

ALMANACH

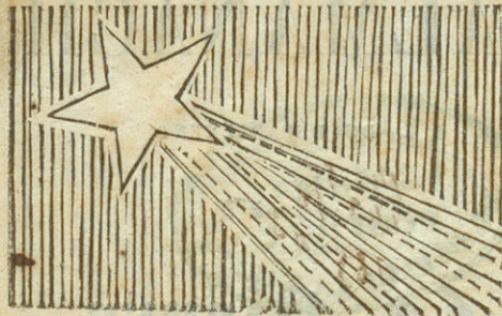


La Nièvre.



NEVERS,

CHEZ I. - C. LAURENT, IMPR - LIBR., ÉDITEUR;
Et chez tous les LIBRAIRES du département.



COMÈTE MAGNIFIQUE.

—♦—♦—♦—♦—♦—

L'année 1835 ramènera la Comète de Halley, dont la période est de 76 ans. Cet astre, qui se montra à la terre avec grand éclat, en 1456, 1531, 1607, 1682 et 1759, ne sera probablement pas moins beau dans son retour en 1835. Il sera visible dans toute l'Europe; c'est dans le courant du mois de novembre que sa chevelure sera le plus étendue. Cette Comète sera plus remarquable que celle de 1811.

COMPUT ECCLESIASTIQUE.

Nombre d'Or.....	12	Épacte.....	1.
Cycle Solaire.....	24	Judiction Romaine..	8.
Lettre Dominicale....	D.		

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 15 févr.	PENTECÔTE,	7 juin.
Les Cendres 4 mars.	TRINITÉ,	14 juin.
PAQUES, 19 avril.	FÊTE-DIEU,	18 juin.
Rogat., 25, 26, 27 mai.	Avent,	29 nov.
ASCENSION, 28 mai.		

Quatre-Temps.

Mars, 11, 13 et 14.	Septembre, 16, 18 et 19.
Juin, 10, 12 et 13.	Décembre, 16, 18 et 19.

Signes du Zodiaque.

♑ le Bélier.	♎ la Balance.
♉ le Taureau.	♏ le Scorpion.
♊ les Gémeaux.	♐ le Sagittaire.
♋ l'Ecrevisse.	♑ le Capricorne.
♌ le Lion.	♒ le Verseau.
♍ la Vierge.	♓ les Poissons.

Saisons.

Équinoxe de Printemps: 20 mars, à 8 h. 9' du s.	Solstice d'Été, le 21 juin, à 5 h. 8' du m.
Équinoxe d'Automne, 23 septembre, à 7 h. 2' du m.	Solstice d'Hiver, 22 décembre, à minuit 31' du m.

Eclipses en 1835.

Il y aura cette année trois éclipses, deux de soleil et une de lune.

Le 27 mai, éclipse de soleil invisible à Paris.

Le 10 juillet, éclipse de lune visible à Paris; elle commencera à 10 h. 26 m. du soir, et finira à 11 h. du soir.

Le 20 novembre, éclipse de soleil invisible à Paris.

PASSAGE DE MERCURE SUR LE SOLEIL, invisible à Paris le 7 novembre.

JANVIER. — *Signe, le Verseau* ☹.

Les jours croissent de 32 m. le m. et 32 le s.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou. du Sol.	Lever de la Lune.	Couch. de la Lune.
1 jeudi	CIRCONCISION.	7 57	4 12	9 55	6 2
2 vend	s. Basile.	7 56	4 12	10 27	7 11 41
3 same	ste. Géneviève	7 56	4 13	10 51	8 15 52
4 Dim	s. Rigobert.	7 56	4 14	11 11	10
5 lundi	s. Siméon.	7 56	4 15	11 28	11 5
6 mard	L'ÉPIPHANIE.	7 56	4 16	11 43	
7 merc	s. Lucien.	7 55	4 17	11 58	0 11 9
8 jeudi	s. Pierre, év.	7 55	4 19	0 16	1 11 14
9 vend	s. Julien.	7 54	4 20	0 36	2 11 19
10 same	s. Guillaume.	7 54	4 22	0 58	3 15 26
11 Dim	s. Théodore.	7 54	4 23	1 27	4 33
12 lundi	s. Fréjus.	7 53	4 24	2 3	5 39
13 mard	s. Hilaire, év.	7 53	4 26	2 49	6 42
14 merc	s. Félix.	7 52	4 27	3 46	7 38
15 jeudi	s. Maur, ab.,	7 52	4 29	4 51	8 24
16 vend	s. Furcy.	7 51	4 30	6 8	9 1
17 same	s. Antoine, ab.	7 49	4 31	7 25	9 30
18 Dim	Ch. de s. P. à R.	7 49	4 33	8 45	9 55
19 lundi	s. Sulpice, év.	7 48	4 34	10 4	10 17
20 mard	s. Sébastien.	7 47	4 36	11 21	10 37
21 merc	ste. Agnès, v.	7 46	4 38	10 57	
22 jeudi	s. Vincent.	7 45	4 39	0 41	11 19
23 vend	s. Ildephonse.	7 44	4 40	2 2	11 45
24 same	s. Savinien.	7 43	4 42	3 11	0 15
25 Dim	Conv. de s. P.	7 42	4 44	4 39	0 15 55
26 lundi	s. Polycarpe.	7 41	4 45	5 50	1 45
27 mard	s. Julien.	7 40	4 47	6 50	2 46
28 merc	s. Charlemagn.	7 39	4 48	7 37	3 57
29 jeudi	s. Fr. de Sales.	7 37	4 50	8 13	5 9
30 vend	s. Béatrice.	7 36	4 52	8 40	6 21
31 same	s. Pierre de Nol.	7 35	4 53	9 3	7 31

P. Q. le 6, à 9 h. 50^{es}.
P. L. le 14, à 9 h. 24^{es}.D. Q. le 21, à 9 h. 5^{es}.
N. L. le 28, à 9 h. 22^{es}.

JANVIER.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

- 1 Cossaye..
 2
 3
 4
 5 Château-Chinon.
 6 Prémery.
 7 Poiseux.
 8
 9
 10 Corbigny.
 11
 12 Saint-Amand, Nevers.
 13
 14
 15
 16 Anlezey.
 17 Entrains (2 j.), Lurcy, Lucenay-les-Aix.
 18
 19 Beaumont-la-Ferrière, Lormes.
 20 Aunay, Corvol-l'Orgueilleux.
 21
 22 Dornes, Saint-Saulge, Donzy.
 23
 24
 25 Saint-Parize-le-Châtel, Champlemy.
 26 Tannay.
 27 Moulins-Eng, Cosne.
 28
 29 Azy-le-Vif.
 30 La Charité.
 31



FEVRIER. — Signe des Poissons X.

Les jours croissent de 46 m. le m. et 44 le s.

DATES.	NOMS des Saints.	Lex du Sol.	Cou du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 Dim	s. Ignace.	7 51 4 55	9 22	8 29	
1 lund	PURIFICATION	7 32 4 56	9 24 40	8 37 47	
3 mard	s. Baise, évêq.	7 31 4 58	9 3 56	10 1 52	
4 mercre	ste Jeanne de v.	7 29 4 59	10 12	11 57	
5 jeudi	ste Agathe.	7 28 5 4	10 21		
6 vend	s. Anan I.	7 26 5 3 10	5 13	3 3 3	
7 s'ame	s. Romuald.	7 24 5 5	11 18	3 2 9	
8 Dim	s. Jean de M.	7 13 5 7	11 51	3 2 16	
9 lund	ste Apoline.	7 22 5 8	0 3	4 21	
10 mard	ste Scostastique.	7 21 5 10	1 24	5 18	
11 mercre	s. Séverin.	7 19 5 12	2 26	6 16	
12 jeudi	ste Euale.	7 17 5 13	3 36	6 52	
13 vend	s. Fa'elchan.	7 16 5 15	4 52	7 26	
14 same	s. Valentin.	7 14 5 16	6 22	7 55	
15 Dim	Septuagesimo.	7 12 5 17	7 43	8 16	
16 lund	ste Juliz.	7 10 5 19	9 19	8 38	
17 mard	s. Sylvain.	7 8 5 21	10 26	8 51	
18 mercre	s. Siméon, év.	7 6 5 23	11 49	9 21	
19 jeudi	s. Léon.	7 4 5 24		9 45	
20 vend	s. Alexis.	7 3 5 26	1 13	9 10	14
21 same	s. Pépin.	7 1 5 28	2 28	10 51	
22 Dim	Sexages. ste Isab.	6 59	5 36	3 2 40	11 37
23 lund	s. Damien.	6 58 5 31	4 41	0 34	
24 mard	s. Mathias, ap.	6 56 5 33	5 33	1 0 39	
25 mercre	s. Taraise.	6 53 5 34	6 12	2 3 59	
26 jeudi	s. Gabriel.	6 51 5 36	6 42	4 3	
27 vend	ste Honoria.	6 50 5 37	7 7	5 15	
28 same	s. Romain.	6 48 5 39	7 27	6 26	

FEVRIER.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

- 1 Corbigny.
- 2 La Rochemilay, Lormes.
- 3 Beaumont-la-Ferrière, Saint-Véain.
- 4 Sully-la-Tour.
- 5 Champallement.
- 6 Clamecy, Dornecy.
- 7 Fœurs.
- 8 Billy, Entrains.
- 9 Asnan.
- 10 Varzy, Bouhy.
- 11 Saint-Révérier, Decize.
- 12 Saint-Amand, Tannay.
- 13 Couloutre.
- 14 Châtillon.
- 15 St-Pierre-le-M
- 16 Aunay.

P. Q. le 5, à 7 h. 45^{es}. D. Q. le 20, à 5 h. 1^{mi}.
P. L. le 13, à 11 h. 9^m. N. L. le 27, à 0 h. 37^{es}.

Les jours croissent de 55 m. le m. et 54 le s.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou. du Sol ¹ .	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 Dim	<i>Quinquagésime</i>	6 45	5 41	7 Matin 45	7 33
2 lund	s. Savin.	6 43	5 42	8 Matin 1	8 soir 40
3 mard	s. Casimir.	6 41	5 43	8 Matin 18	9 47
4 merc	<i>Les Cendres.</i>	6 40	5 45	8 Matin 36	10 52
5 jeudi	s ^o Colette.	6 28	5 47	8 Matin 55	11 55
6 vend	s. Thomas d'A	6 36	5 49	9 Matin 20	
7 same	s. Jean de Dieu	6 33	5 50	9 Matin 50	1 Matin 34
8 Dim	<i>Quadragésime.</i>	6 31	5 51	10 Matin 25	2 Matin 10
9 lund	ste. Françoise.	6 30	5 53	11 Matin 13	3 10
10 mard	ste. Euloge.	6 28	5 55	10 Matin 0	4 4
11 merc	s. Grégoire.	6 25	5 56	10 Matin 20	4 50
12 jeudi	ste. Euphrasie.	6 23	5 58	11 Matin 37	5 27
13 vend	ste. Mathilde.	6 21	5 59	11 Matin 58	5 57
14 same	s. Zacharie.	6 19	5 0	12 Matin 22	6 23
15 Dim	<i>Reminiscere.</i>	6 17	6 2	12 Matin 46	6 46
16 lund	s. Maxime.	6 15	6 4	12 Matin 10	7 7
17 mard	s. Gertrude.	6 13	6 5	12 Matin 35	7 29
18 merc	s. Alexandre.	6 11	6 6	12 Matin 0	7 52
19 jeudi	s. Joseph.	6 9	6 8	12 Matin 8	8 20
20 vend	s. Joachim.	6 7	6 10	12 Matin 23	8 56
21 same	s. Benoît.	6 5	6 11	12 Matin 39	9 39
22 Dim	<i>Oculi. s. Epap.</i>	6 5	6 13	12 Matin 46	10 33
23 lund	s. Victorien.	6 5	6 15	12 Matin 40	11 37
24 mard	s. Simplice.	5 58	6 16	12 Matin 21	10 48
25 merc	<i>ANNONCIAT.</i>	5 56	6 17	12 Matin 4	12 0
26 jeudi	s. Ludger, év.	5 54	6 19	12 Matin 55	20 12
27 vend	s. Ruper.	5 52	6 21	12 Matin 5	4 22
28 same	s. Jean, H.	5 49	6 22	12 Matin 5	5 30
29 Dim.	<i>Lætare.</i>	5 47	6 23	12 Matin 6	6 30
30 lundi	s. Rieul.	5 45	6 25	12 Matin 6	7 42
31 mard	s. Eustase.	5 43	6 26	12 Matin 6	8 84

P.Q. le 7, à 4 h. 21's.

P. L. le 14, à 10 h. 16's.

D.Q. le 21, à 1 h. 35's.

N. L. le 29, à 4 h. 51'm.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

1	<i>App. à Moussy et à St-Aubin.</i>
2	La Rochemilay, Rouy.
3	Prémery.
4	Arquian.
5	Neuflontaines.
6	
7	Never, Lormes, Azy-aux-Amoignes, Menou.
8	
9	Château-Ch., Entrains, Crux-la-V., St-Saulge
10	Asnan, Mhère.
11	
12	Dornes.
13	
14	
15	
16	La Ferméte, Ouroux.
17	
18	
19	Monceaux.
20	
21	
22	
23	Corbigny.
24	La Charité.
25	Entrains.
26	Mhère, Fours,
27	
28	
29	
30	Saint-Pierre.
31	

31

Les jours croissent de 57 m. le m. et 56 le s.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev du sol	S. I. du Ceu	Lev de la Lune.	C. e ch Lune.
1 mercre	s. Hugues.	5 41	6 28	7 B 8	9 à 55
2 jeudi	s. François de P.	5 39	6 29	7 a 29	11 5
3 vend	s. Richard.	5 37	6 30	7 à 57	
4 same	s. Ambroise.	5 35	6 32	8 à 31	0 à 9
5 Dim	<i>La Passion.</i>	5 33	6 34	9 à 12	1 à 11
6 lundi	s. Prud' n.	5 31	6 36	10 7	2 à 6
7 mardi	s. Hégesipe.	5 29	6 37	11 7	2 à 54
8 mercre	s. Perpetue.	5 27	6 38	0 à 12	3 32
9 jeudi	s. Marie, ég.	5 25	6 40	1 à 39	4 4
10 vend	s. Macaire.	5 23	6 41	2 59	4 à 31
11 same	s. Leon, p.	5 20	6 42	4 23	4 55
12 Dim	<i>Les Rameaux.</i>	5 19	6 44	5 48	4 16
13 lundi	s. Marcel.	5 17	6 46	7 13	5 37
14 mardi	s. Tiburce.	5 14	6 47	8 40	5 59
15 mercre	s. Paterne.	5 12	6 48	10 9	5 27
16 jeudi	s. Fructueux.	5 11	6 50	11 32	6 59
17 vend	<i>Vendredi-Saint</i>	5 9	6 52	6	40
18 same	s. Parlait.	5 7	6 53	0 à 47	7 33
19 Dim	PAQUES.	5 5	6 54	1 à 46	8 36
20 lundi	s. Hildegarde.	5 3	6 56	2 à 32	9 45
21 mardi	s. Ans. lme.	5 1	6 57	3 7	11 58
22 mercre	s. Opportun.	4 59	6 59	3 34	1 à 9
23 jeudi	s. Georges.	4 57	7 0	3 55	2 à 19
24 vend	s. e. Bœve.	4 55	7 2	4 13	3 à 28
25 same	s. Marc, abstin.	4 53	7 3	4 20	4 34
26 Dim	<i>Quasimodo.</i>	4 52	7 5	4 47	5 44
27 lundi	s. Polyc. L. R.	4 50	7 6	5 2	6 47
28 mardi	s. Vital, m.	4 48	7 8	5 20	7 53
29 mercre	s. Robert.	4 46	7 9	5 40	9 0
30 jeudi	s. Eut. ope.	4 44	7 10	6 5	10 6

P. Q. 1 à 9 h. 40' m | D. Q. le 19, à 11 h. 22' s.
P. L. le 13, à 7 h. 25' m | N. L. le 27, à 9 h. 50' s.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

1	Cercy, St-Brisson, Cervon, Luzy.
2	Corvol-l'Orgueilleux.
3	
4	Châteauneuf, Chanplemy.
5	
6	Châtillon (2 j.), Decize.
7	Pougues, Cosne.
8	
9	Alligny-en-Morvan, Clamecy.
10	Lormes.
11	
12	Chât.-Chin., St-Révérien, St-Mand, St-Lau-
13	Cossaye.
14	
15	
16	
17	Peuilly, St.-Saulge.
18	Mlière.
19	
20	Varzy, Donzy, St-Pierre.
21	Apport à Prémery.
22	Moulins-Engilbert, Corkigny.
23	Ouroux (2 jours).
24	
25	Dornes.
26	
27	Nevers, Lormes, Entrain, La Nocle, Crux-la-V.
28	D'hun-les-Places, St-Parize.
29	Champallement, Billy, Monceaux.
30	

Les jours croissent de 39 m. le m. et 39 le s.

DATES	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 vend	s. PHILIPPE.	4 43	7 12	6 25 35	11 10
2 same	s. Athanase.	4 41	7 13	7 11 14	10 8
3 Dim	Inv. de st. Cr.	4 40	7 15	8 11 3	10 5
4 lund	ste. Hélène.	4 38	7 17	9 0	10 57
5 mard	Conv. s. A.	4 36	7 18	10 8	11 37
6 mercre	s. Jean-Porte-L	4 34	7 19	11 21	2 10
7 jeudi	ste Mathie.	4 32	7 20	0 38	2 37
8 vend	s. Vict., s. Stan	4 31	7 22	1 59	2 1
9 same	s. Grégoire.	4 29	7 23	3 21	3 23
10 Dim	ste. Solange.	4 28	7 25	4 44	3 43
11 lund	s. Gengout.	4 27	7 26	6 10	4 4
12 mard	s. Mamert.	4 25	7 27	7 40	4 27
13 merc	s. Pancrace.	4 24	7 29	9 8	4 57
14 jeudi	s. Boniface.	4 22	7 30	10 29	5 34
15 vend	s. Isidore.	4 21	7 32	11 37	6 22
16 same	s. Honoré.	4 20	7 33		7 21
17 Dim	s. Pascal.	4 18	7 34	0 30	8 30
18 lund	s. Eric.	4 17	7 35	1 30	9 44
19 mard	s. Yves.	4 16	7 37	1 40	10 59
20 merc	s. Bernardin.	4 15	7 38	2 4	0 12
21 jeudi	s. Hospice.	4 13	7 39	2 23	1 21
22 vend	s ^e . Julie, v.	4 12	7 40	2 39	2 27
23 same	s. Didier, év.	4 11	7 42	2 55	3 32
24 Dim	s. Donatien.	4 10	7 43	3 10	4 38
25 lundi	Les Rogations.	4 9	7 45	3 27	5 45
26 mard	August.	4 9	7 46	3 47	6 52
27 merc	s. Hildevert.	4 8	7 47	4 10	8 59
28 jeudi	ASCENSION.	4 7	7 48	4 37	9 3
29 vend	s. Maximin.	4 6	7 49	5 12	10 1
30 same	s. Hubert.	4 5	7 50	5 50	10 50
31 Dim	s. Pétronille.	4 4	7 51	6 51	11 38

P. Q. le 5, à 10 h. 53' s.
P. L. le 12, à 3 h. 23' s.D. Q. le 19, à 10 h. 48' m
N. L. le 27, à 1 h. 41' s.FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

- 1 Aunay.
- 2 Decize, Corbigny.
- 3
- 4 Brassy, Garchy, Guérigny, Montigny-s.-Canne.
- 5 Mhère, La Rochemilay, Prémery.
- 6 Chamblemy, Lucenay les-Aix.
- 7 Poiseux.
- 8 Tannay.
- 9 Cervon.
- 10 Bona.
- 11 St-Martin-du-P., Arquian, Fours, Livry, Sully.
- 12 Dornecy.
- 13
- 14 Nevers, Bouhy.
- 15 Saint-Honoré, Brinon.
- 16 Mhère.
- 17
- 18 La Fermeté.
- 19
- 20 Clamecy, Guipy.
- 21 Entrains, Cours.
- 22
- 23 Monceaux.
- 24
- 25 Azy-aux-Amoignes.
- 26
- 27 Beaumont-la-F., Crux-la-Ville, Chât.-Chin.
- 28
- 29 Asnan, Anlezey.
- 30 Saint-Revérien (la grande foire.)
- 31 Apport à Marzy.

Les jours croissent de 9 m. le m. et 10 le s.

DATES	NOMS des Saints.	fev	Cou	Lever	Couch
		du S. i.	du S. o.	de la Lune.	de la Lune.
1 lund	s. Prothas.	4	3	7 51	7 57
2 mard	s. Eugène.	4	3	7 5	9 8
3 merc	ste Clotilde.	4	2	7 54	10 22
4 jeudi	s. Quirin.	4	2	7 55	11 38
5 vend	s. Erasme.	4	1	7 55	10 56
6 same	s. Claude V. J.	4	0	7 56	11 16
7 Dim	ENTECOTE.	3	59	7 57	3 39
8 lund	s. Médard.	3	59	7 58	5 4
9 mard	ste. Pélagie.	3	59	7 59	6 31
10 merc	s. Land Q.-T.	3	59	7 59	7 57
11 jeudi	s. Barnabé.	3	58	8 0	9 13
12 vend	s. Justin.	3	58	8 0	10 16
13 same	s. Ant. de P.	3	58	8 2	11 3
14 Dim	TRINITÉ.	3	58	8 2	11 37
15 lund	s. Guy, m.	3	58	8 2	8 37
16 mard	s. Cyr, ste Jul.	3	57	8 3	0 4
17 merc	s. David.	3	57	8 3	0 24
18 jeudi	FÊTE-DIEU.	3	57	8 4	0 42
19 vend	s. Gervais.	3	58	8 4	0 58
20 same	s. Sylvère.	3	58	8 4	1 14
21 Dim.	s. Louis de G.	3	58	8 4	1 30
22 lund	s. P. un in.	3	58	8 4	1 48
23 mard	s. Félix.	3	59	8 5	2 0
24 merc	Not. de s. J.-B.	3	59	8 5	2 35
25 jeudi	Oct. Féte-Dieu.	3	59	8 5	2 7
26 vend	s. Babolein.	3	59	8 5	3 49
27 same	s. Adélaïde.	3	59	8 6	4 40
28 Dim	Saore C. V. J.	4	0	8 6	5 43
29 lund	s. Pierre s. Paul.	4	1	8 6	5 53
30 mard	Com. s. Paul.	4	1	8 5	6 7

P.Q le 4, à 8 h. 15^m. | D.Q. le 18, à 0 h. 15^m.
 P.L. le 10, à 10 h. 55^s. | N.L. le 26, à 4 h. 30^m.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

- 1 Châteauneuf.
- 2 Châtillon, Prémery.
- 3
- 4 Cervon, Magny.
- 5 Varzy.
- 6 Menou, Lucenay-les-Aix.
- 7
- 8 Donzy, Garchy, St.-Pierre, Montsaule, St-Saulges. — *Apport* à Decize, à Varzy.
- 9 Dornes. — *Apport* à Prémery.
- 10 Champallement, Fours, Moulins-Eng., Qosne.
- 11 Ouroux, Couloutre, Druy, Lormes.
- 12
- 13 Entrains, Luthenay.
- 14
- 15 Chaumard, St-Amand, La Fermeté.
- 16 Dornes.
- 17 Nevers, Dornecy.
- 18 La Nocle.
- 19 *Apport* à Lucenay-les-Aix, Chantenay.
- 20 Brassy, Lurcy-le-Bourg.
- 21 *Apport* à Champallement, à Mèves.
- 22 Chamblemy.
- 23 Châtillon, St-Laurent.
- 24 Entrains. — *Ap. à Champvert*, Fours, Pougy's.
- 25 Alligny-en-Morvan, Luzy (2 j.), Donzy, Lormes, Crux-la-Ville, Toury-s.-Ahron.
- 26 Beaumont-la-Ferr.
- 27 Tanuay.
- 28
- 29 Pouilly, Clam. — *App. à St-Pierre, Urzy, Cercy.*
- 30 Corbigny, Cercy, Marigny-l'Eg., Mars-s.-All.

JUILLET. — *Signe, le Lion* 8.

Les jours décroissent de 27 m. le m. et 28 les.

DATES	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 merc	s. Thibault, h.	4 1 8 4	9 26	11 26	
2 jeudi	V. de la Vierge	4 2 8 4	10 11 42	11 46	
3 vend	s. Arigle, év.	4 3 8 4	11 11 56		
4 same	Tr. de s. Martin	4 4 8 4	1 10 14	0 11 5	
5 Dim	ste. Zoé.	4 4 8 4	2 11 55	0 11 24	
6 lundi	s. Tranquillin.	4 5 8 3	3 11 59	0 11 46	
7 mard	Tr. de s. Tho.	4 6 8 3	5 22	1 12	
8 merc	s ^e . E. isabeth.	4 7 8 3	6 40	1 47	
9 jeudi	ste. Victoire.	4 8 8 2	7 55	2 35	
10 vend	ste. Félicité.	4 9 8 1	8 46	3 37	
11 same	Tr. des. Benoit.	4 9 8 0	9 27	4 49	
12 D ^m	s. J. Gualbert.	4 10 7 59	9 58	6 6	
13 lundi	s. Turiaf, év.	4 11 7 59	10 22	7 23	
14 mard	s. Bonaventure	4 12 7 58	10 42	8 38	
15 merc	s. Henri.	4 14 7 58	10 58	9 50	
16 jeudi	N.-D. du M.C.	4 15 7 57	11 14	10 59	
17 vend	s. Alexis.	4 16 7 56	11 30	0 08 5	
18 same	s. Thomas d'A.	4 17 7 55	11 47	1 17 12	
19 Dim	s. Vincent de P.	4 18 7 54	12	2 18	
20 lundi	ste. Marguerite	4 19 7 53	0 H 7	3 25	
21 mard	s. Victor, m.	4 20 7 52	0 28 31	4 32	
22 merc	ste. Madeleine.	4 21 7 51	1 11 2	5 37	
23 jeudi	s. Appolinaire.	4 22 7 49	1 41	6 35	
24 vend	ste. Christine.	4 23 7 48	2 30	7 26	
25 same	s. Jâques maj.	4 24 7 47	3 29	8 7	
26 Dim	Tr. s. Marc.	4 26 7 46	4 38	8 39	
27 lundi	s. Georges et C.	4 27 7 44	5 51	9 6	
28 mard	ste. Anne.	4 28 7 43	7 7	9 30	
29 merc	s. Marthe, s. L.	4 30 7 42	8 24	9 50	
30 jeudi	s. Ignace de L.	4 31 7 40	9 42	10 7	
31 vend	s. Germ.-l'Au.	4 32 7 38	11 0	10 35	

P. Q. le 3, à 2 h. 51^{er} s.

P.L. le 10, à 6 h. 47^{er} m. [D. Q. le 17, à 3 h. 54^{er} s.

[N. L. le 25, à 5 h. 23^{er} s.

JUILLET.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

- 1 Decize.
- 2 Dornecy.
- 3 Châteauneuf, Jailly, Azy-aux-Amoignes.
- 4 App. à Jailly, La Marche.
- 5 D'hun-les-Places.
- 6 Moulins-Engilbert, Prémery.
- 7 Pougues.
- 9 Corvol-l'Orgueilleux, Arquian.
- 11 Apport à Menou.
- 12 Druy, Luthenay.
- 13 Sully-la-Tour.
- 14 Entrains.
- 16
- 17
- 18 Anlezy.
- 19 Apport à Druy (Scapulaire.)
- 20 Alligny-en-Morv., Corbigny, La Nocle.
- 21
- 22 Champlemy, Mars-sur-Allier.
- 23
- 24
- 25 Lucenay-les-Aix.
- 26
- 27 Nevers, Château-Chinon, Dornes, Lurey-le-B.
- 28
- 29
- 30 Couloutre.
- 31 Châtillon (2 jours), Crux-la-Ville.

AOUT. — Signe la Vierge ny.

Les jours décroissent de 41 m. le m. et 42 le s.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou. du Sol.	Le 1 ^{er} de la Lune.	Couché de la Lune.
1 same	s. Pierre-ès L.	4 34 7 37	0 14 0	0 16	
2 Dim	s. Etienne, p.	4 35 7 36	1 24 11	11 21	
3 lund	Inv. des. Etien	4 36 7 35	2 35 4	11 21	
4 mard	s. Dom nique.	4 38 7 34	3 22	11 21	
5 meic	N-D. des N.	4 39 7 34	3 31	0 24	
6 jeudi	Tr. de N-S.	4 41 7 34	6 33	1 20	
7 vend	s. Gaëtan.	4 42 7 29	7 20	2 25	
8 same	s. Jus in.	4 43 7 27	7 56	3 41	
9 Dim	s. Romain.	4 44 7 25	8 23	5 0	
10 lund	s. Laurent.	4 46 7 24	8 43	6 18	
11 mard	Susc e C.	4 47 7 22	9 2	7 31	
12 merc	ste Claire.	4 49 7 21	9 10	8 42	
13 jeu	s. Hippolyte.	4 50 7 19	9 36	9 51	
14 vend	s. Eust. V-J.	4 51 7 17	9 55	11 0	
15 same	ASSOMPT.	4 52 7 15	10 1	0 2	
16 Dim	s. Roch.	4 54 7 13	10 34	1 25	
17 lund	s. Mathim's.	4 56 7 12	11 3	2 22	
18 mard	ste Hélène.	4 57 7 10	11 38	3 27	
19 merc	s. Louis, évêq.	4 59 7 8	12 4	2 27	
20 jeudi	s. Phil. s. Bern.	5 0 7 6	0 22	3 24	
21 vend	s. Privat.	5 1 7 4	1 18	6 7	
22 same	s. Symphorien.	5 3 7 2	2 24	6 43	
23 Dim	s. S. doine.	5 4 7 0	3 39	7 12	
24 lund	s. Barthélémi.	5 5 6 58	4 56	7 38	
25 mard	s. Louis, roi.	5 7 6 56	6 14	7 58	
26 merc	s. Eulade.	5 9 6 55	7 33	8 46	
27 jeudi	s. Césaire.	5 10 6 53	8 52	8 35	
28 vend	s. Augustin.	5 11 6 51	10 12	8 56	
29 same	Déc. des s. J-B.	5 13 6 49	11 34	9 21	
30 Dim	s. Fiacre.	5 14 6 47	0 58	9 50	
31 lund	s. Gildard.	5 15 6 45	2 21	10 25	
P. Q. le 1, à 7 h. 59' s.	N. L. le 24, à 4 h. 31' m.				
P. L. le 8, à 3 h. 48' s.	P. Q. le 31, à 1 h. 2' m.				
D. Q. le 10, à 0 h. 24' m.					

AOUT. — Signe la Vierge ny.

FOIRES de la Nièvre indiquées à jours fixes.

1	St-Brisson.	1	St-Denis.	1	St-Étienne.
2		2		2	
3	St Amand, Châteauneuf.	3	St-André.	3	St-Léon.
4	Prémery.	4	St-André.	4	St-Étienne.
5	Cosne.	5	St-Léon.	5	St-Étienne.
6	Tannay, Magny.	6	St-Pierre, Poiseux.	6	St-Étienne.
7		7		7	
8	St-Pierre, Poiseux.	8	St-Pierre, Poiseux.	8	St-Étienne.
9		9		9	
10	Neuvy, St-Saulge.	10	Neuvy, St-Saulge.	10	St-Étienne.
11	Lormes.	11		11	
12		12		12	
13	Garchy, Decize (2 j.).	13	La Charité.	13	St-Étienne.
14	La Charité.	14	App. à Marzy, Perroy.	14	St-Étienne.
15	App. à Marzy, Perroy.	15	App. à Montapas.	15	St-Étienne.
16	App. à Montapas.	16	Asnan, Mb're, Dogny, Chantenay, Impilly,	16	St-Étienne.
17	Asnan, Mb're, Dogny, Chantenay, Impilly,	17	Montapas, Champalllement.	17	St-Étienne.
18	Moulins-Ergilbert.	18		18	
19		19		19	
20	Alligny-en-Morv., Corbigny.	20		20	
21	Varzy, Anlezey, Fours.	21		21	
22	Monceaux.	22		22	
23		23		23	
24	St-Parise-le-Châtel.	24		24	
25	Cerven.	25		25	
26	Montigny-sur-Canne.	26		26	
27	Aunay, Lucenay-les-Aix.	27		27	
28	Entrains.	28		28	
29		29		29	
30		30		30	
31	Couloutre.	31		31	

SEPTEMBRE. — *Signe*, la Balance ♎.

Les jours décroissent de 51 m. le m. et 51 le s.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du Sol.	Cou. du Sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 mard	s. Leu, s. Gill.	5 17	6 42	3 34	11 17
2 merc	s. Lazare.	5 18	6 40	4 30	19 36
3 jeudi	s. Grégoire.	5 19	6 38	5 17	25 19
4 vend	s. Rosalie, m.	5 21	6 36	6 3	21 29
5 same	s. Laurent-J.	5 23	6 34	6 31	2 51
6 Dim	s ^e . Eugénie.	5 24	6 32	6 55	4 5
7 lundi	s ^e . Reine.	5 25	6 30	7 14	5 20
8 mard	NAT. DE N -D.	5 27	6 28	7 21	6 32
9 merc	s. Omer, évê.	5 28	6 26	7 47	7 42
10 jeudi	s. Nicolas de T.	5 29	6 24	8 3	8 51
11 vend	s. Hyacinthe.	5 31	6 22	8 21	10 0
12 same	s. Euloge.	5 32	6 20	8 43	11 7
13 Dim	s. Maurille.	5 34	6 17	9 8	0 15
14 lundi	Exalt. ste. Cr.	5 36	6 15	9 40	soir 22
15 mard	s. Nicodème.	5 37	6 13	10 21	2 25
16 merc	s. Cypr. Q.-T.	5 38	6 11	11 12	3 22
17 jeud	s. Lambert.	5 39	6 9	12 4	4 16
18 vend	s. Jean-Chris.	5 41	6 7	0 14	4 49
19 same	s. Scine.	5 42	6 5	1 24	5 20
20 Dim	s. Eustache.	5 44	6 3	2 40	5 46
21 lundi	s. Math eu.	5 45	6 0	4 6	6 9
22 mard	s. Maurice.	5 46	5 58	5 20	6 29
23 merc	ste. Thécle, v.	5 47	5 56	6 41	6 48
24 jeudi	s. Corneil. p.	5 49	5 54	8 3	7 9
25 vend	s. Firmin, é.	5 51	5 52	9 28	7 31
26 s ^e me	ste. Justine, v.	5 52	5 49	10 55	7 58
27 Dim	s. Côme, s. Da.	5 54	5 47	0 16	8 34
28 lundi	s. Céran, év.	5 56	5 45	1 53	9 21
29 mard	s. Michel, Ar.	5 57	5 43	2 54	10 19
30 merc	s. Jérôme, d.	5 58	5 41	3 42	11 35

P. L. le 7, à 3 h. 0' m.
D. Q. le 15, à 3 h. 53' n.

N. L. le 22, à 2 h. 34' s.
P. Q. le 29, à 7 h. 17' m

SEPTEMBRE.

*FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.*

1 Prémery.
 2 Nevers
 3
 4 Asnan.
 5 Neufontaines.
 6 *Apport à Neuville-sous-Brion.*
 7 Chât.-Chi, La Charité, Garchy, Decize, Crux
 8 S.-Révérier, Donzy.
 9 St-Martin-du-Puits.
 10
 11 Dorne'y.
 12 Clamecy.
 13 *Apport à La Machine.*
 14 Chaumard, Tannay, S.-Amand, Dornes.
 15
 16 Pouilly.
 17
 18 Corbigny.
 19 Saint-Pierre, Sully-la-Tour.
 20
 21 Châtillon, Chamblemy, Céron.
 22 Luzy (2 jours).
 23 S.-Brison.
 24 Entrains.
 25 Luthenay.
 26 Aunay, Monceaux.
 27 *Ap. à St-Sulpice, dit St Clair; à Rouy.*
 28 Rouy.
 29 Amazy, Cosne (2 j.).
 30
 31

- OCTOBRE. — Signe le Scorpion 114.

Les jous décroissent du 46 m. 1 m. et 48 le s

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du sol.	Con- du sol.	evr eli- ane.	Couch de a Lune.
1 jeudi	Rémi, évêq.	6 0 5 39	4 2 14		
2 vend	Le s. Anges.	6 1 5 37	4 2 46		
3 s'me	s. Glibert.	6 2 5 35	5 10	0 m 43	
4 Dim	s. François.	6 4 5 33	5 29	2 h 1	
5 lund	Jérôme, év.	6 6 5 31	5 47	3 h 15	
6 mard	s. Bruno.	6 7 5 29	6 4	4 28	
7 merc	s. Serge.	6 9 5 27	6 19	5 33	
8 jeudi	ste Béatrice.	6 10 5 25	6 35	6 47	
9 vend	s. Denis, évêq.	6 11 5 22	6 54	7 55	
10 same	Tr. de s. M.	6 13 5 20	7 17	9 3	
11 Dim	s. Nicaise.	6 15 5 18	7 46	10 11	
12 lund	s. Maximilien.	6 16 5 15	8 24	11 24	
13 mard	s. Edouard	6 17 5 14	9 1	0 122	
14 merc	s. Clém. te.	6 19 5 12	10 7	2 13	
15 jeud	ste Thérèse.	6 21 5 10	11 11	2 54	
16 vend	s. Saulge.	6 23 5 8		3 19	
17 same	s. Trohé.	6 24 5 6	0	0 3	27
18 Dim	s. Luc, évang.	6 25 5 4	1 1	4	55
19 lund	s. Sav. s. Potiu.	6 27 5 2	2 m	4	19
20 mard	s. Adéralde.	6 28 5 1	4	4	39
21 merc	ste Ursule.	6 30 4 59	5 43	5	59
22 jeudi	s. Valier.	6 32 4 57	7 7	5	18
23 vend	s. Severin.	6 34 4 55	8 34	6	39
24 same	s. Magloire	6 35 4 53	10 2	6	5
25 Dim	s. Crép. s. Cr.	6 36 4 51	11 26	7	38
26 lund	ste Célinie.	6 38 4 49	0 s	40	8 21
27 mard	ste Anastasie.	6 39 4 48	1 13	39	9 17
28 merc	s. Simon s. Jud	6 41 4 46	2 24	10	24
29 jeudi	s. Narcisse.	6 43 4 44	2 57	11	38
30 vend	s. Lucia.	6 45 4 43	3 22		
31 same	s. Quentin.	6 46 4 41	3 39	1	10

P. L. le 6, à 5 h 10' soir.
D. Q. le 14, à 10 h. 2' s.N. L. le 22, à o h. 26' m.
P. Q. le 28, à 3 h. 55' s.OIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.ormes, Beaumont-la-F. Mars sur-A¹, Billy,
fuipy, Menou.-Saulge, Magny.
Orvol-l'Orgueilleux.
ouhy.lernes.
vers.

Iontigny-sur-Canne (2 j.), La Fermeté.

ntrains.
orbigny.
haumard.Import à Cercy-la-Tour.
lancey, st-Révérien, Garchy, Cercy-la-Tour,
aint-Vérain.

equian, Lucenay.

ours.

hampal'ement, Mière, Livry.
lonceaux, st-Laurent.
Jonzy, Chantenay.
rèves, Decize, Poiseux, Varzy.
rux-la-Ville.

1**

OCTOBRE. — Signe le Scorpion n^o 13.

Les jours décroissent de 46 m. le m. et 48 le s.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev. du ol.	Con. du sol.	evr éli ane.	Co de Lu
1 jeudi	s. Rémi, évêq.	6 0 5 39	4 0 14		
2 vend	s. Less. Anges.	6 1 5 37	4 0 40		
3 s'me	s. G. lbert.	6 2 5 35	5 10 0		
4 Dim	s. François.	6 4 5 33	5 29 2		
5 lund	s. Jérôme, év.	6 6 5 31	5 47 3		
6 mard	s. Bruno.	6 7 5 29	6 4 4		
7 merc	s. Serge.	6 9 5 27	6 19 5		
8 jeudi	ste B. isitte.	6 10 5 25	6 35 6		
9 vend	s. Denis, évêq.	6 11 5 22	6 54 7		
10 same	Tr. de s. M.	6 13 5 20	7 17 9		
11 Dim	s. Nicaise.	6 15 5 18	7 46 10		
12 lund	s. Maximilien.	6 16 5 16	8 24 11		
13 mard	s. Edouard	6 17 5 14	9 1 0		
14 merc	s. C. l. i. t. e.	6 19 5 12	10 7 2		
15 jeudi	ste Thérèse.	6 21 5 10	11 11 2		
16 vend	s. Saulge.	6 23 5 8		3	
17 same	s. Trohé.	6 24 5 6	0 0 3		
18 Dim	s. Luc, évang.	6 25 5 4	1 1 4		
19 lund	s. Sav. s. Potiu.	6 27 5 2	2 2 4		
20 mard	s. Adéralde.	6 28 5 1	4 4 4		
21 merc	ste Ursule.	6 30 4 59	5 43 5		
22 jeudi	s. Valier.	6 32 4 57	7 7 5		
23 vend	s. Severin.	6 34 4 55	8 34 6		
24 same	s. Magloire	6 35 4 53	10 2 6		
25 Dim	s. Crép. s. Cr.	6 36 4 51	11 26 7		
26 lund	ste Célinie.	6 38 4 49	0 40 8		
27 mard	ste Anastasie.	6 39 4 48	1 39 9		
28 merc	s. Simon s. Jud	6 41 4 46	2 24 10		
29 jeudi	s. Narcisse.	6 43 4 44	2 57 11		
30 vend	s. Lucain.	6 45 4 43	3 22		
31 same	s. Quentin.	6 46 4 41	3 39 1		

P. L. le 6, à 5 h 10^o soir. N. L. le 22, à 0 h. 26.
D. Q. le 14, à 10 h. 2^o s. P. Q. le 28, à 3 h. 55^o

OCTOBRE. —

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

1	Lormes, Beaumont-la-F.. M. rs sur-A ^o ., Billy.
2	Guipy, Menou.
3	
4	
5	st-Saulge, Magny.
6	Corvol-l'Orgueilleux.
7	Bouhy.
8	
9	Dornes.
10	Nevers.
11	
12	Montigny-sur-Canne (2 j.), La Fermeté.
13	
14	Entrain.
15	Gorbigny.
16	Chamard.
17	
18	Appart à Cercy-la-Tour.
19	Clancy, st-Réverien, Garchy, Cercy-la-Tour.
20	Saint-Vérain.
21	
22	Arquian, Lüténay.
23	
24	Fours.
25	
26	Champal'ement, Mlère, Livry.
27	Monceaux, st-Laurent.
28	Donzy, Chantenay.
29	Brêves, Decize, Poiseux, Varzy.
30	Crux-la-Ville.
31	

1**

NOVEMBRE. — *Signe, le Sagitaire* ↗

Les jours décroissent de 40 m. le m. et 39 les.

DATES.	NOMS des Saints.	Lev du Sol.	Cou du sol.	Lever de la Lune.	Couch de la Lune.
1 Dim	TOUSSAINT.	8 48	4 38	3 58	2 20
2 lundi	Les Morts.	3 49	4 38	4 14	3 31
3 mard	s. Hubert	8 51	4 36	4 29	4 40
4 merc	s. Charles.	8 53	4 35	4 46	5 49
5 jeudi	s. Lié, pr.	8 54	4 34	5 3	6 58
6 vend	s. Léonard.	8 56	4 32	5 24	8 4
7 same	s. Achillas, é.	8 57	4 30	5 51	9 11
8 Dim	La Dédicace.	8 59	4 28	6 24	10 17
9 lundi	s. Ma hurin.	7 1	4 27	7 6	11 18
10 mard	s. Léon.	7 2	4 25	7 58	0 55
11 merc	s. Martin, év.	7 3	4 24	8 58	0 55
12 jeudi	s. Péreuse, m.	7 5	4 22	10 6	1 30
13 vend	s. Brice.	7 7	4 21	11 19	1 58
14 same	s. Maclou.	7 9	4 20	2	22
15 Dim	s. Eugène.	7 10	4 19	0 34	2 44
16 lundi	s. Edme, év.	7 12	4 18	1 51	3 2
17 mard	s. Aignan, év.	7 13	4 16	3 10	3 19
18 merc	ste. Aude, v.	7 14	4 15	4 32	3 38
19 jeudi	ste. Elisabeth.	7 16	4 14	5 58	4 0
20 vend	s. Edmond.	7 18	4 13	7 27	4 29
21 same	Prés. de N.-D	7 19	4 12	8 55	5 8
22 Dim	ste. Cécile, v.	7 21	4 11	10 17	6 0
23 lundi	s. Clément.	7 22	4 10	11 26	7 3
24 mard	s. Jean de la C.	7 24	4 0	0 18	8 17
25 merc	ste. Catherine.	7 25	4 0	0 56	9 36
26 jeudi	ste. Geneviève.	7 26	4 1	1 24	10 54
27 vend	Agricole	7 28	4 1	1 45	27
28 same	s. Sostènes.	7 28	4 2	2 2	0 58
29 Dim	AYENT.	7 30	4 2	2 17	1 19
30 lund	s. André.	7 32	4 2	2 32	2 26

NOVEMBRE.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

1	
2	Château-Chin, St.-Amand.
3	Luzy (2 jours), Lormes, Champlemy, Prémery.
4	
5	
6	
7	Azy-aux-Amoignes.
8	
9	Cosne, Druy, Pouges, Dornecy.
10	
11	Pouilly, Magny, St -Saulge, Blimes, Entrains.
12	Guérigny, Saint-Martin-du-Puits.
13	
14	Cossaye.
15	
16	Saint-Honoré.
17	
18	
19	Corbigny.
20	Bouby, st-Verain
21	Châtillon.
22	
23	Ouroux,
24	
25	Aunay, Tannay, Neuvy, St,Pierre.
26	
27	
28	
29	
30	Donzy, Decize.

P. L. le 5, à 10 h. 25' m. | N. L. le 20, à 10 h. 39' m.
D. Q. le 13, à 2 h. 37' s. | P. Q. le 27, à 3 h. 35' m.

DECEMBRE. — *Signe le Capricorne* %.

Les jours décroissent de 9 m. le m. et 8 le s.

DATES	NOMS des Saints.	Lev. du S. I.	Cou- du Sol.	Lever de la Lune.	Cou- de la Lune.
1 mard	s. Eloi.	7 33	4	2 8 48	3 3 34
2 merc	s. François-X.	7 34	4	3 2 4	4 2 40
3 jeudi	s. Mirocle.	7 36	4	3 2 24	5 2 49
4 vend	s ^{te} Barbe.	7 37	4	3 1	6 1 56
5 same	s. Sabas.	7 39	4	4 17	8 1
6 Dim	s. N ^o colas.	7 40	4	4 57	9 3
7 lund	s. Ambroise.	7 41	4	5 45	9 50
8 mard	CONC. de N. D.	7 42	4	5 41	10 45
9 merc	s ^{te} Gorgonie.	7 43	4	7 46	11 23
10 jendi	s ^{te} Valère, v.	7 44	4	8 57	11 53
11 vend	s. Fuséien.	7 45	4	10 9	9 05 19
12 same	s. Dalmase.	7 46	4	11 23	0 7 43
13 Dim	s ^{te} Luce, v.	7 47	4	1	0
14 lund	s. Nicaise.	7 48	4	0 0 38	1 14
15 mard	s. Maxim.	7 49	4	1 1 54	1 30
16 merc	s ^{te} Adél. Q.-T.	7 50	4	3 14	1 50
17 jeudi	s. Olympe.	7 50	4	4 40	2 14
18 vend	s. Gatien.	7 51	4	6 8	2 46
19 same	s. Memis.	7 52	4	7 33	3 28
20 Dim	s. Philogone.	7 53	4	8 51	4 26
21 lund	s. Thomas, ap.	7 53	4	9 54	5 40
22 mard	s. Zénon.	7 54	4	10 40	7 0
23 merc	s ^{te} Victoire.	7 54	4	11 13	8 19
24 jeudi	s. Vital. V.J.	7 55	4	11 35	9 37
25 vend	NOËL.	7 55	4	11 53	10 52
26 same	s. Etienne.	7 56	4	0 11	
27 Dim	s. Jean, év.	7 56	4	7 0 27	0 0 2
28 lund	s. Innocens.	7 56	4	8 0 41	1 11 11
29 mard	s. Thomas de C.	7 56	4	8 0 57	2 11 18
30 merc	s ^{te} Colombe.	7 56	4	9 1 16	3 23
31 jeudi	s. Syvestre.	7 56	4 10	1 39	4 33

P. L. le 5, à 5 h. 45¹ m.N. L. le 10, à 9 h. 23¹ s.D. Q. le 13, à 4 h. 53¹ m.P. Q. le 26, à 7 h. 43¹ s.

DECEMBRE.

FOIRES de la Nièvre indiquées à
jours fixes.

- 1 Pazy, Brinon.
2 Nevers, Beaumont-la-Ferrière.
3
4 Lormes, La Nocle.
5 Luzy (2 jours.)
6
7 La Charité, Frémery, Rouy.
8
9 Entrains, Marigny-l'Eglise.
10 Asnan.
11
12
13
14 Corbigny.
15
16 Chaumard.
17
18
19 Champallement.
20
21 Menou, Chamblemy, Saint-Saulge
22 Cervon.
23
24 Varzy.
25
26 Donzy.
27
28
29 La Rochemilay.
30
31

PRINCIPAUX MARCHÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Nevers.

Decize, Fourchambault, Vendredi. — *St-Saulge, Fours, Samedi.* — *Nevers, Mercredi et Samedi.* — *St-Pierre-le-Moûtier, Mardi et Jeudi.* — *Dornes, mercredi.* — *Pougues, tous les Jeudis.*

Arrondissement de Clamecy.

Clamecy, Mercredi. — *Corbigny, Vendredi.* — *Lormes, Varzy, St-Rémy-en, jeudi.* — *Entrain, samedi.* — *Tannay, lundi.*

Arrondissement de Cosne.

Cosne, mercredi et vendredi. — *Donzy, samedi.* — *La Charité, vendredi et samedi.* — *Pouilly, lundi, mercredi et vendredi; le vendredi-saint et le 29 juin.* — *Prémery, mardi.* — *St-Amand, lundi.* — *Château-neuf, vendredi.*

Arrondissement de Château-Chinon.

Château-Chinon, tous les lundis, depuis le lundi qui précède le 1^{er} novembre jusqu'au 24 juin. — *Châtillon, jeudi, samedi; Bœufs-gras, tous les lundis, depuis le 1^{er} juin jusqu'à la fin d'octobre.* — *Lazy, tous les mercredis, depuis celui qui suit le 1^{er} novembre jusqu'à la Mi-Carême.* — *Moutins-Engilbert, tous les mardis.* — *Vandenesse, vendredi.*

FOIRES

Des départemens de l'Allier, du Cher, de l'Yonne et de Saône-et-Loire.

Rangées par ordre alphabétique.

Nota. Les Foires qui se trouvent un jour férié, ou de dimanche, sont reportées au lendemain.

Les Foires mobiles sont séparées des Foires fixes par un trait ainsi figuré. —

ALLIER.

Ainai, 25 janvier, 26 mars, 25 avril, 15 juin, 24 août 9 septembre, 9 et 29 octobre, 9 décembre. — *Mercredi de la Pentecôte, samedi avant la Madeleine. Arfeuilles, 20 mai, 4 octobre.* — *Le premier vendredi de carême, la veille de la Fête-Dieu.*

Andes, 25 janvier, 14 et 28 mai, 11 juin, 22 juillet, 9 octobre.

Bellenay, 25 avril, 25 juin, 16 août, 12 novembre. — *Bessai, 22 août, 9 novembre.*

Besson, 20 avril, 5 novembre.

Billy, premier mars, premier avril, 9 mai, 22 juin, 11 août, 25 septembre, 25 octobre, 25 novembre.

Bourbon-l'Archambault, 24 avril, 6 juin, 11 août, 27 octobre, 17 décembre. — *Le lundi 15 jours avant le lundi-gras, le lundi-gras, le troisième lundi de carême.* — *Tous les mercredis, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} mai, marché aux moutons, porcs et veaux gras.*

Braise, le lundi avant Noël. — *Bussat, 19 mars, 11 mai, 21 décembre.*

Bussières, 22 juillet.

Buxière, 6 mai, 21 septembre, 21 décembre.

Le mercredi après Pâques. — *Cérilly, 5 mai, 6 et 25 juillet, 18 septembre.* — *Lundi avant Noël, le lundi avant le lundi-gras, le jeudi avant la mi-carême, le lundi après la St.-Martin.*

Chantelle , 22 janvier , 22 juillet , 18 octobre , 25 nov .
— Jeudi de la Passion , le jeudi après l'Ascension .

Chappes , 16 août , 9 octobre . — Jeudi après Pâques .

Charroux , 7 janvier , 28 mai , 11 septembre . — Le lundi après la mi-carême .

Château , 21 septembre .

Châtel-de-Neuvre , 30 juillet , 14 novembre .

Châtel-Montagne , premier et 15 février , premier septembre , 13 octobre , 20 décembre . — Vendredi de la Passion , la veille de la Pentecôte .

Châtelus , 5 février , 15 mai , 18 septembre . — Le lundi de Quasimodo .

Chevagnes , 10 janvier , 30 avril , 7 août .

Cosne , 10 janvier , 28 et 29 avril , 6 août , 18 octobre . — Le jeudi de la mi-carême , le mardi avant la St. Jean .

Couleuvre , 28 août . — Lundi de Pâques , mardi de la Pentecôte .

Coulanges , jeudi après la Nativité .

Cressanges , 15 janvier , 10 avril , 3 mai , 4 juin .

Cusset , 26 juin , 29 septembre , 26 novembre . — Jeudi après l'Annonciation , jeudi après la Nativité .

Dompierre , 21 janvier , 22 février , 26 mars , tous les mercredis de mai , 30 juin , premier et 25 août , 16 novembre , 3 déc . — Mercredi après la Pentecôte .

Donjon , 2 et 13 janvier , 2 mai , 24 juin , 17 août , 8 septembre , 7 décembre . — Premier lundi de carême , lundi après la mi-carême , lundi-saint .

Ebreuil , 13 février , 8 avril , 25 mai , 9 août , 2 octobre , 13 décembre .

Echassières , 9 septembre .

Escurolle , 30 juin .

Ferrières , 15 mai , premier juin , 3 août , 3 novembre . — Lundi après la mi-carême , jeudi après le Quasimodo .

Franchaise , 4 mai , 8 et 22 juin . — Lundi un mois avant le lundi-gras , vendredi avant le dimanche de la Passion .

Gannat , 4 mai , 14 septembre , 18 novembre , 22 décembre . — Premier mardi de carême , premier lundi après sainte-Procule .

Gannat-sur-Loire , 22 avril , premier juin , premier octobre , 19 décembre .

Hérisson , 11 février , 2 septembre , 20 octobre , 6 décembre . — Mercredi après Pâques , mercredi après la Pentecôte .

Huriel , 6 janvier , 3 février , 25 avril , 8 juin , 29 septembre , 11 nov , 8 décembre . — Jeudi-saint .

Isserpent , 3 mars .

Jaligot , 17 août . — Jeudi de la Passion .

La Chapelaude , 11 mai .

Lapalisse , 16 janvier , 16 février , 12 mars , 6 mai , 16 juin . 6 août , 2 octob ., 13 nov ., 28 décemb .

Liernolle , 25 novembre .

Limoise , 29 janvier , 28 avril , 23 juin , 15 sept .

Lrci , 13 janvier , premier mai , tous les lundis de mai jusqu'au 26 juin , 10 novembre . — Premier lundi de carême , lendemain de l'Ascension , lundi après la st. Roch .

Malcorne , 22 janvier , 26 avril , 7 septembre . — Jeudi après la Pentecôte .

Marcillat , 24 avril .

Mayet-de-Montagne , 5 janvier , 9 mai , 25 juin , 26 août , 23 novembre . — Le mercredi après Pâques , troisième mardi après Pâques .

Meulne , 20 janvier , 7 mai , 20 juin , 17 août , 30 novembre . — Veille de la Pentecôte .

Molle , premier mi .

Montluçon , 2 mai , 29 août , 6 octobre , 22 décembre . — Lundi avant la Purification , jeudi de la Passion , lundi avant la Pentecôte .

Montaignet , 17 janvier , 24 février , 24 mars , 25 avril , 23 juin , 26 juillet . — Dernier samedi de mai , samedi après le 8 décembre .

Montigut-le-Blin , mardi de la Pentecôte .

Montmaraul , premier février , 30 juin , premier septembre , 9 décembre . — Mercredi-saint , mercredi des Rogations , mercredi avant la Toussaint .

Montier , premier mai , 20 juin , 24 août , 27 septembre , 9 novembre , 27 décembre . — Jeur des Cendres , veille de la mi-carême .

Gulins, 5 janvier, 11 juin, 30 août, 29 septembre, 18 octobre, 12 novembre, premier et 22 décembre. — Premier lundi de carême, lundi de la semaine de la Passion.

Néris, 5 février, 23 juin, 31 octobre.

Neuilli-le-Réal, 13 août, 4 octobre, 4 décembre. — Lundi 15 jours avant le lundi gras, deuxième et troisième lundis de mai.

Nocq, lundi après l'Assomption.

Parai-le-Frésil, 21 septembre.

Périgni, 22 février.

Pierrefitte, 23 juin, 6 septembre. — Le samedi de la Passion.

Rongères, 21 juillet.

St.-Clément, 25 février, 6 juin, 16 août, 8 octobre.

St.-Christophe, 26 juillet.

St.-Ennemond, 10 août.

St.-Gérand-le-Pui, 7 janvier, premier juillet, 26 août, premier décembre.

St.-Gerand-de-Vaux, 6 juin, 16 août, 24 novembre. — Le mardi après Pâques.

St.-Germain-des-Fossés, 17 mai, 9 septembre.

St.-Hilaire, 2 janvier, 19 avril, 19 et 30 mai, 4 septembre. — La veille du dimanche de la Passion.

St.-Léon, le lendemain de l'Ascension.

St.-Loup, premier septembre, 13 décembre.

St.-Menoux, 13 juillet, 26 août, 20 novembre, 27 décembre. — Lundi trois semaines avant le lundi gras, lundi de Pâques, mercredi de la Pentecôte.

St.-Pourçain, 18 juin, 28 août, 6 décembre. — Le lundi-saint.

St.-Pourçain-sur-Besbre, 9 septembre.

Saligny, premier mars, 10 août, 7 octobre. — Mercredi après Pâques, samedi avant la St.-Jean.

Serville, 20 janvier, 23 avril, 18 octobre.

Seuillet, le lendemain de l'Assomption.

Souvigny, 22 janvier, 11 mai, 28 juin, premier août, 20 septembre, 31 décembre. — La veille des Rameaux, le mercredi d'après la St.-Luc.

Thionne, 28 octobre. — Treteau, 22 septembre.

Urcet, 2 janvier, 28 juin. — Lundi de Quasimodo, lundi après St.-Michel.

Valou, 5 février. — Mardi de la Passion.

Valigny-le-Monial, 6 février, 12 juin, 19 septembre, Varennes-sur-Allier, 3 février, 2 mai, 24 juin, 9 octobre. — Le troisième lundi de carême.

Varennes-sur-Tesche, 8 juillet.

Vaumas, 27 avril, 16 septembre, 9 nov., 31 déc.

Veurdre, 5 janvier, 23 février, 15 avril, 2 juillet, 4 août, 6 décembre. — Lundi avant la Saint-Luc. Vichi, 25 janvier, 24 février, 25 avril, 11 juin, 18 octobre, 9 novembre, 9 décembre.

Vieure, lundi de la Passion, lundi après la Toussaint.

Villefranche, 1^{er} août, 8 septembre, 1^{er} décembre. — Premier lundi de carême, lundi avant la Passion, lendemain de la Trinité.

Villeneuve, 15 mai, 22 juillet, 9 décembre.

Voussac, 14 octobre. — Lundi de Quasimodo.

Ygrande, 17 janvier, 24 et 25 mai, 14 juin, 13 septembre, 27 novembre. — Deuxième lundi de carême.

FOIRES DU CHER.

Apremont, 25 avril, 16 août, 25 novembre.

Argent, premier décembre.

Aubigny, 13 janvier, 28 mai, 8 juillet, 29 septembre, 10 novembre. — Premier samedi de carême, samedi après la mi-carême,

Barlieu, 20 janvier, 19 octobre.

Baugi, 10 janvier, 22 février, 25 avril, 11, 23 et 29 juin, 21 septembre, 9 octobre, 23 novembre.

Blancafort, 22 octobre — Lendemain de Pâques.

Blet, 16 juin, 2 août.

Boulleret, 30 avril, 4 juin, 15 septembre, 15 octobre.

Bourges, 20 mai, 20 juin, 24 juin foire et louée; 19 et 24 août, 25 octobre, 2 novembre, louée; 11 novembre, dite St.-Martin; 24 décembre, dite du Palais (20 jours). — Le mercredi des cendres.

Charentou, 19 août, 29 septembre, 5 décembre. — Lundi avant la Pentecôte.

Charost, 2 novembre.

Châteaumeillant, 2 janvier, 2 février, 5 mai, 19 juin, 1^{er} juillet, 16 août, 30 septembre, 16 octobre, 12 nov., 6 décemb. — Premier mardi de carême, vendredi avant la Passion, lundi avant la Trinité. Châteauneuf-sur-Cher, 3 février, 22 août, 13 octobre, 17 décembre. — Lundi près St.-Martin, mardi de la Passion, lundi des Régations, lundi après la st.-Pierre.

Concrensault, 29 octobre. — Lundi de la Trinité. Culan, 10 et 17 janvier, 10 et 25 mai, 7 et 21 juin, 15 juillet, 11 et 29 août, 29 décembre — 3^e samedi d'octobre, 1^{er} et 2^e samedis après la saint-Martin, mardi-saint.

Dampierre, 30 juin.

Dun-le-Roi, 23 janvier, 21 décembre — 3^e samedi de carême, samedi avant le 3 mai, lundi après la Saint-Michel, de nier samedi d'octobre.

Epineuil, 29 juin, pr^{ier} m^{er} août.

Germigny, 2 mai, 3 novembre.

Graçai, 3 février, 26 mars, 19 juⁿ, 5 septembre, 29 octob., 17 décemb. — Premier lundi de carême.

Henrichemont, 22 janvier, 8 mai, 2 juillet, 30 a^{oût} — Mercredi après les Morts, mercredi des cendres.

Jallonges ou Pesselières, premier juiu, 24 août, 18 octobre. — Lundi de la Passion.

Jards, 7 janvier, 21 mai, 22 juillet, 4 octobre.

La Chapelle-d'Angillon, 14 septembre. — Jeudi avant l'Ascension.

Le Châtelot, 4 février, 19 juillet, 26 avril, 1 déc. — Jendiay, la foire d'Orval, lundi apr. les Morts.

La Faye-Livron, 24 juin.

La Guieche, 10 a^{oût}, 28 octobre, 22 décembre.

Le Jeudi-saint.

Lavérdines, 18 mai, 24 juin, 22 septembre.

Léré, 13 mai, 9 juin, 25 septembre, 12 novembre.

Les Aix, premier mai, 24 juin, 29 a^{oût}.

Lignières, 13 janvier, 25 juin, 6 a^{oût}, 11 décemb.

Mercredi avant le jeudi-gras, lundi-saint, premier jeudi de mai, Jeudi avant la Pentecôte, Jeudi avant la St.-Michel, jeudi avant la St.-Martin.

Mareuil, 29 octobre.

Massai, 11 janvier, 26 mai, 5 juillet, 8 septembre, 15 novembre, 21 décembre.

Melun, 21 a^{oût}, 6 septembre, 30 novembre. — Dernier mercredi de janvier, premier mercredi de carême, premier mercredi d'octobre.

Meillant, lundi de la Passion.

Néronde, 24 juin, 8 septembre, louée.

Neuvi-le-Barrois, 9 octobre.

Neuvi-sur-Barangeon, 6 mai, 23 juin, 16 a^{oût}, 24 sep., 25 nov. — Lundi avant le dimanche-gras.

Panserolles, 22 mai, 24 septembre.

Quantilli, 3 février.

Quincey, 28 mai, 4 et 24 juin, 11 et 21 octobre. — Lundi de Quasimodo.

Rians, 26 juillet.

Raimond, 22 juillet, premier septembre — Lundi de Quasimodo, cinquième lundi après Pâques, lundi après les Morts.

St.-Amand, 3 a^{oût}, 31 décembre. — Lundi avant la Parification, premier lundi de carême, 3^e lundi après Pâques, lundi avant St.-Jean, lundi avant St.-André, lundi après la nativité, lundi après St.-Luc.

St.-Bouisse, 26 mai, 22 juin, 12 septembre, St.-Germain-sur-l'Aubois, 7 octobre, 22 novembre.

Lundi de l'âmes, lundi de la Pentecôte.

St.-Vitte, 3 mai, 25 novembre.

Sens-Beaujeu, 12 janv., 21 fév., 25 mai, 11 sep., 2 oct.

Sancergues, 1^{er} mars, 5 mai, 25 a^{oût}, 2 nov., 21 déc.

Sancerre, 1^{er} samedi de février, 2^e samedi de juin. — 1^{er} samedi de novembre, 1^{er} septemb. — Mercredi de la Passion, 5^e lundi après Pâques.

Sancoins, 5 juillet, 5 octobre, 30 novembre. — 15 jours avant les cendres (du marché), Jeudi avant la Purification, jeudi avant la Pentecôte.

Thaumiers, 9 a^{oût}. — Jeudi après la mi-carême, jeudi après la Pentecôte.

Vesdun, 22 janvier, 17 juin, 25 a^{oût}.

Vierzon-Ville, 8 mars, 30 juin, 25 a^{oût}, 13 novembre. — Mercredi de la Pentecôte.

Vignonx-sur-Barangeon, 15 juin, 20 octobre.

FOIRES DE L'YONNE.

Aillant, 17 janvier, 4 juillet, 10 nov. — Jeudi-Saint-Anci-le-Franc, 29 janvier, 28 mars, 3 mai, 50 juillet, 9 septembre, 30 octobre.

Appoigny, 20 janvier, 10 mai, 16 juin, 30 août, 15 octobre.

Arclis-sur-Cure, 14 novembre.

Arthouまい, 2 avril, 23 mai, 21 septembre, 29 décembre.

Auxerre, 22 juillet, 11 novembre (3 jours). —

Lundi avant le 2 février, lundi de la Passion, lundi avant la Pentecôte, lundi avant le 8 septembre.

Avalon, 2 mai, 23 juin, 1 septembre, 29 octobre, 18 novembre, 17 décembre. — Jeudi-Gras, jeudi de la Passion.

Bléneau, 25 janvier, 6 mai, 26 juillet, 18 octobre.

Brienne, 25 janvier, 6 mai, 24 juin, 2 septembre, 25 novembre. — Vendredi-Saint.

Bussi-en-Othe, 6 février, 8 juin, 8 septembre, 28 octobre.

Ceriziers, 24 février, 20 mai, 28 août, 15 octobre.

Chablis, 1 mai, 31 août, 31 octobre, 31 décembre.

— Jeudi de la première semaine de Carême, jeudi-Saint, samedi avant le 14 juillet.

Chessey, 15 mars, 11 septembre, 26 décembre. — Lundi de la Pentecôte.

Champignuelles, 22 janvier, 29 juillet, 29 septembre, 30 novembre. — Lundi-Saint.

Charentenai, dimanche des Rameaux.

Charni, 25 janvier, 3 mai, 28 juin, 28 octobre. — Jeudi-Gras.

Châtel-Censoir, 22 mars, 9 mai, 26 juillet, 25 août, 20 octobre, 6 décembre.

Châtelux, 2 juin, 17 juillet, 27 septembre, 29 novembre, 29 décembre.

Chaumont-sur-Yonne, 26 mars.

Chenit, 16 août, 4 décembre. — Jeudi ayant le dimanche des Rameaux.

Chéroi, le 16 août, 19 octobre. — Le mardi avant le 17 janvier, mardi après les 4 mai, 29 août, mardi après Pâques et la St.-Pierre.

Chevillon, 13 avril, 10 juillet.

Coulange-la-Vineuse, 22 janvier, 11 juin, 12 septembre, 25 novembre.

Coulange-sur-Yonne, 17 janvier, 25 avril, 10 août.

Courson, 28 février, 6 mai, 28 juin, 16 août, 4 novembre, 30 décembre.

Cüssi, 26 janvier, 22 avril, 26 juin, 31 août, 10 nov.

Cravan, 26 octobre. — Mercredi avant le 2 février, mardi avant la mi-Carême, mardi avant la Saint-Jean, mercredi avant le 8 septembre, mardi avant la Saint-Thomas.

Cruzi, 1 mai, 17 août, 1 décembre.

Dannemoine, 22 janvier, 9 mai, 18 septembre.

Dixmont, 20 juin, 8 décembre.

Druy, 4 février, 4 mars, 9 octobre.

Etuis, 22 février, 29 juin, 18 octobre.

Grand-Champ, 21 mai, 9 octobre, 15 décembre. —

Luudi-Gras, premier mercredi après Pâques.

Guillon, 21 janvier, 25 avril, 30 juin, 29 septembre, 6 décembre.

Joigny, 2 janvier, 10 août, 14 septembre, 1 octobre.

La Celle-Saint-Cyr, lundi après le 16 juin, 1 oct.

Lainsecq, 19 mars, 15 avril, 25 mai, 2 juil., 5 juillet, 6 septembre, 25 octobre, 11 novembre, 2 jours.

Labreuille, 1 mars, 18 avril, 10 août.

La Ferté-Loupière, 9 mai, 30 août, 25 novembre.

— Premier vendredi de Carême.

Les Ormes, 9 septembre.

Leugny, 15 février, 25 mars, 19 juin, 25 août, 21 28 décembre.

Liguier, 19 mars, 11 juin, 14 juillet, 20 août, 25 octobre, 21 décembre.

L'Isle, 23 avril, 27 juin, 24 août, 9 octob., 9 déc. —

Lundi-Gras, lundi de Pâques, mardi après la Pentecôte, jeudi avant Saint-Martin.

Mailli-Château, 4 mars, 4 juillet, 30 août, 4 déc.

Mailli-la-Ville, 16 janvier, 20 mai, 20 avril, 17 juin, 10 septembre.

Maligni, 22 janvier, 25 août, 30 novembre.

Mige, 25 janvier, 26 juillet, 6 déc. Lundi-Saint.

Montréal, 13 janvier, 26 mars, 5 mai, 11 juin, 23 août, 1 décembre.
 Neuilly, 15 janvier, 6 mai, 16 août, 2 novembre.
 Noyers, 17 janvier, 6 juin, 1 août, 21 septembre, 6 décembre. — Premier lundi de Carême, lundi-Saint, lundi après les Morts.
 Neuville-Saint-Pierre, 1 mai, 2 juin, 24 août, 29 septembre, 2 novembre. — Jour des Cendres.
 Ouaïne, 15 mars, 10 octobre, 30 novembre.
 Perreux, le 16 des mois de mars, mai, juin, août, septembre et novembre, 6 mai.
 Pontigny, 16 novembre. — Mardi de la Pentecôte.
 Pont-sur-Yonne, 16 août, 25 octobre. — Jeudi de Carême.
 Prunois, 11 juin, 10 août, prem. r et 18 octobre, 28 décembre. — Lundi après la Quasimodo.
 Quarré, 7 janvier, 24 avril. — Lendemain de la Trinité.
 Ravières, 5 février, 16 août, 28 octobre. — Mardi avant la mi-Carême, mardi de la Pentecôte, mardi avant la Saint-Thomas.
 Saïnt-Puits, 27 janvier, 12 mars, 3 juin.
 Saint-Bris, 1 janv., 30 juin, 16 octobre, 1 décembre.
 Saint-Cyr, 20 février, 10 septembre, 20 décembre. — Lundi après le 16 juin.
 Sainte-Pallaye, 28 avril, 8 octobre. — Lendemain de la Pentecôte.
 Saint-Fargeau, 1 juin, 25 juillet, 21 septembre, 21 décemb. — Jour des Cendres, Mardi de Pâques.
 Saint-Florentin, 4 janvier, 29 avril, 22 juin, 13 août, 29 octobre, 27 novembre. — Premier lundi de Carême.
 Saint-Julien-du-Sault, 25 août, 19 et 25 octobre. — Mercredi des Cendres, mardi de la Pentecôte.
 Saint-Martin-d'Ordon, 1 mars, 25 juin, 21 décemb.
 Saint-Sauveur, 30 janvier, 9 mai, 22 juin, 1 sep., 30 octob., 6 decemb. — 4^e Dimanche de carême.
 Sainte-en-Puisaye, 1 ma, 29 septembre.
 Seignelai, 25 février, 17 mai, 2 juillet, 19 octobre. — Jeudi après le Quasimodo, jeudi avant Noël, 1^{er} jeudi de chaque mois.

Sementron, 3 février, 23 avril, 15 octobre.
 Sens, 12 mars et 24 juin, 2 jours; 1 septembre, 4 jours; 12 septembre et 30 novembre, 4 jours.
 Sépanges, 26 avril, 5 juillet, 12 novembre. — Premier lundi de Carême.
 Sergines, 25 mai, 3 nov. — Premier lundi de Carême.
 Sougères, 25 janvier, 8 juin, 18 novembre.
 Tanlay, 9 mai, 29 août, 28 décembre.
 Thury, 8 mars, 15 juin.
 Touci, le premier samedi de chaque mois, 1 et 30 juin. — Veille des Rameaux, beau marché.
 Tonnerre, 3 janvier, 13 mai, 25 juin, 29 septembre, 12 novembre. — Lendemain des Cendres, jeudi de la Passion.
 Tonigny, 1 mai, 6 septembre.
 Treigny, 9 février, 6 juin, 18 juillet, 30 octobre.
 Vermenton, 30 avril, 6 juillet, 10 août, 31 octobre, 23 novembre. — Vendredi avant le 2 février, mardi-Saint, vendredi avant la pentecôte, vendredi avant le 8 septembre, veille de Noël. — Gros marché le mardi avant les Rois.
 Venizy, 30 avril, 30 août.
 Vézelay, 25 janvier, 24 février, 14 mars, 15 mai, 15 juin, 23 juillet, 18 août, 14 septembre, 18 octobre, 5 novembre, 13 décemb. — Mardi-Saint.
 Villefranche, 29 avril.
 Villiers-Saint-Benoît, 12 juillet.
 Villeneuve-les-Genêts, 12 juillet.
 Villeneuve-la-Guyard, 25 août. — Lundi après Pâques, lundi après le 25 novembre.
 Villeneuve-sur-Yonne, 25 juin, 29 septembre, décembre. — Veille de la Passion.
 Villeneuve-sur-Yonne, 25 janvier, 16 août, Vendredi-Saint.

FOIRES DE SAÔNE-ET-LOIRE

Aleci, 8 février, 7 septembre.

Auglere, 20 novembre.

Autun, 14 et 28 janvier, 1^{er} mars, 7 et 26, 1^{er} juin, 31 juillet, 1^{er} et 27 sept., 20 octobre

et 28 nov., 19 décembre — Veille des rameaux.
 Beaurepaire, 17 mai, 20 août.
 Bei, 18 avril. — Premier lundi après le premier dimanche d'août.
 Bellvesvres, 13 janvier, 30 juin, 6 novembre. — 1^{er} samedi après les cendres, 4^e lundi de carême.
 Blanzi, 10 avril, 24 juin, 27 août, 11 novembre.
 Bois-Sainte-Marie, 10 janvier, 1^{er} avril, 5^{er} mai, 3^{er} août, 8 septembre, 25 novembre.
 Bourbon-Lanci, 25 janvier, 25 février, 30 mars, 28 juillet, 24 août, 9 et 27 octobre, 24 novembre, 22 décembre. — Premier et dernier samedi de mai.
 Bourg-le-Comte, 22 juin, 30 septembre, 14 nov.
 Brancion, 22 février, 6 avril, 6^{er} et 30 juin, 6 septembre, 25 novembre.
 Brange, 26 juillet, 25 septembre.
 Bragni, 14 mai.
 Buxi, 2 février, 2 mai, 18 octobre.
 Chagni, 12 juin, 30 août, 15 octobre, 14 décembre. — Le jeudi avant le 2 février.
 Châlon, 11 et 27 février, 25 juin, 9 août, 50 octob.
 Chamilli, 1^{er} juillet, 1^{er} septembre, 12 novembre. — Le premier mardi après pâques.
 Charolles, le 2^e mercredi de chaque mois.
 Châteauneuf, 29 janvier, 23 mai, 2 juillet, 22 août, 19 novembre. — Mardi avant pâques.
 Château-Renaud, 6 juillet, 10 août.
 Chaslas, 4 décembre.
 Chemai, 13 mai, 3 août, 28 octobre.
 Chauffailles, 1^{er} jeudi de chaque mois.
 Ciel, 1^{er} lundi après le 9 septembre.
 Clondeau, 26 janvier, 2 mai, 1 juillet, 29 septemb. 6 décembre.
 Cluni, 5 janvier, 30 avril, 28 juin, 1^{er} août, 1 et 30 septembre, 12 novembre, 12 décembre — La veille du dimanche gras, la veille des rameaux, la veille de la pentecôte.
 Crmatin, 15 avril, 16 août, 22 décembre.
 Nches, 16 janvier, 8 mars, 23 avril, 23 mai, 23 juin, 1 octobre, 10 novembre.

Crat, 28 janvier, 5 avril, 7 mai, 14 juin.
 Cressi, 6 octobre.
 Crèches, 24 juillet, 13 décemb. — Veille des rameaux.
 Cronat, 19 janvier, 16 avril, 12 juin, 25 août, 16 septembre, 25 novembre.
 Cruzille, 25 février, 16 juin, 1 décembre. — Premier mercredi après pâques.
 Cuiseaux, 19 janvier, 6 février, 28 mars, 26 avril, 27 mai, 19 juil., 11 septemb., 28 oct., 12 decemb.
 Cuiseri, 21 janvier, 20 février, 22 mars, 21 avril, 21 mai, 19 acut, 27 septembre, 23 octobre, 22 novembre, 22 décembre.
 Cussi, 24 février, 10 juin, 25 septemb., 27 déc.
 Demigni, premier mardi après la pentecôte, premier lundi après la St.-Luc.
 Devrouze, 28 avril, 7 juillet.
 Diconne, 15 juin, 6 septembre.
 Digoüi, 14 février, 19 avril, 10 juin, 22 juillet, 28 août, 29 novembre.
 Dompierre-les-Ormes, 18 janvier, 9 février, 6 mars, 9 avril, 10 mai, 8 juin, 30 juillet, 21 août, 12 septembre, 15 octob., 21 novembre, 31 décemb.
 Dommartin, 2 et 11 février, 2 juin, 25 août, 4 déc.
 Dondia, 7 février, 6 juin, 15 novembre.
 Epervans, 8 avril, 15 septembre.
 Epinac, 3 juillet, 25 octobre.
 Etang, 29 septembre.
 Essertennes, 14 mars, 14 mai, 14 juillet, 15 octob.
 Flacé, 29 avril, 14 août, 7 novembre.
 Fontaine, 12 janvier, 13 mai, 2 septembre.
 Frangi, 10 octobre.
 Genlardi, 13 mars.
 Genouilli, 18 février, 6 mai, 1 juillet, 13 août.
 Gergi, 22 septembre.
 Gigni, 5 mai.
 Givri, lundi après le 2 février, lundi après le 6 mai, lun li après le 25 novembre, 1^{er} lundi de septemb.
 Gourdon, 17 août, 8 décem. re.
 Gueugnon, 15 janvier, 10 avril, 18 juin, 17 août, 26 septembre, 20 décembre.

Issi-l'Evêque , 20 janvier , 17 mars , 2 mai , 7 juin , 24 juillet , 7 novembre .

Jonci , 12 février , 25 mai , 23 novembre .

Jouvence , premier mardi après le 6 janvier , premier mardi de carême , premier mardi après le 11 mai , premier mardi après le 27 juillet , premier mardi après le 8 septemb. , premier mardi après le 1 nov. .

Juilli , 22 mars , 20 juin , 18 septemb. , 22 nov. , 5 déc. . Labalme , 26 août .

Labelouze , 12 février , 14 mai , 3 octobre . — Veille de la passion .

Labergement , 31 août .

Labussière , 20 février , 31 mars , 23 avril , 5 septembre , 5 novembre .

Laclayette , 1^{er} mardi de chaque mois .

La croix-boutier , 14 août .

Laguiche , 26 juillet .

Laives , 12 novemb. — Deuxième mardi après pâques .

Latanières , 9 janvier , 9 mai , 1 juin , 25 août , 5 déc. .

Lavillencuve , 10 octobre .

Lays , 19 mars , 30 juin , 16 août , 22 septembre .

Lécousserie , lundi avant pâques .

Lesbruyères , 12 janvier , 22 février , 16 mai , 13 juin , 11 août , 27 septembre , 18 décembre . — Deuxième mardi après pâques , 1^{er} mardi après le 9 octobre .

Lessard-en-Bresse , 23 avril , 14 août , 22 octobre .

Leyne , 7 janvier , 26 mars , 1 juin , 15 novembre .

Loisi , 16 mai , 20 juin , 3 août , 12 décembre .

Loogepierre , 12 juin , 9 août .

Louhans , 2 et 21 janvier , 5 février , 7 mars , 1 juin , 6 et 17 décembre . — Premier lundi de carême ,

lundi avant pâques , lundi avant la pentecôte , troisième lundi de juillet , premier lundi d'octob. , premier lundi de novembre .

Lucenai , 10 septemb. , 9 oct. , 24 novemb. — jeudi gras , mercr. après pâques , mardi de la pentec. .

Lugni , 12 mars , 23 avril , 29 août , 14 septembre , 6 décembre . — Lendemain de la pentecôte .

Lys , 8 mars , 15 juin , 8 août , 22 octob. , 22 nov. .

Macon , 20 mai , 10 août , 29 septemb. , 2 novemb. .

— Jeudi-gras .

Marcigni , 18 janv. , 3 février , 3 décemb. — 1^{er} Mercredi après quasimodo , 1^{er} jeudi après la pentecôte .

Marcilli , 3 mars , 27 avr. , 11 juin , 4 août , 9 oct. .

Marizi , 24 février , 28 juin .

Marn , 1 , 22 juin , 4 septembre .

Martigni , 9 mars , 4 mai , 18 septemb. , 9 novemb. .

Matour , deuxième jeudi de chaque mois .

Melai , 26 avril , 21 juillet .

Mervans , 1 mars , 2 mai , 1 août , 11 novembre .

Messei , 9 septembre .

Mesvres , 17 août .

Montbellet , 14 février , 25 mai , 11 juin , 21 décemb. .

Montcenis , 11 août , 11 octob. , 3 novemb. , 21 déc. .

— premiers mercredis de février et mars , mardi avant pâques , dernier mercredi d'avril , troisième mercredi de mai , les deuxièmes mercredis de juir , juillet et septembre .

Montceaux , 30 avril , 28 juin , 15 septembre .

Montconi , 7 avril , 16 août .

Mouthiers , 25 avril , 2 septembre .

Montpont , 4 janvier , 30 mai .

Mont-st. Vincent , 2 janvier , 15 mars , 20 avril , 29 juillet , 7 septembre .

Navilli , les 17 mai , juin , juillet , octobre .

Neuvi , 7 février , 4 avril , 2 août , 5 octobre .

Ouroux , 11 mars , 31 mai , 13 aout , 6 novembre .

Oyé , 7 juin , 3 et 11 juillet , 14 aout , 6 septembre , 8 octobre .

Parai , 6 février , 8 mars , 17 avril , 11 mai , 1 juin , 7 juillet , 26 août , 6 novembre , 23 décembre .

Pierre , 17 janvier , 20 avril , 1 juin , 18 septembre .

Pierreclos , 4 janv. , mars , mai , juil. , septemb. , nov. .

Pierreci , 25 mars , 5 mai , 4 juin , 15 juillet , 3 aout , 2 septembre , 2 novembre , 4 décembre .

Poulans , 29 aout .

Pruisé , 29 octobre .

Ruilli , premier lundi après quasimodo .

Rémigni , 22 juil'et .

Reuilli , premier lundi après le 9 septembre.
 Romenai , 25 janvier , 5 juillet , 9 septemb. , 12 nov.
 — Premier lundi après les rois , jeudi de la semaine de la passion , premier mercredi après la pentecôte.
 St.-Amour , 3 mars , 3 août , 14 décembre.
 St.-Bonnet-de-Joux , 26 janvier , 7 mars , 13 avril , 19 mai , 30 juin , 25 septembre , 16 novembre.
 St.-Bonnet-en-Bresse , 29 juillet , 4 octobre.
 St. Christophe , troisième jeudi de chaque mois.
 Ste.-Croix , 6 mai , 16 septembre.
 St.-Didier , 24 mai , 26 décembre.
 St.-Emiland , 9 avril , 18 mai , 17 juillet.
 St.-Etienne , 6 mai.
 St.-Germain , 18 septembre.
 St.-Germain-du-Bois , 4 mai , 6 septembre — Le lendemain de la trinité.
 St.-Germain-du-Plain , 30 juillet.
 St.-Ithaire , 10 février , 11 mai , 30 août , 30 septemb.
 St.-Jean-de-Vaux , 8 avril , 20 août , 18 décembre.
 St.-Jean-des-Vignes , 6 mai , 31 août.
 St.-Julien-de-Crai , 5 mai , 13 juin , 24 août.
 St.-Léger , 25 février , 27 avril , 6 juillet , 24 septemb. , 24 novembre , 26 décembre.
 St.-Léger-sous-Beuvrais , 4 et 16 mai.
 St.-Loup-de-Lasalle , 28 mars , 19 août , 12 décemb.
 St.-Marcel , 12 mars , 3 septembre.
 St.-Marin-en-Bresse , 13 avril , 11 juin , 2 septemb. , 3 décembre.
 St.-Maurice-des-Trés , 10 octobre. — Lendemain de la trinité.
 St.-Prix , 26 janvier.
 St.-Romain , 1 février. — Premier jeudi après pâques , derniers mercredis de mai et d'août.
 St.-Sorlin , 2 mai , 25 juin , 26 août , 29 novembre.
 St.-Urugo , 15 mars , 22 mai.
 St.-Valier , 31 janvier , 28 avril , 27 juillet , 13 sep.
 St.-Yan , 14 mars , 22 mai , 21 juin , 15 juil. , 9 sep.
 Sagi , 3 mars , 8 mai , 5 août , 30 septembre.
 Seillenard , 17 mars , 27 mai , 17 juillet , 1 septemb. , 17 novembre.

Sailli , 14 août.
 Salornai-sur-Guie , 18 janvier , 19 avril , 27 mai , 22 juin , 19 juillet , 4 septembre.
 Sauvigne , 23 février , 25 août , 3 octobre.
 Sassangi , 9 avril , 31 août.
 Savigny-en-Revermont , 15 janvier , 26 avril , 15 juin , 22 et 28 sepseptembre.
 Sennecei-le-Grand , 25 janvier , 8 mars , 8 mai , 8 juillet , 28 août , 8 novembre.
 Senosan , 17 janvier , 19 mars , 9 mai , 30 juin , 16 août.
 Sens , 7 juin.
 Serigni , 30 mars , 14 mai , 13 août , 16 octobre.
 Sigy-le-Châtel , 27 juin.
 Simandre , 24 avril , 22 juio , 24 août , 24 décemb.
 Simard , 3 février , 30 juin.
 Sologni , 6 mai.
 Sornai , 12 juillet.
 Toulnon-sur-Arroux , 17 janvier , 27 février , 28 avril , 25 juin , 20 juillet , 13 septemb. , 14 nov.
 — Premier jeudi après l'ascension.
 Tournus , 7 juau. , les 18 fev. , mars , mai , juin , août , septembre , novembre et décembre.
 Tramaies , 2 janvier , 1 février , 15 mars , 21 avril , 25 mai , 23 juin , 15 juillet , 7 août , 3 septembre , 13 octobre , 26 novembre , 15 décembre.
 Trembli , 26 mars , 18 mai , 16 août , 9 septembre , 9 décembre.
 Varennes-st.-Sauveur , 1 février , 7 juin , 30 août , 2 et 29 décembre. — 1^{er} mercredi après pâques.
 Verdun , 28 février , 24 juin.
 Verrière , 28 avril.
 Villegaudins , 15 mai , 15 octobre.
 Villeneuve-en-Montagne , 21 mars , 21 mai , 9 sep. , 7 novembre.
 Vitr. , 18 octobre.
 Vitris-sur-Loire , 24 avril , 14 août.
 Uchizi , 5 avril , 5 juin , 5 septembre.

FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE I^{er}, roi des Français, le 20 août 1830, né à Paris, le 6 octobre 1773, marié le 25 novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, fille de feu Ferdinand I^{er}, roi de Deux-Siciles, née le 26 avril 1782, reine de France; de ce mariage :

FERDINAND-PHIL.-L.-CH.-H.-J. D'ORLÉANS, prince-royal, duc d'Orléans, né à Palerme, le 3 septembre 1810.

LOUIS-CHARLES-PHIL.-RAPHAËL, Duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE, Prince de Joinville, né à Neuilly, le 14 octobre 1818.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS, Duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822.

ANT-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, Duc de Montpensier, né à Neuilly, le 31 juillet 1824.

LOUISE-MARIE-THÉR-CHAR.-ISAB. D'ORLÉANS (*Mademoiselle*), née à Palerme, le 3 avril 1812, mariée le 9 août 1833, à LÉOPOLD, Roi des Belges.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-AD.-FR.-LÉOP. D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Vallois*), née à Palerme, le 12 avril 1813.

MARIE-CLÉM.-CAR.-LÉOP.-CLOT. D'ORLÉANS (*Mademoiselle de Beaujolois*), née à Neuilly, le 3 juin 1817.

EUGÉNIE-ADÉLAÏDE-LOUISE (*Mademoiselle d'Orléans*), sœur du Roi, née le 23 août 1777.

MAISON DU ROI.

Aides-de-Camp du Roi.

MM. le baron Athalin — le vic de Rumigny. — le comte d'Houdetot — le baron Bérthois — le comte J. de La Rochefoucauld. — Heymès. — le bar. Damas. — le comte A. de Laborde. — le c^{te} Durosnel. — le duc de Choiseul. — le baron D'Or. — le baron Bernard. — le baron Gourgaud. — La Treyte.

Aide-de-Camp honoraire du Roi.

MM. le vicomte de Rohan-Chabot, La Treyte.

Cabinet du Roi.

MM. le baron Fain, co^s. d'état, 1^{er} secrétaire. — M. Camille Fain, sous-secrétaire.

Ecuyers du Roi.

MM. le marquis de Strada, Ecuyer-commandant.

MM. le comte de Strada. — Le baron de Préjean.

MAISON DE LA REINE.

Aumônier.

M. l'Abbé Guillon, évêque de Maroc.

Dame d'honneur.

Madame la marquise Delomieu.

Dames pour accompagner.

Mesdames la Marquise du Roure. — la marquise de Chantérac. — la maréchale comtesse de Lobau. — la comtesse Camille de Sainte-Aldégonde. — la comtesse de Bondy. — la comtesse de Mollien.

Chevalier d'honneur.

M. le comte Anatole de Montesquiou.

*Secrétaire des commendemens.*MM. Ondard, Octave Borel de Bretizelle, *s.-secr.*

MAISON DE S. A. R. Mgr. LE DUC D'ORLEANS, PRINCE ROYAL.*Aides-de-Camp.*MM. le chevalier Baudrand.—le baron Marbot.
—Gérard (Louis.)*Officiers d'Ordonnance.*MM. le comte de Montguyon, Bertin-de-Vaux,
De Chabaud-Latour, due d'Elchingen.*Secrétaire des Ordres.*

M. de Boismilon.

Ecuyer. M. le comte Cambis.

MAISON DE S. A. R.**MADAME LA PRINC. ADÉLAÏDE D'ORLÉANS,***Sœur du Roi.**Dame d'honneur.*

Madame la comtesse de Montjoye.

*Dames pour accompagner.*Madame la comtesse de la Tour-du-Pin (Zéphy)
Madame la vicomtesse de Rumigny.*Chevalier d'honneur.*

M. le comte de Chastellux (Alfred.)

Secrétaire des Ordres.

M. Lamy.

Service de Santé.

Prés LL. MM. et LL. AA. RR.

MM. Marc, Auvity (Pierre), Médecins ;
Pasquier père, Pasquier fils, Chirurgiens.

MINISTRES SECRETAIRES D'ETAT.MM. le Maréchal Mortier, duc de Trévise,
ministre de la Guerre et président du
conseil, rue Saint-Dominique.Persil, ministre de la Justice et des
Cultes, place Vendôme.De Rigny, ministre des Affaires Etran-
gères, boulevard des Capucines.Duchâtel, ministre du Commerce, rue
de Varennes, 26.Humann, ministre des Finances, rue de
Rivoli, 48.Thiers, ministre de l'Intérieur, rue de
Grenelle.Guizot, ministre de l'Instruction publi-
que, rue de Grenelle, 116 bis.Duperré, ministre de la Marine, rue
Royale-Saint-Honoré.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.M. le Ministre de la Marine, *Président.**Membres du Conseil. MM.*Bar. Duperré, *Vice-Président.*Comte Jacob, *Vice-Amiral.*Baron Tupinier, *Directeur des Ports.*

Lacourdais, *Directeur des fonds.*
Pouyer, *Directeur du personnel.*
N...

Secrétaire du Conseil.

Boucher, *Directeur des Constructions navales.*

CHAMBRE DES PAIRS.

M. le baron Pasquier, *Président*, hôtel de la Présidence, ou rue basse du Rempart, 54.

Le nombre des pairs est illimité. Leur dignité est conférée à vie et n'est pas transmissible par droit d'hérité. Les pairs ont entrée dans la chambre à 25 ans, et voix délibérative à 30. La chambre est présidée par le Chancelier de France; et, en son absence, par un pair nommé par le roi. Les princes du sang sont pairs par droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président. Les séances sont publiques comme celles des députés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

M. Dupin ainé C※, *Président*, hôtel de la présidence, rue de l'Université, 10.

Vice-Présidens. MM.

Bérenger O※; Etienne ※; baron de Lessert (Benjamen) C※; baron de Schonen O※.

La chambre des Députés est composée de 450 membres qui sont nommés pour 5 ans par les collèges électoraux.

Chaque département a un nombre de

Députés déterminé d'après sa population: celui de la Nièvre en a 4, qui sont:

MM. Boigues, ※ rue des Minimes, 12, au Marais.

Hector d'Aulnoy ※, rue des SS. Pères, 60.

Dupin ainé C※, hôtel de la présidence, rue de l'Université, 10.

Lafond, quai de la Tourelle, 21.

Il y a un bureau de poste près chaque chamb.

COUR DE CASSATION.

M. le C^{te} POITALIS, *Premier Président*, place Royale, 4.

MM. Boyer, *id.*, rue Cassette, 15.

M. le comte de Bastard-d'Estand, *id.*, rue des SS. Pères, 13.

le baron Zangiacomi, *id.*, rue de Vaugirard, 47.

Quarante-cinq *Conseillers.*

M. DUPIN ainé C※, *Procureur-général du Roi*, rue Coq-Héron, 5.

Avocats-Généraux. MM.

Laplagne-Barris. | Tarbé.

Voisin de Gartempe, fils | Parent.

Nicod. | N...

M. Laporte ※, *Greffier en chef*, rue Vaugirard, 7.

COUR DES COMPTES.

M. le Marq. BARBÈ-MARBOIS *Premier Président*, place de la Madeleine,

M. le vicomte d'Abancourt.

M. de Gascq,

M. le marq. d'Audiffret.

Dix-huit Conseillers-Maîtres.

M. le baron Schonen Procureur-gén. du Roi, et
de l'Université, 84.

M. Delasalle ✽, Greffier en chef, rue st.-Dominique, 83.

Président

ACADEMIE DE BOURGES.

Les Départemens du Cher, de l'Indre et de la Nièvre, forment le Ressort de l'Académie.

MM. RAYNAL ✽, Insp.-gén. hon. de l'Université.

— Vincent, Inspecteur.

— Vidal,

— Archambault de Monfort, Secrétaire.

— Longuet, Inspecteur honoraire.

LES 40 DE L'ACADEMIE FRANCAISE

Messieurs,

C. ^{te} de Cessac.	Droz.
Raynouard.	Casimir de Lavigne.
C. ^{te} Destutt de Tracy.	Brifaut.
Lemercier.	Guiraud.
Parseval-Grandmaison.	De Feletz.
V. ^{te} de Châteaubriand.	Royer-Collard.
Chev. de Lacroettelle.	P. Lebrun.
Duval-Pineu (Alex.).	B. ^{on} de Barante.
Campenon.	Etienne.
Michaud.	De La Martine.
De Jouy.	C ^{te} de Ségur (Phil.).
Baour-Lormian.	De Pongerville.
V. ^{te} de Bonald.	Cousin.
V. ^{te} Lainé.	Viennet.
Roger.	Jay.
M. ^{is} de Pastoret.	Dupin ainé.
Villemain.	Tissot.
Freyssinous.	Thijs.
De Quélen.	Ch. Nodier.
Soumet.	Scribe.

COUR ROYALE DE BOURGES.

A cette Cour ressortissent les Tribunaux de première instance et de commerce ci-après : (Cher). Bourges, Sancerre et Saint-Amand. (Nièvre). Nevers, Cosne, Clamecy et Château-Chinon.

(Indre). Châteauroux, Issoudun, La Châtre et Le Blanc.

Cette Cour est composée d'un Premier Président, trois Présidens d'Chambre, et vingt Conseillers.

M. MATER ✽, Premier Président, rue st.-Sulpice.

Présidens de chambre. MM.

BAUDOUIN-D'AULNE ✽, rue sawson ; HEUILHARD DE MONTIGNY ✽, rue Porte-Jaune ; DUBOIS ✽, rue de la Femme qui accouche.

M. Trottier ✽, Président hon., rue de Lignière.

Conseillers. MM.

Le b.^{on} Calande de Clamecy ✽, rue de la Femme qui accouche.

Blondet ✽, rue Moyenne ;

Girard de Villessaïson, rue du Guichet ;

Brunet-d'Anyault, rue des Vieilles Prisons ;

Geoffrenet de Fontblain, rue du Dieu d'amour ;

Bezaye de Mazières ✽, rue Jacques Cœur,

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. SAUZEY, Grand-Maître de l'Université
de Paris.

Arsène Dubrac, rue st.-sulpice ;
 Tixier de Ligny, rue samson ;
 Baille de Beauregard ~~※~~, rue Trompette ;
 Le Goube, place st.-Ursin ;
 Dufour d'Astafort, rue des Vieilles Prisons ;
 Corbin de Mangoux, rue Paradis ;
 Rapin (Jules), rue du Collet d'or ;
 Corrand-Lalesse, rue des sues ;
 Jacquemet, rue du vieux Poirier ;
 Aupetit-Durand, rue Notre-Dame de Salles ;
 Brunet (Laurent), cloître st.-Etienne ;
 Trottier fils, rue d'Auron ;
 Tassin, place de l'Arsenal ;
 Bonnet, rue des Arènes.

Conseillers honoraires. MM.

Baucheton ※ .	Chevannes.
Dumoutet ※ .	Bouin.
Rapin père ※	

Conseillers - Auditeurs. MM.

Soumard, rue grand st.-Christophe ;
 Simon-Larochère, rue de Lignières ;
 Roulhac, rue st.-sulpice ;
 Eugène de Clamecy, rue d'Auron.

PARQUET. MM.

Pascaud ~~※~~, *Procureur général*, rue du Four chaud ;
 Eugène Corbin, *1^{er} Avocat gén.*, rue des 4 Pilliers ;
 Briolet, *2^{me} idem*, rue des Arènes.

Substituts. MM.

Louis Raynal, rue de la Cage-Verte.
 Robert de Chenevière, rue de la Vieille-Friterie.

La Cour royale se divise en trois Chambres.

M. le Premier Président préside habituellement la Chambre civile, et quelquefois les autres Chambres.

Composition des Chambres pour l'Année Judiciaire

1834 — 1835.

CHAMBRE CIVILE.

M. Mater ~~※~~, *Premier Président.*
 Dubois ~~※~~, *Président.*

Conseillers. MM.

De Fontblin	D. straf. rt.
Dubrac,	Corbin.
de Ligny.	Corrand-Lalesse.
Legoube.	Aupetit.
Dufour.	

Larochère (Simon),	{	<i>Conseillers-Auditeurs.</i>
Eugène de Clamecy.		

Briolet, *Avocat général.*

CHAMBRE D'ACCUSATION.

M. L'euillard de Montigny ~~※~~, *Président.*

Conseillers. MM.

de Clamecy père.	Brunet-d'Anvault.
Blondet. ※	Trottier fils.
De Mazières ※ .	

Raynal et Chenevière, *Substituts.*

CHAMBRE CORRECTIONNELLE.

M. Baudoin ~~※~~, *Président.*

Conseillers. MM.

G. de Villesaison.	Tassin.
de Beauregard.	Brunet ainé.
Rapin (Jules.)	Bonnet.
Jacquemet.	

Soumard ,
Roulhac.

Eug. Corbin , *Avocat-général.*

Elle connaît , comme la Chambre civile , de toutes les affaires , tant ordinaires que sommaires , qui lui sont renvoyées par M. le premier Président

Deux de MM. les Conseillers-auditeurs , désignés par M. le Procureur-général , sont attachés au Parquet : les autres sont envoyés dans les différentes Chambres de la Cour , par M. le Président , suivant les besoins du service

GREFFE. MM.

A. Veilhaut , <i>Greffier en chef</i> , rue des Arènes ;	
Loiseau ,	
Veilhaut , fils ,	
Labbe ,	<i>Commis-greffiers.</i>
Feuillet ,	

Huissiers audienciers. MM.

Limosin.	Savouret.
Zévolt jeune.	Ferragut.
Sacrot.	Gorju.

JOURS D'AUDIENCES.

Chambre civile : lundi , mardi , mercredi à 11 heures .
Chambre correctionnelle : jeudi , vendredi et samedi , à 11 heures .
Chambre d'accusation : le lundi , à 11 heures .

Avocats. MM.

Fravaton.	Milhiet.
Chenon.	Berger.
Rapin.	Michel.
Béraud.	Deschaumes.
Dauvillier.	Gaulmier.
Bouniou.	Perrève.
Bousique.	Heipin.
Guillot.	Becot.
Pelletier-Dulas.	Gravet.
Mayet-Génétry.	Duplan.
De Clamecy (Victor.)	Pascaud fils
Pelletier.	Lagouqué.
Dumoutier.	Mater fils.
Thomas Portal.	Fougeron.
Sabathier.	Luzarche.
Thiot-Varennes.	

Avoués en Titre MM.

Delasalle.	Fournier.
Achet.	Mijonnet.
Planchat.	Brisson.
Dalligny.	Saint - James.
Poisle-Desgranges.	Montillot.

CONSEIL DE DISCIPLINE. MM.

Chenon , <i>bâtonnier.</i>	Mayet-Génétry.
Fravaton.	Bonniou.
Thiot-Varennes.	Guillot , <i>secrétaire.</i>

COUR D'ASSISES DE LA NIÈVRE.

Elle est composée d'un Président , deux Juges , un Procureur du Roi . A chaque session , lorsque M. le Garde des Sceaux n'exerce pas les droits qui lui sont attribués par la loi , M. le premier Président de la Cour royale de Bourges nomme un Conseiller de ladite Cour pour présider les Assises .

M. Delaplace, *Greffier*, place Ducale.

MM. Dechaux, Archambault, *Huissiers-auditeurs*.

ORGANISATION DU JURY.

Loi du 2 Mai 1827.

Le 1.^{er} août de chaque année, le préset dresse une liste divisée en deux parties.

La 1.^{re} partie comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises par la loi pour faire partie des collèges électoraux ; la 2.^e les fonctionnaires publics nommés par le Roi, exerçant des fonctions gratuites ; les officiers de terre et de mer en retraite, les docteurs en médecine, les Notaires exerçant depuis 3 ans.

Les réclamations sont formées à la Préfecture.

IDIÉE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT.

Le Département est formé de l'ancienne Province du NIVERNOIS ; il reçoit son nom de la Rivière de NIÈVRE, petite, mais fort riche, qui coule sur les Arrondissemens de Nevers et Cosne, dans la direction du Nord au Sud ; elle a sa source au N.-E. de Nevers, et vient mêler ses eaux avec celles de la Loire, au-dessus du pont de cette ville.

Il est arrosé par trois Rivières navigables : la Loire, l'Allier et l'Yonne.

La Loire prend sa source dans la commune de St-Eulalie, Canton de Montpésat, arrondissement d'Argentière, département de l'Ardeche ; elle commence à porter bateau à Roanne, à 28 lieues au-dessus de Nevers ; son cours, jusqu'à l'Océan, est d'environ 160 lieues, séparant la France presqu'en deux portions égales.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret ; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et

de Saône-et-Loire ; au S. par ceux de Saône et-Loire et de l'Allier ; à l'O. par celui du Cher.

La superficie est d'environ 686,619 hectares, dont 180,565 en forêts, et 15,000 en vignes. — Sa population est de 282,521 hab. Il forme 4 Arrondissemens composés de 25 Cantons, comprenant ensemble 322 Communes qui offrent 318 lieues carrées. — Son revenu territorial, 12,050,000 fr.

Les 4 Arrondissemens sont divisés ainsi :

Le 1.^{er} (Cosne) 6 Cantons, 65 Communes.

Le 2.^e (Clamecy) 6 Idem, 95 Idem.

Le 3.^e (Nevers) 8 Idem, 103 Idem.

Le 4.^e (Château-Chinon) 5 Idem, 58 Idem.

Le chef-lieu de la Préfecture est à NEVERS.

Ce département, qui a quatre Membres à élire à la chambre des députés, est compris dans la 15^e division militaire, dans la 13^e conservation forestière, et il ressortit à la cour royale de Bourges.

Il forme un Diocèse suffragant de la métropole de Sens. Le siège épiscopal est Nevers.

Il y a deux tribunaux de commerce dans le département : à Nevers et à Clamecy.

Ses productions principales sont : les bois, les grains, les vins, les chanvres, les paturages, les bestiaux, les mines de fer qui alimentent une très-grande quantité de forges.

Ce département, dont un tiers de la superficie est couvert de forêts, possède, à lui seul, la 18^e partie des hauts fournaux qui existent en France ; une portion de ses forêts s'exploite en bois pour la consommation de Paris : quelques parties ont d'autres débouchés ; mais plus de 200,000 arpens sont affectés à la consommation des forges.

Il renferme 25 hauts fourneaux, 20 grosses forges et 100 petites.

Ce département possède aussi, à Guérigny, un grand établissement de forges royales pour la fabrication des ancras et autres objets pour le ser-

vice de la marine ; une fonderie royale de canons à Nevers ; des eaux minérales à Pouques , st.-Pâris et st.-Honoré ; des mines de houille à La Machine , à 1 myriamètre de Decize ; une plâtrière , un dépôt de plâtre pulvérisé et deux verreries à bouteilles , à La Charbonnière , commune de st.-Léger-des-Vignes , près Decize ; en Vauzelle , à un quart de lieue de Decize , une sablonnière propre à la faïence , à Imphy , sur le bord de la Loire , une fabrique de tôle , fer-blanc , cuivre rouge et jaune , lamqué et martelé ; une tôlerie au Pont st.-Ours ; une manufacture de porcelaine à Nevers , et une autre à Fours ; six manufactures de faïence , commune à Nevers ; des poteries à st.-Amand , dont la terre ne communique aucune qualité déleière aux alimens ; des marnières près Donzy , pour ameublier et fertiliser les terres ; des tanneries à Nevers , Cosne , Luzy , Moulins-Engilbert , Corbigny , La Charité et Donzy ; très-belle papeterie , à Vilette , procédés anglais ; une autre papeterie à cuves et à cylindres , à Sembréves , toutes les deux près de Clamecy ; un vaste établissement à Fourchambault , commune de Garchizy , sur le bord de la Loire , pour l'étirage du fer , d'après le mode anglais ; fabrique de grosse quincaillerie à La Charité ; fabriques d'ouvrages en émail ; fabriques de cordes à violon , à Nevers ; des carrières de pierres meulières à l'usage des moulins à blé , à La Fermeté ; des carrières de marbre , de granit et de gros grés à aiguiseur ; des carrières de belles pierres à bâtiir , et de la terre à faïence , à peu de distance de Nevers , et dans d'autres lieux du département ; des minerais de plomb . Il présente aussi de l'ocre et du sable quartzeux .

PRÉFECTURE.

M. BADOUIX , *Préfet.*

M. SAUVAGEOT ainé ~~XX~~ , Conseiller de Préfecture , *Secrétaire général* , rue St.-Martin.

M. le Préfet reçoit le Public de midi à 2 heures , — Les Fonctionnaires publics à toute heure .

D'après une Ordonnance du Roi , du 8 août 1811 , MM. les Préfets règlent définitivement les Budgets des Villes dont les Revenus n'excèdent pas cent mille francs .

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

M. BONVALLET ~~XX~~ , rue du Rivage .

M. MANUEL ainé ~~XX~~ , rue st Martin .

M. SAUVAGEOT ainé ~~XX~~ , *Secrétaire-général* , rue st Martin .

Le Conseil de Préfecture est spécialement chargé du contentieux de l'administration : domaines de l'état , mines , ponts et chaussées , demandes des communes tendantes à être autorisées à plaider , décharge ou réduction des contributions directes , travaux publics , contraventions au règlement concernant les poids et mesures , police du roulage , contravention à la grande voirie ; il arrête les comptes en deniers , pour les communes qui ont moins de 10,000 f. de revenu jusqu'à 100 fr. , &c

Il tient ses séances les Jeudis , à midi .

Conseil général du Département.

Decize, M. Conclon. — Dornes, M. Doumet. — Fours, M. Imbart-Latour. — Nevers, M. Bonneau-Lesiang. — Pougues, M. De Craye. — St-Pierre, M. Subert. — St-Saulges, M. Lallier. — St-Benin-d'Azy, M. Flamen (Henri) — Clamecy, M. Dupin jeune, député. — Corligny, M. le C^{te} d' Hector d'Aunay. — Brinon, M. Clarbonneau. — Lormes, M. Heuillard de Montigny. — Tannay, M. Charles Dupin. — Varzy, M. Gilly. — Cosne, M. Frossard-des-Rivières. — Donzy, M. Brunier. — La Charité, M. Duminiel. — Pouilly, M. Guillemant des Balans. — Prémery, M. Brunier. — St-Amand, M. Marlot. — Château-Chinon, M. Buteau. — Châtillon, M. de Juvigny. — Montsauge, M. Pernin. — Lusy, M. Bonneau-Dumatray. — Moulins-Engilbert, M. N.

blissemens publics; transactions, poursuites contre les anticipations, remboursemens ou acquisitions de rentes; travaux départementaux ou communaux; hospices et établissements de bienfaisance des communes, placement de sujets dans des établissements de bienfaisance, étrangers, sourds et muets; hospice départemental de La Charité-sur-Loire, prisons, haras, poids et mesures, enfans trouvés, vaccine, réunions ou divisions de communes, octrois municipaux, état civil, police rurale, foires et marchés, gardes-champêtres, église, fabriques, presbytères, affaires des cultes (sauf les nominations, le personnel et la police des cultes); ponts et chaussées, travaux publics, et tout ce qui s'y rattache; savoir: routes royales, routes départementales, navigation intérieure, canaux, grande voirie, police du roulage, cours-d'eau, flottages, dessèchement des marais, usines et établissements industriels, manufactures, mines, bacs et bateaux, règlement des indemnités pour acquisitions ou occupations de terrains nécessaires aux travaux publics, voirie urbaine, brevets d'invention, eaux thermales, agriculture, commerce; conservation des registres du conseil général et du conseil d'arrondissement, préparation de la cession de ces conseils.

ORGANISATION DES BUREAUX.

I^{er} BUREAU. — *Administration départementale et communale, et des travaux publics.*

PERSONNEL.

MM. Greppo, *Chef.*

Dénéboude ainé, *Sous-Chef.*

Renault, 1.^{er} commis.

Dénéboude jeune, 2.^e commis.

Nicolas, *Expéditionnaire.*

Attributions: Comptes et budgets des communes; impositions extraordinaires pour dépenses départementales ou communales; acquisitions, ventes, échanges de biens départementaux ou communaux, ou des éta-

2^e BUREAU. — *Guerre, Administration de domaines, des forêts et Marine.*

MM. Thomas, *Chef.*

Rechard, *Sous-Chef.*

Louvrier, *1^{re} commis.*

Goguin, *Expéditionnaire.*

Duplessis, *id.*

Attributions : Recrutement de l'armée et tout ce qui s'y rattache; convois et transports militaires; mouvement et logement des troupes; pensions militaires, congés; écoles militaire, polytechnique et de la marine; légion d'honneur; chasse et ports-d'armes; poudres salpêtres; gendarmerie et tout ce qui s'y rattache (*hors la police*); affaires domaniales et contentieux des domaines de l'état, y compris les aliénations de ces domaines; affaires forestières de toute nature, concernant les bois de l'état, des communes et des particuliers; affaires concernant la marine; forges et la chaussade; garde nationale et tout ce qui s'y rattache; chemins communaux.

3^e BUREAU. — *Finances, Comptabilité.*

MM. Henriot, *Chef.*

Daguilhon, *Sous-Chef.*

N..., *Expéditionnaire.*

Attributions : Budgets et comptabilité du département; comptes départementaux,

préparation de tout ce qui est nécessaire pour leur présentation au conseil général; ordonnancement et comptes de toutes les dépenses, sans exception, ressortissant de tous les ministères; pensionnaires de la marine; expédition de tous les mandats pour les dépenses de toute nature; contrôle des inscriptions départementales; talons des récépissés de la caisse du receveur général; secours aux colons, aux réfugiés étrangers, et secours généraux; contributions directes et tout ce qui s'y rattache, et notamment le cadre, les perceptions, les secours pour pertes, les réclamations, les remises et modérations; contributions indirectes (*ci-devant droits réunis*), et tout ce qui s'y rattache (*moins les octrois-communaux*); notaires-certificateurs, agent judiciaire du trésor.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

4^e BUREAU. — *Conseil de Préfecture, Archives.*

M. le Conseiller de préfecture, secrétaire-général, peut bien se charger de la direction de ce bureau.

MM. Terriot, *Conservateur des Archives.*

N..., *Surnuméraire.*

Attributions : Classement et conservation de tous les papiers des archives, recherches et délivrances d'extraits y relatifs; tenue des registres du conseil de préfecture et expé-

ditions des arrêtés de ce conseil; règlement des frais de justice en matière criminelle; distribution des registres de l'état civil.

5^e BUREAU — Bureau particulier. — Cabinet du Préfet.

MM. Baudiot, *Chef.*

Cocard, *Sous-chef.*

Vilaire, *Expéditionnaire.*

Attributions: Listes électorales du jury, et élections de toute nature (*sauf celles de la garde nationale*); personnel des communes et des conseils municipaux; nomination des maires, adjoints et commissaires de police; personnel de toutes les administrations; personnel du préfet, des sous-présets, et des conseillers de préfecture; personnel et police des cultes; police générale: passe-ports, condamnés, forçats libérés en surveillance, délits politiques, troubles, émeutes, sûreté publique; police médicale et service de santé; jury de médecine; tribunaux de commerce; chambre consultative des arts et manufactures; imprimerie, librairie; population, subsistances, mercuriales, récoltes; réfugiés étrangers, instruction publique; collèges, écoles primaires, bibliothèques, belles-lettres, arts. sciences, théâtres, école des arts et métiers; école vétérinaire, sages-femmes; enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ.

CULTE CATHOLIQUE.

GRÉGOIRE XVI (MAUR), CAPPELLARI,

né à Bellune, le 18 septembre 1765, élu Pape, à Rome, le 2 février 1831.

Métropoles et Diocèses de l'Église de France. (80)

	ARCHEVÈCHÉS ET ÉVÈCHÉS.	ARCHEVÈQUES ET ÉVÈQUES.
<i>Métropole.</i>	Paris.....	MM. de Quélen, <i>Archev.</i>
	Chartres.....	de Clausel de Montals.
	Meaux.....	Galard.
	Orléans.....	de Beauregard.
<i>Suffragans.</i>	Blois.....	de Sausin.
	Versailles.....	Blanquart de Bailleul
	Arras.....	de la Tour.
	Cambray.....	Belmas.
<i>Métropole.</i>	Lyon, Vienne.	de Pius, <i>Arch.-Adm.</i>
	Autun.....	Trois- <i>set d'Héricourt.</i>
<i>Suffragans.</i>	Langres.....	Païsis.
	Dijon.....	Rey.
	Saint-Clair.....	Dupont.
	Grenoble.....	de Bieuillart.
<i>Métropole.</i>	Rouen.....	le Fr. de Croï, <i>Arch.</i>
	Bayeux.....	Lancel.
<i>Suffragans.</i>	Evreux.....	Salmon Duchâtelier.
	Sées.....	Saussol.
	Coutances.....	Dupont-Poursat.
<i>Métropole.</i>	Sens.....	de Cosnac, <i>Archev.</i>
<i>Suffragans.</i>	Troyes.....	de Seguin-des-Hons.
	Nevers.....	Naudo.
	Moulins.....	de Pons.

ARCHEVÉCHÉS
ET ÉVÉCHÉS.

ARCHEVÈQUES
ET ÉVÈQUES.

<i>Métropole.</i>	Reims.....	de Latil, <i>Archevêq.</i>
<i>Suffragans.</i>	Soissons, Laon	de Simony.
	Châlons.....	de Prilly.
	Beauvais.....	Lemerrier.
	Amiens.....	de Chabons.
<i>Métropole.</i>	Tours.....	de Montblanc, <i>Arch.</i>
	Le Mans.....	Bouvier.
	Angers.....	Montault.
<i>Suffragans.</i>	Rennes.....	de Lesquen.
	Nantes.....	Micolon de Guérine
	Quimper.....	de Poulpiquet.
	Vannes.....	de la Motte-Vauver
	Saint-Brieuc.	de la Romagère.
<i>Métropole.</i>	Bourges.....	de Villèle, <i>Arch.</i>
	Clermont.....	Féron.
<i>Suffragans.</i>	Limoges.....	de Tournefort.
	Le Puy.....	de Bonald.
	Tulle.....	de Mailhet.
	Saint-Flour.	Cadalen.
<i>Métropole.</i>	Alby.....	de Gualy, <i>Arch.</i>
	Rodez.....	Giraud.
<i>Suffragans.</i>	Cahors.....	D'Hautpoul
	Mende.....	Brulley de la Brunie
	Perpignan.....	de Saunhac Belcastel
<i>Métropole.</i>	Bordeaux.....	de Cheverus, <i>Arch.</i>
	Agen.....	Jacoupy.
	Angoulême.....	Guigou.
<i>Suffragans.</i>	Poitiers.....	de Bouillé.
	Périgueux.....	de Lostanges.
	Larochelle.....	Bernet.
	Luçon.....	Soyez.
<i>Métropole.</i>	Auch.....	le Card. d'Isoard, <i>Arch.</i>
<i>Suffragans.</i>	Aire.....	de Savy.
	Tarbes.....	Double.
	Bayonne.....	D'Arbou.

ARCHEVÉCHÉS
ET ÉVÉCHÉS.

ET ÉVÈCHÉS.

<i>Métropole.</i>	Toulouse	MM.
	et Narbonne.	D'Astros, <i>Archev.</i>
<i>Suffragans.</i>	Montauban...	de Tréllsao.
	Pamiers.....	de Latour-Landorthe
	Carcassonne.	de St.-Rome-Gualy.
<i>Métropole.</i>	Aix, Arles	Raillon.
	et d'Embrun.	de Mazenod.
	Marseille....	L.-Ch.-Bap.-Michel.
<i>Suffragans.</i>	Fréjus.....	Miollis.
	Digne.....	Arbaud.
	Gap.....	Casanelli d'Istria.
<i>Métropole.</i>	Ajaccio.	
	Besançon.....	Mathieu, <i>Archevêq.</i>
	Strasbourg....	Lepape de Trévern.
	Metz.....	Besson.
<i>Suffragans.</i>	Verdun.....	Valayer.
	Belley.....	Devie.
	Saint-Dié.....	Jacquemin.
	Nancy.....	de Forbin-Janson.
<i>Métropole.</i>	Avignon.....	N. <i>Arc.</i>
	Nîmes.....	de Chaffoy.
<i>Suffragans.</i>	Valence.....	de la Tourrette.
	Viviers.....	Molins.
	Montpellier..	Fournier de la Con t.

Cardinaux Français.

S. A. E le Prince de Croï C. XXX , <i>Grand-Aumônier de France</i> , <i>Archevêque de Rouen.</i>
S. Em. le Duc de Lafl, <i>Archevêque de Reims.</i>
S. Em. le Cardinal d'Isoard, <i>Archev. d'Auch.</i>

ÉVÊCHÉ DE NEVERS.

La Bulle d'Institution canonique a été donnée à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, la veille des Calendes d'octobre 1834.

M. ^{sc} PAUL NAUDO, *Évêque de Nevers*, né à..... (Pyrénées Orientales), le..... *sacré à Paris*, le 9 novembre 1834.

VICAIRES GÉNÉRAUX.

M. GROULT. | M. MARBOT.

Vicaires-Généraux honoraires.

MM. FRAIN. — CRETIN. — LAVERNHE.

Secrétaire de l'Évêché.

M. M.-J. SOUËF, Chanoine.

CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE. (*Saint-Cyr*).

Chanoines Titulaires.

Messieurs,

Imbert, *Archiprêtre.*

Rouchaunce, *Supérieur du Petit-Séminaire.*

FRAIN, *Supérieur du Grand-Séminaire.*

Souef, *Secrétaire de l'Évêché.*

Robinot.

Crétin.

Gaume.

Lavernhe.

Guiauchain.

Chanoines Honoraire. MM. Esselin, Merle, ancien curé de St-Etienne, Baudinot, Bierce, Senly, Jeannot, Charollais, Lombard, Guillaumet, Gally, Langlois, Laurent, Pannetrat, Cadeau, Barrot, Duché, Deplaye, curé de Tannay, Lyron, Renraud, Alfroy-Labrosse, Bard, Duplessis.

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

M. Lavernhe, vicaire-général, *Official.*
M. Souef, *Greffier.*

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN, A NEVERS.

MM. FRAIN, Chanoine, *Supérieur.*

— Lombard, *ch. hon.*
— Barrot, *chan. hon.*
— Guille,
— Simonin,
— Cointe,
} *recteurs et Professeurs*

Nombr e d'Élèves..... 100.

PETIT-SÉMINAIRE, A GORBIGNY.

M. Rouchaunce, chanoine, *Supérieur.*

Nombr e d'Élèves..... 100.

CURES DE LA VILLE DE NEVERS.

SAINT-CYR.

Patron du Diocèse, église cathédrale et paroissiale.

MM. IMBERT, chanoine, *Curé.*

— Degoy,
— Delassasseigne,
— Bouleau,
} *Vicaires.*

SAINT-PIERRE. (Cure de 1^{re} classe).

MM. GALLY, chanoine honoraire, *Curé.*
— Millet, Vivier, *Vicaires.*

SAINT-ÉTIENNE. (Cure de 2^{re} classe).

MM. N...., *Curé.*
— Chartron, *Vicaire.*

CURES ET SUCCURSALES
DANS LE DÉPARTEMENT.

- 5 Cures de 1^{re} classe.
28 Cures de 2^e classe.
231 Succursales.
19 Vicariats.

Arrondissement de Nevers.

Succursales.	Desservans. MM.
Chaluy et Aglan.....	N.
Chevenon et Jaugenay.....	Gayard.
Coulanges.....	Laborde J.-B.
Gimouille.....	Georgault.
Imphy.....	Guérin.
Magny, Cours-s-Magny.....	Chapelle.
Marzy.....	Espenel.
Saincaise - Meauce.....	Rillardon.
St-Eloï et Chaluzy.....	Peyrachon.
Sauvigny-les-Bois.....	N.
Sermoise.....	Gallon.

M. Deplaye, Curé de Decize et Saint-Léger-de-Vignes. — Marcelot, Vicaire.

Succursales.	Desservans. MM.
Champvert.....	Gibrat.
Devay et Brain.....	N.
Druy et Parigny.....	Rozé.
Fleury et Avril.....	Escamel.
St.-Germain-en-Viry, Chassenay, St.-Parise.....	Guillerault.
St.-Ouën et Béard.....	Ory.
Sougy.....	N.
La Machine.....	Dany.
Thianges.....	N.
Verneuil.....	Senly.

M. Bussy, Curé de Fours.

Succursales.	Desservans MM.
Cercy-la-T. et Savigny.....	Perruchot (J.-Et.)
Charin.....	Pelissier.
La Nocle et Maulaix.....	Métairie.
St-Hilaire, Montambert et Tannay.....	Perrey.
Saint-Seine.....	Dauuis.
Savigny-St.-Gratien.....	N.
Taix.....	N.
Ternan et Hiry.....	Tissier.
M. Jouvet, Curé de Lucenay-les-Aix.	
M. Rabier, Vicaire.	

Succursales.	Desservans. MM.
Cossaye - Lamenai.....	Roy.
Dornes.....	Capaci.
Neuville-les-Decize.....	N.
Toury - Lurcy.....	Souligoux.
Tresnay.....	N.
M. Martin, Curé de Pouques: Lacroix, vic.	

Succursales.	Desservans. MM.
Garchizy.....	Mercier.

Succursales.	Desservans. MM.
Germigny, Tronsanges et Soulanguy.....	Chauvin.
Guérigny.....	Verger (André)
Nolay et Rigny.....	Lapetite.
Ourouër et Ballerai.....	Timel.
Parigny et Satinges.....	Vannier.
Poiseux.....	Mercier.
St.-Martin - d'Heuille.....	Mousset.
Varennes-les-Nevers.....	Imbault.
Urzy.....	Boulet.
M. Culot, Curé de St-Benin-d'Azy.	
M. Laborde Edmond, Vicaire.	

Succursales.	Desservans. MM.
Anlezy.....	Roussel.
Beaumont, Sardolle et	
Trois-Vévres.....	Trousseau.

Billy et Chevannes.....	Bachelier.
Cirogne.....	N.
Cizely, Frasnay - le - Ravier et Reugny..	N.
Limon.....	N.
Diennes et Aubigny-le - Chetif.....	Perruchot (René).
Montigny-aux-Amoig ..	Bonnet (Jean-Baptiste)
Prie et La Fermeté.....	Verger (Pierre).
Saint-Cy, Crecy et Fleury-la-Tour.....	N.
St-Firmin	N.
St-Jean-de-Lichy, St - Pérayville et Sury....	Grandjean.
St-Sulpice	Pri ul.
Ville et Langy.....	Jonnet.
M. Bergerot, Curé de	Saint-Pierre-le-Moûtier,
Succursales.	Desservans. MM.
Azy-le-vif et Gougny..	Bonsens.
Chantenay, Toury-en-S.	Robert.
Langeron	N.
Livry.....	Ducher.
Luthenay et Uxeloup..	Béal.
Mars-sur-Allier.....	Pons.
Et-Parise-le-Châtel....	Crosnier.
M. Demommerset, Curé de	Saint-Saulge.
M. Guibert, Vicaire.	Succursales.
Bona, Vuée, Lichy..	Desservans. MM.
Rouy.....	Pannetrat, Nicolas.
Crux-la-Ville.....	Devillecourt.
Jailly.....	Joubrel.
Montapas, st-Benin-des - Champs, St-Maurice	Guibert.
St-Benin et Ligny.....	Savary.
Saint-Franchy.....	Bonisol.
Ste-Marie, St-Martin et Giverdy.....	N.
Saxi-Bourdon.....	Lyon.
	Dauriac.

Arrondissement de Cosne.

M. Laurent, chanoine honoraire ,	Curé de Cosne.
M. Monsinjon, Vicaire.	Succursales.
Alligny.....	Desservans. MM.
Annay.....	Cadeau, Chanoine h. ^{re}
Cours.....	Cavanton.
La Celle et Myennes..	Dechamps.
Neuvy.....	Bonnet (François).
Pougny.....	Villain.
St-Agnan de Cosne....	Sauvé.
Saint-Loup.....	Pilavoine.
Saint-Père.....	Jubault.
M. Coquille, Curé de Donzy.	Millard.
M. Girard, Vicaire.	Succursales.
Châteauneuf, c ^{te} de 2 ^e c.	Desservans. MM.
Cessy - Ste.-Colombe...	Barillot. — vic Daudet.
Ciez.....	Peghaire.
Colmery.....	Digonnet.
Couloutre - Menestreau	Tua.
Perroy.....	Bergère.
Saint-Malo.....	Fauron.
M. Duché, c ^{an.} hon. ^{re}	Agat.
M. Piou, Gayte , Vicaires.	Curé de La Charité.
M. Fliche, Aumônier des Religieuses de la Visit.	Succursales.
Beaumont-la-Ferrière..	Desservans. MM.
Chasnay et Nannay....	Delsuc.
C. aulnes.....	Cussinel.
La Côte-sur-N., Murlin.	Perriault.
La Marche, Champvoux	Lavergne.
Nancy.....	Mage.
Raveau.....	Saulé.
Saint-Aubin.....	Contant.
Varennes-les-Nancy....	Pourcher.
	N.

M. Morot, *Curé de Pouilly.*M. N., *Vicaire.**Succursales.*

	<i>Desservans. MM.</i>
Garchy	Poupet.
Mesves et Bulcy	Gibrat.
Saint-Andelin	Bion.
Saint-Quentin	Bastide.
Saint-Laurent	Leger.
St-Martin-du-Tronsec	N.
Sully-la-Tour	Alfroy-Labrosse, chan. h.
Tracy	Mc Callister.
Vielmanay	Cassiat.

M. Poirier, *Curé de Prémery et Sichamps.*M. Picard, *Vicaire.**Succursales.*

	<i>Desservans. MM.</i>
Arbouse	Schöffen.
Arthel	N.
Chamblemy	Yvon.
Champlin	Pages.
Dompiere-sur-Nièvre	Paris.
Giry et Arzembouy	Clément (Charles).
Lurcy-le-Bourg	Bouziat.
Montenoison	Chevallier.
Moussy	Goguelat.
Oulon	Arriat.
Saint-Bonnot	Bard, chanoine hon.

M. Joye, *Curé de Saint-Amand.**Succursales.*

	<i>Desservans. MM.</i>
Arquian	Dalotz.
Bifry	Bonnot.
Bouhy	Hurlaut.
Dampierre-sous-Bouhy	Vée (René-François).
Saint-Verain	Dérigon.

*Arrondissement de Clamecy.*M. Mézières, *Curé de Brinon-les-Allemands, Nouville et Bussy-la-Pesle.**Succursales.*

Beuvron	N.
Asnan et Huban	Lecompte.
Authiou et Chazeuil	N.
Beaulieu et Michauge	N.
Challement	Gonin.
Champallement	N.
Chevannes et Treigny	Jannot.
Corvol-d'Embernard	Pouderoux.
Dompiere	Tixier.
Germenay	Rigault.
Grenois et Talon	N.
Guipy et Laché	Bonamour.
Héry	Tostiviot.
Moraches	Migonney.
Neuilli	Valicon.
Saint-Révérier, Assars	Michelin.

MM. Guillaumet, chan. hon., *Curé de Clamecy, Chevrotches, Arnes.* — Lebrun, l'émén (Th.) *Vic.**Succursales.*

	<i>Desservans. MM.</i>
Billy	Clement (Aimé).
Breugnon	Rigaudieu.
Bresves	Parent.
Dornecy	Boyer.
Oizy	Guiblin (Pierre.)
Rix et Ouaigne	Tardy.
Pousseaux	Pelletier.
Surgy	Gleize.
Trucy-l'Orgueilleux	Guiblin (Jean-Bap.)
Villiers-sur-Yonne	Montenay.
M. Pannetrat (Philip.),	<i>Curé de Corbigny, Chitry-la-Mine.</i> — M. Cliquet, <i>Vicaire.</i>

Succursales.

	<i>Desservans. MM.</i>
Cervon, cure de 2 ^e clas.	Thieblot. — Riou, <i>Vic.</i>
Anthien	Delpio.
Epiry et Sardy	Espeisse.
Gascogne	Joudrier.
La Collancelle	Gente.
Magny	Bonnet (Augustin).

Marigny-sur-Yonne	Millelot.
Mhère	Louvrier.
Mouron	N.
Pazy et Chaumot	Lameloise.
Vauclaux	N.
M. Jeannot, chanoine h. ^{re} , <i>Curé de Lormes</i> .	
M. Gasté, <i>Vicaire</i> .	

Succursales.

Bazoches et St.-Aubin	Desservans. MM.
Brassy	Rouxel.
Chalaux	Blanquet.
D'hun-les-Places	Grand
Empury	Cliquet
Pouques	N.
Marigny-l'Eglise	Vernet.
St.-André	Teste.
St.-Martin-du-Puits	Derouaisné.
M. Deplaye, chanoine h. ^{re} , <i>Curé de Tannay</i> .	Jauzier.
M. N., <i>Vicaire</i> .	

Succursales.

Amazy et Asnois	Desservans. MM.
Cuzy et Flez	Bertin.
Lys et St.-Didier	N.
La Maison-Dieu	Juge.
Metz-le-Comte	Boyer (J.B.)
Monceaux et Dirol	Regnault.
Neufontaines, Monsabot	Deslauriers (Pierre-Jos.)
Ruages et Moulinot	Pannetrat.
St-Germain-des-Bois	Deslauriers (Félix.)
Saizy	Boussard.
Teigni, Vignolet Nuars	Gagneux.
M. Baudinot, chanoine hon. ^{re} , <i>Curé de Varzy</i> .	Lefranc.
M. Tricos, <i>Vicaire</i> .	

Succursales.

Entrainz, cure de 2 ^e cl.	Desservans. MM.
Corvol-l'Orgueilleux	Vée (J.-J.) vic. Vigier.
Courcelles	Meyniel.
Cuncy - les - Varzy et	Chaussard.
Villiers-le-Sec	Robelin

La Chapelle-St.-André	La Chapelle-St.-André
et Corbelin	Ravary
Marcy	Lecœur.
Menou	Bougon, Corbillet, Vic.
Oudan	Daniel.
Parigny et Changy	N.
S.-Pierre-du-Mont	Larue.

Arrondissement de Château-Chinon.

M. Charollais, chanoine h. ^{re} , <i>Caté de Château-C</i>	M. Charollais, chanoine h. ^{re} , <i>Caté de Château-C</i>
MM. Gorrel, Picaud, <i>Vicaires</i> .	MM. Gorrel, Picaud, <i>Vicaires</i> .

Succursales.

Arleuf, cure de 2 ^e classe	Desservans. MM.
Blimes, Poussignol	Petitier.—Perrault, Vic
Corancy	Lhéritier.
Dommartin	Morey.
D'hun-sur-Grandry	Perrin.
Glux	Vidalinc.
Montigny-en-Morvand	Garni r.
Montreuil	N.
St-Hilaire et Châtin	Fauveau.
St-Léger-de-Fougeret	Hodmon.
St.-Pereuse	Barbier.
M. Bruey, <i>Curé de Châillon</i> .	Béraut.

Succursales.

Alluy	Desservans. MM.
Aunay et Achun	Dumas.
Bazolles	Thierriat.
Biches	Pestre.
Brinay	N.
Chougny	Chailloux.
Limanton et Anizy	N.
Mingot et Montmaré	Kjvlin.
Montigny-sur-Cannes	N.
Tamnay et Chougny	Baudiot.
Tintury	Grenot
M. Lyon, <i>Curé de Luzy</i> .	Henriot.
M. Ledroit, <i>Vicaire</i> .	

Succursales.	Desservans. MM.
Chiddes.....	Geoffroy.
Flety et Avree.....	Desjours.
La Roche-Milay.....	Vaelier.
Milay.....	Peschaud.
Poil.....	Renoud.
Remilly et Lanty.....	Rebreget.
Semelay.....	Renaud, ch.b.-Bonsen
Tazilly et Savigny.....	Poizat. vic.

M. Gilles, Curé de Montsauge.

M. Cllange, Vivaire.

Succursales.

Succursales.	Desservans. MM.
Alligny, curé de 2 ^e cl.	Pillien. -Avignon, Vic.
Ouroux, curé de 2 ^e cl.	Violette.
Chamnard.....	Pittié.
Gouloux.....	Barhé.
Moux et Gien.....	Berger.
Planchez et Frétoy.....	Gonin.
Saint-Agnan	Charnal.
Saint-Brisson.....	Jourdan.

M. Bossu, Curé de Moulins-Engilbert, Commagny.

Succursales.

Succursales.	Desservans. MM.
Isenay et Sauzay.....	Bernard.
Maux, Abon, Bellevaux	Marie (Julien).
Mountaron et Pouligay.	Brun.
Onlay.....	Marie (Pier. e.).
Préporché.....	Picoul.
Saint-Honoré.....	Gérard.
Sermages.....	Bergeras.
Vandenesse.....	Cochet.
Villapourçon.....	Pannetra (Jean-Pierre)

AV 18.

Les Religieuses Carmélites de Nevers tiennent toutes espèces d'Ornemens d'Eglise, font des Fleurs de toutes couleurs pour parer les Autels et pour le Public; elles raccommodent les vieux Ornemens et Linges, et font le Pain d'Autel.

SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE NÉVERS

(La ville de Nevers exceptée.)

NEVERS, chef-lieu, sur la rive droite de la Loire, au confluent de la Nièvre. — Sa population est de 15,82 habitans, d'après le recensement fait en 1831. — Sa distance S. S-E. de Paris est de 58 lieues. — Tribunal de 1.^{re} instance; Tribunal de commerce; Société d'agriculture; Chambre consultative de commerce, manufactures, fabriques, arts et métiers; Bourse de commerce; Fonderie royale de canons; belles Casernes pour la cavalerie; Collège; Bibliothèque publique. — On y remarque la Tour de la Cathédrale, commencée en 1509, et finie en 1528; le Portail de l'Eglise de la Visitation, qui est de 1619, et a été remis à neuf en 1820; un vaste Hôpital civil, contenant 160 lits. — Son principal commerce consiste en 6 Manufactures de faience commune; Manufacture de porcelaine; Fabrique d'ouvrages en émail; Fabrique de cordes à violon; Moulins à blé; Brasseries; Tuileries; Tanneries.

Il s'y tient neuf Foires par an.

Cet Arrondissement est divisé en 8 Cantons, et composé de 100 Communes. — Sa superficie est de 226,115 hectares qui donnent 148 lieues carrées. — Sa population est de 86,847 habitans: par lieue carrée, 558 habitans.

M. SAUVAGEOT ainé *, Conseiller de préfecture, Secrétaire-général, rue st.-Martin.

Conseil d'Arrondissement.

MM. Arloing; de Vertpré; Comoy, maire; Dubois (Guillaume); Schimd; Martin; Prysie de Limoux; Audebal de St.-Maurice; Pinet (Jules).

MAIRIE DE NEVERS.

- MM. DESVEAUX ~~※~~, *Maire*, place Ducale.
 Lemoine, *1^{er} adjoint*, place de la Halle.
 Le Rasle, *2^e adjoint*, rue des Merciers.
 — Bouziat, *Secrétaire*, place st.-Sébastien.
 — Gallois, *Chef du Bureau militaire*, place St-Sébastien.
 — Bidault, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Saint-Etienne.
 — Hyp. Paillard, *Architecte-Voyer municipal*, rue des 4 Fils-Aymon.
 — Troquet, *Voyer-municipal Adjoint*.
 — Berthon fils, *Recce. municip.* — Son bureau est ouvert depuis 9 heures jusqu'à 3.

CONSEIL MUNICIPAL. MM.

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| Tibord. | Wagnien. |
| N. . . . | Grenouillet. |
| Guérin-NeppeL. | Comin y (Claude.) |
| Le Rasle. | Mériot Couderneau. |
| Pélicier C ※ | Lyons (Auguste.) |
| Roy. | Avril ※ . |
| De Maupas. | Jacquinot (Achille.) |
| Thomas, <i>médecin</i> . | Hugon, <i>avocat</i> . |
| De Moncorps. | Renaudin, |
| Arloing. | Senelle. |
| Manueijane. | Des eaux ※ . |
| Moss ※ . | De Vertpre. |
| Girerd, <i>avocat</i> . | Lemoine, <i>avocé</i> . |
| Sallomnyer. | |

POLICE MUNICIPALE. MM.

- COUDERC, *Commissaire de Police*, place Ducale.
 Quatre Agens de Police.

- Degouls, *dit Aurillac*, *Ferm. des Droits de Place*.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

DE LA VILLE DE NEVERS.

- M. Fabre, *Régent au Collège*, *Bibliothécaire*.

ÉCLAIRAGE DE NEVERS.

(181 Reverbères, ou 466 Becs.)

Adjudication : 11,499 fr. par an.

M. Di Udonné, *Entrepreneur*, à dater du 1^{er} janvier 1835, jusqu'au 31 décembre 1837 inclus.

CHAMBRE CONSULTATIVE

Formée le 18 août 1828.

- Comoy, *Pharmacien*, à Nevers.
 — Lyons (Aug.), *manufacturier*, à *idem*.
 — Avril ~~※~~,
 — Petit-Enfert, *Manufacturier*, à Nevers.
 — Guérin (Adolphe), à Imphy.
 MM. Dufaud p. ~~※~~, *D^r de l'usine de Fourchambault.*

Leurs fonctions sont de faire connaître les besoins et les moyens d'amélioration des manufactures, fabriques, arts et métiers.

COMMISSION DES PRISONS.

Créée le 21 Janvier 1810.

- MM. le Maire de Never, *Président né.*
 — le Preameir Adjoint
 — Mériot-Gaudry.
 — Lefebvre, *avocé*.
 — Robert,
 — Vyau-de-Lagarde, *{ Médecins.*

HOSPICE DE NEVERS

ÉTABLI EN 1665.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

Loi du 7 Octobre 1796.

MM. le Maire de Nevers, *Président né.*

— Bonneau-Lestang, *V. Pré*

— Riffé,

— Gillot père.

— Lenoble.

— N.

Administrateurs.

— Bouquillard, *Notaire, Secrétaire.*

— Mérijot-Houdaïffe, *Receveur.*

— Billardon ainé, *Inspecteur des Enfants trouvés.*

— Hyp. Paillard, *Consevateur des bâtimens.*

Comité consultatif des Hospices de l'Arrond.

MM. Blaulin-Vallière, Hugon, Leblanc-Labordé
fils.

Agence intérieure

Sœur Julie VAYRE, *Supérieure-Directrice.*

Seize Sœurs de la Congrégation des Sœurs de
la Charité chrétienne de Nevers.

M. l'Abbé Rodr. Duplessis, chan. h., *Aumônier.*

Service de Santé.

MM. Arloing, *Médecin en chef.*

— Vyau-de-Lagarde, *Adjoint.*

— Thomas, *Chirurgien en chef.*

— N. *Chirurgien adjoint.*

— Comoy, *Pharmacien.*

Nombre de Lits.... 260.

Nombre de Vieillards..... 44

Enfants et Orphelins de Familles indigentes. 40

Enfants trouvés, entretenus à l'Hospice. 220

Enfants trouvés, placés en Nourrice. 1300

Le paiement des nourrices se fait chaque trimestre, par un Inspecteur, dans les différentes communes où sont placés les enfants, et aux époques déterminées par arrêté de M. le Préfet, et d'après lequel MM. les Maires sont chargés de prévenir les nourrices. Les feuilles de nourrices doivent être préalablement adressesées par MM. les Maires, sous le couvert de M. le Préfet, les premiers jours de chaque trimestre.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

Loi du 27 novembre 1796.

MM. le maire de Nevers, *président né.*

Meiceret, *juge.*

Decolons (neveu), *juge.*

Marcel Riffé.

Sautereau, *marchand de vin.*

Béreton, *receveur municipal, receveur intérieur du bureau.*

JURY MÉDICAL.

M. ORFILA, } *Présidens alternativement.*

M. PELLETAN, fils, } *Membres.*

M. Robert,

M. Arloing,

Service de Sante des Pauvres de Nevers.

MM. Léonard, chirurgien. — Robin, médecin.

M. Léonard est nommé par M. le Préfet, Vaccinateur des pauvres, et spécialement chargé d'entretenir un Dépôt de Vaccin pour fournir aux besoins du Département.

Médecins de Nevers. MM.

Arloing.	Senelle.
Robert.	Vyan-de-Lagarde.
Thomas.	Berry.
Leblanc-Bellevaux.	Robin.

Chirurgiens. MM.

Léonard.	Donnac.	N...
Charton (Paul), Officier de santé.		

Pharmacien. MM.

Comoy.	Bureau.
Bompois.	Bertin.
Bourgeot-Mérijot.	

Droguistes. MM.

Goinbaut.	Mévolhon.	Subert.
-----------	-----------	---------

Sage-Femmes M^{es}

Calme.	Boyau.	Lalanne.
Lebas.	Cognet.	Billard.
Meunier.	Desreaux-Boyau.	

Artistes-Vétérinaires. MM.

Mignot, à Nevers; Millet, aux Bordes; Habert à Saint-Pierre; Taiche, à Decize, pour l'Arrondissement de Nevers.

Denoue, *Idem*, pour l'Arrondissement de Chamecy; Sanitas, *idem*, à Cosne, et Aucler, *idem*, à La Charité.

E.-L. Boizot, *Idem*, pour l'Arrondissement de Château-Chinon.

Fou, *idem*, à Cibigny.

*OCTROI MUNICIPAL
DE LA VILLE DE NEVERS,*

Administré par la Régie des Contributions indirectes.

Au 5 décembre 1833, le produit brut des taxes permanentes était de 119,674 fr. 87 c.
Et celui des taxes temporaires, de 12,305 61

TOTAL. 131,980 48

MM. Leblanc, Préposé principal, rue st-Martin.

— Guinot, Contrôleur.

— Terrasse, Brigadier de surveillance.

— Quoi, Receveur du Bureau central, p. de la Hal.

Tarif des Objets assujétis aux Droits. ()**Boissons et Liquides.*

Vins en cercles et Vins en bouteilles, fr. c.	
l'hectolitre.....	1 76
Cidres, poirés et hydromels, <i>idem</i>	1 10
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie et esprits en cercles, eaux-de-vie et esprits en boutilles, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie, l'hectolitre.....	7 70
Bière de toute espèce, <i>idem</i>	3 30
Vinaigre et Vin gal ou bisaire, <i>idem</i>	1 76
Huile d'olive, <i>idem</i>	14 00
Huile de toute autre espèce, <i>idem</i>	7 00

Comestibles.

Bœufs par tête.....	13 20
Vaches, <i>idem</i>	9 90
Veaux et Genisses, <i>idem</i>	2 00
Montons, Brebis et Agneaux, <i>idem</i>	1 00
Dors, <i>idem</i>	4 50

(*) Les taxes permanentes et tempor. sont réunies.

3*

Viande dépecée, de toute espèce, le kil. ^{me}	o 10
Saumon salé, Morue, Merluche, <i>idem</i> .	o 10
Harengs blancs et saurs, <i>idem</i>	o 02

Fourrages.

Foin et Fourrages de toute espèce, les 1000 kilogrammes.....	3 30
Paille, <i>idem</i>	1 25
Avoine, le décalitre.....	o 04

Combustibles.

Bois à brûler, le stère.....	o 40
Charge d'homme ou à brouette.....	o 05
Charge d'âne.....	o 15
Bourrées longues, bourrées taillées, vieux échalats, fagots de cotelets, sarmens et autres, le cent.....	o 50
Billettes, Bois blancs et moulées, le stère	o 20
Ecorces entières, voiture à 1 cheval ou 2 bœufs.....	o 00
charge de cheval ou d'âne	o 25
charge d'homme.....	o 10
Ecorces pulvérisées, cent kilogrammes.	o 20
Charbon de bois, baune de 6 sacs.....	3 00
charge de cheval.....	o 50
charge d'âne.....	o 25
charge d'homme.....	o 15
Charbon de terre, l'hectolitre.....	o 25

Matériaux.

Bois de menuiserie, de charpenterie, de tour et charronnage, voiture à 1 cheval ou 2 bœufs.....	1 65
Moellons, <i>idem</i>	o 20
Pierres de taille et marbre brut, <i>idem</i>	o 30
Ardoises, le millier.....	2 40
Tuiles, Briques, Carreaux lattes et cercles, <i>idem</i>	1 00
Plâtre, l'hectolitre.....	1 00
Chaux, <i>idem</i>	o 50

TRIBUNAL DÉ 1^{re} INSTANCESÉANT A NEVERS.
Institution. — 27 mars 1816.MM. DECOLONS DE VAUZELLE *, Président,
rue de l'Évêché.

Ch. ROBERT, Vice-Président, rue de l'Oratoire.

Colas, Juge d'Instruction, Maillard de Jullly, Merceret ainé, Sauvageot (jeune), Decolons (neveu), De Toytot, Martin.

Suppléans. MM. Girerd, Hugon, Miron, Lemoine.

PARQUET.

Merland **, Procureur du Roi, rue du Rivage.

Marry-Lépine. } Substituts.
Teurangin-des-Brissards. }

PREMIÈRE CHAMBRE.

DECOLONS-DEVAUZELLE *, Président.

Majillard de Jullly, Merceret, Sauvageot le jeune, De Toytot.

Girerd, Miron, Juges-suppléans.

DEUXIÈME CHAMBRE.

Ch. ROBERT, Vice-Président.

Colas, Decolons (neveu), Martin, Hugon, Lemoine, Juges-suppléans.

GREFFE.

Delaplace, *Greffier en chef*, place Ducale.
Planque, *Floquet, Commis-greffiers*.

Huissiers audienciers.

Archambault père, Dechaux, Tixier, Archambault fils.

AVOCATS

Suivant la Prestation de Serment.

MM. Hugon, rue St.-Martin.
— Leblanc-Laborde père, rue St.-Trophé.
— Girerd, bâtonnier réélu, rue du Fer.
— Senly (Donatien), rue de l'Oratoire.
— Miron (Arthur), place de la Halle.
— Leblanc-Laborde, fils.
— Percheval, rue du Commerce.
— P.-J. Hecquard, *ano. Juge de paix de Nevers*.
— L. Lefebvre, place des Récollets.
— Moutte, rue d'Orléans.

CONSEIL DE DISCIPLINE

De l'ordre des Avocats.

MM. Hugon, bâtonnier, *Président*.
— Leblanc-Laborde, père.
— Girerd.
— Senly.
— Leblanc-Laborde fils, *Secrétaire*.

Bureau de Consultations gratuites.

MM. Percheval, L. Lefebvre, Moutte.

AVOUÉS.

MM. Cossard, rue Adam-Billaud.
— Meillet, rue st.-Martin.
— Robert, *licencié*, rue du Couimer e.
— Lemoine, *licencié*, place de la Halle.
— Frebault (Alexis), *licencié*, rue d'Orléans.
— Lefebvre, *licencié*, rue st.-Martin.
— Hippolyte Durand, *licencié*, rue st.-Martin.
— Bonabeau fils, *licencié*, rue du Fer.
— Chaput, rue St.-Martin.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

MM. Frebault (Alexis), *Président*.
— Lefebvre, *Rapporteur*.
— Durand, *Secrétaire*.
— N....., *Syndic*.

Le Tribunal tient audience tous les jours de la semaine.

La première chambre siège les lundi, mardi et mercredi; la seconde chambre siège les jeudi, vendredi et samedi, à 10 heures en hiver, et à 9 en été.

Le jeudi, affaires de police correctionnelle.

A l'issue de l'audience du mardi, M.^{me} le Président tient les audiences de référé; et tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 1 heure et l'après-midi, lorsqu'il y a urgence.

Le Tribunal civil de Nevers connaît par appels les affaires correctionnelles de Cosne, Clamecy, Château-Chinon.

Les audiences d'appel tiennent les lundi de chaque semaine.

TRIBUNAL DE COMMERCE

ÉTABLI A NEVERS.

Ce Tribunal a été créé par un Édit du Roi du mois de mars 1710.

MM.

Lyons ainé, *Président*, rue st.-Genès.

Commoys, Claude,

Roger, Victor,

Jacquinot fils.

Avril.

Guérin-NeppeL,

Rateau (Pierre),

Dieudonné,

Boyer jeune.

Cassiat, *Greffier*.

Tixier.

Dupuis.

Suppléant,*idem*.*idem*.*idem*.} *Huissiers audienciers*.

L'audience tient le *mercredi*, à midi ; lorsque ce jour est férié ou de foire, elle est remise au lendemain. Ce Tribunal n'a point de vacances.

Nota. — Les Demandes *au-dessous* de 1000 f. sont jugées sans appel : celles *au-dessus* de 1000 f. sont susceptibles de l'appel.

MM. les Avoués font les fonctions d'agrégés près ce Tribunal.

LISTE des Notables-Commerçans de l'arrondissement de Nevers.

MESSIEURS,

Avril (Jean-Baptiste), chef d'usine, à Nevers.

Berland, Nicolas, marchand de fer, à Nevers.

Bonneau-Lestang, manufacturier, à Nevers.

Bompois, Jean-Baptiste, pharmacien, à *idem*.Boutarel, Etienne, marchand épicier, à *idem*.Boyer ainé, banquier, à *idem*.Boyer jeune, *idem*, à *idem*.Breton (Louis), *idem*, à *idem*.Bonamy, march. chaudronnier, à *idem*.Bouillé, maître boulanger, à *idem*.Ballrat fils, Pierre, fabr. de chandelle, à *idem*.

Boigues, Bertrand, maître de forg., à Fourchamb.

Bassinet, maître c.arpentier, à *idem*.Brillant, entrepreneur de hâtimens, à *idem*.Bourgeot, pharmacien, à *idem*.Commoys (Claude), marchand luthier, à *idem*.Comoy, pharmacien, à *idem*.

Carymantrand, fabr. de Vinaigre, à Nevers.

Couturier, marchand de bois, à *idem*.Cay, marchand châpelier, à *idem*.Desveaux (Jean), banquier, à *idem*.Desvareilles-Chateigner, à *idem*.De Raffin, J.-B., maître de forges, à *idem*.Dieudonné, commissionn. de roulage, à *idem*.

Durand fils, marchand épicer, à Décize.

Duvivier, marchand couleier, à Nevers.

Duclos, Norbert, imprimeur, à *idem*.Grand, marchand de fer, à *idem*.

Groslard, orfèvre-bijoutier, à Nevers.

Gourjon de la Planche, fabr. de limes et d'instru-

mens aratoires.

Guérin (Hippolyte), manufacturier, à *idem*.

Imbart-Latour, ind. de bois, à Fours.

Jacquinot père, banquier, à *idem*.

Jacquinot fils, banquier, à Nevers.

MM.

Jacob, dit Thomas, père, march. bijoutier; à Jouvet, marchand de bois, à *idem*.
 Kraousse, marchand épicier, à *idem*.
 Lévéque, marchand libraire, à *idem*.
 Lyons-Enfert, banquier, à Nevers.
 Lyons-Auguste, manufacturier, à *idem*.
 Laurent, imprimeur-libraire, à *idem*.
 Ladrey, maître de forges, à Lafermeté.
 Manuel ainé, banquier, à *idem*.
 Manuel (Jean-Pierre-André), *idem* à *idem*.
 Mérijot-Condereau, Epicier, à *idem*.
 Mérijot-Sellier, *idem*, à *idem*.
 Mérijot-Grégoire, md. quincailler, à *idem*.
 Ménard, négociaut. à *idem*.
 Mathieu (Ernest), banquier, à Nevers.
 Miette-Fleury, marchand quincailler, à *idem*.
 Mévolhon, marchand droguiste, à *idem*.
 Percheval, horloger, à *idem*.
 Petit-Enfert, manufacturier, à *idem*.
 Pittié ainé, négociaut, à *idem*.
 Pittié jeune (Rémy), manufacturier, à *idem*.
 Poupart-Aïneau, marchand de draps, à *idem*.
 Perronny-Rigondet, banquier à *idem*.
 Perronny-Laurin, marchand de draps à *idem*.
 Petit-Pré fils, marchand épicier, à *idem*.
 Pot, maître d'usine, à *idem*.
 Pot (Gaspard), maître charpentier, à *idem*.
 Pouillat (Léonard), fabriq. de porcelaine, à Fours.
 Rapin, marchand de lié, à *idem*.
 Regnier, négociaut, à *idem*.
 Renaudin (Nicolas-François), md. épicier, *idem*.
 Rigondet, Denis-Hippolyte, banquier, à *idem*.
 Rimbault, Henri, seigneur Carrossier.
 Rimbault, banquier, à *idem*.
 Robelin-Dunand, marchand horloger, à *idem*.
 Roger (Victor) banquier, à *idem*.
 Sauvureau, marchand de vin, à *idem*.
 Senlis père, manufacturier, à *idem*.
 Wagnien, Charles-Laurent, négoc.¹, à *idem*.

OURSE DE COMMERCE, A NÉVERS,

Créée le 7 Décembre 1805.

NÉGOCIANS-BANQUIERS, A NÉVERS.

M. Lyons ainé et Petit, rue St.-Genès.
 — Breton-¹ yons et Galoppe, place Ducale.
 — Manuel ainé ² et Cie, rue de la Sonnerie.
 — Jacquinot père et fils, place Ducale.
 — Boyer frères, place Saint-Pierre.
 — Roger, rue des Ardilliers.
 — Mathieu (Ernest), place Ducale.
 — Rimbault, rue st.-Martin.
 — Péronny et Rigondet, rue de Nemours.
 — G enouillet, rue du Sort.

JUSTICES DE PAIX.

De l'Arrondissement de Nevers.

Nevers. — MM. Lenob'e, anc. not. *Juge* ;
 Holland, not., Robin, ancien not., *Suppléans* ;
 erchon, *Grefvier* ; Dupuis et Perreault, *Huissiers-
 adjudicatiers*.

A dans son ressort : Chalui et Aglan, Chevenon,
 oulan es, Cours-sous-Magni, Gimouille, Imphi,
 augenai, Magni, Marzi, Meauce, Nevers, Sain-
 use, Saint-Eloi et Chaluzi, Sauvigni-les-Bois,
 ermoise.

Les audiences publiques de la justice de paix
 ennent au Petit-Château : le *mardi*, à 11 heures,
 our la police municipale ; le *samedi*, à onze
 eures, pour les affaires civiles : le même jour, à
idi, bureau de conciliation volontaire, sur
 vertissemens sans frais.

Decize. — MM. Huvelin de Bavilliers, *juge*; Rérolle, Lolliot, *suppléans*; Evrat, *greffier*; Grébert et Dechelle, *huissiers*; Achet, *huissier de police*.

A dans son ressort : Aubigni, Avril-sur-Loire, Béard, Champvert, Chassenai, Decize, Devai et Brain, Drui, Fleuri-sur-Loire, La Machine, Parigni-sur-Sardolles, St.-Germain-en-Viri, St.-Léger-des-Vignes, St.-Ouën, Songi, Thianges, Verneuil.

Audience et bureau de conciliation le *lundi*.

Audience de police le *vendredi*.

Dornes. MM. Meilheurat, *juge*; Ruez, *not. Cimetière*, *suppléans*; Meilheurat, *greffier*; Gouillet, *huissier*.

A dans son ressort : Cossaye, Dornes, Lamenai, Lucenai-les-Aix, Neuville-les-Decize, St.-Parise-en-Viri, Touri-Lurci, Touri-sur-Jour, Tresnay.

L'audience tient le *lundi* de chaque semaine alternativement à Dornes et à Toury-sur-Abron.

Fours. MM. Bidollet, *avoc. juge*; H.-F. Michel Thévenet, *suppléans*; Dechaux fils, *greffier*; Thirault, Digoy, *huissiers*.

A dans son ressort : Cerci-la-Tour, Charrin, Fours, La Nocle, Maulaix, Montembert, St. Gratien, St.-Hilaire et Fontaine, St.-Seine, Saugnay-sur-Canne, Taix, Tannai, Ternan et Hirson.

L'audience tient le *lundi*.

Pouges. MM. de Craye, *juge*; Bert et Ballanger fils, *suppléans*; Giband, *greffier*; Barillet jeune, Pillet, *huissiers*.

A dans son ressort : Ballerai, Garchizi, Guérigni, Germigny et Soulangi, Nolai et Rigni, Orouër, Parigny-les-Vaux, Poiseux, Pougues, St.-Martin-d'Heuille, Urzi, Varennes-les-Nevers, L'audience tient le *jeudi*.

St.-Ben.-d'Azy. MM. Perreau, *juge*; Laroche, Millien, *suppléans*; Barillet, *greffier*; Millien fils, Frebault, *huissiers*.

A dans son ressort : Anlezi, Beaumont-s-Sardoles, Billi et Chevannes, Cizeli, Creci, Diennes, Fleuri-la-Tour, Frasnai, La Fermeté et Prie, Langi, Limon, Montigny-aux-Amoignes, Reugny, St.-Benin-d'Azy, St.-Cy, St.-Firmin, St.-Jean-aux-Amoignes, St.-Sulpice, Sardolles, Trois-Vèvres, Ville-les-Anlezi.

L'audience tient le *lundi*.

Saint-Pierre. MM. Ruez, *juge*; oulon et E. Ogier, *suppléans*; Bergeron, *greffier*; Millet, Poulin, *huissiers*.

A dans son ressort : Azi-le-Vif, Chantenai, Cougnin, Langeron, Livri, Luthenai, Mars, St.-Parise-le-Châtel, St.-Pierre, Uxeloup.

Audiences à dix heures : *lundi* pour les conciliations; *jeudi* pour les affaires civiles et de police municipale.

Saint-Saulge. MM. de Cotignon, *juge*; Moreau, Perreault-Laforest, *suppléans*; J.-B. Vérat, *greffier*; N., Moreau, Penot fils, Durand, *huissiers*.

A dans son ressort : Bona, Huez-Lichi, Crux-la-Ville, Jailli, Montapas, Roui, St.-Benin-des-B.,

Ste.-Marie, St.-Franchi, St.-Maurice, St.-Saulge,
Saxi-Bourdon.

L'audience tient le *lundi* : si c'est un jour de
foire, elle a lieu le *lendemain*.

NOTAIRES ROYAUX

Dans l'Arrondissement de Nevers.

Canton de Nevers.

MM. Le Rasle, rue des Merciers.

— Martin, rue st.-Martin.

— Bouquillard, place st.-Sébastien.

— Rolland père, rue st.-Martin; M. G. I, son
successeur désigné.

— Mutel, à Magny, (pent acter à Nevers)

Canton de Decize. MM.

De Cray, Donjean, Langelet, à Decize; Défosse
à Druy.

Canton de Dornes. MM.

Benoist, à Dornes; Cimetière, à Lucenay-les-Aix.

Canton de Fours. MM.

Michel, à Fours; Janbert le jeune, à Cercy;
Carnat, à La Nocle.

Canton de Pouques. MM.

Usquin fils, à Pouques; Usquin père, à Guérigny;
Frebault, à Poiseux.

Canton de St.-Benin-d'Azy. MM.

Laroche, à Saint-Benin-d'Azy; Millien, à Saint-
Sulpice; Frebault, à Billy.

Canton de St.-Pierre-le-Moutier. MM.

Jarry, Renault, à Saint-Pierre; Gandois,
à Saint-Parise.

Canton de St.-Saulge. MM.

Coquille, Charlet, Lallier, à St.-Saulge.

Chambre des Notaires. MM.

MM. Le Rasle, à Nevers, *Président*.

Frebault, à Poiseux, *Syndic*.

Gandois, à St.-Parise, *Rapporteur*.

Laroche, *Tresorier*.

Donjean, à Decize,

Lallier, à St.-Saulge,

} *Membres*.

Lerasle, à Nevers, faisant fonction de *Secrétaire*.

M. Bourgeot père est archiviste de la chambre,
et chargé de la conservation des anciennes mi-
nutes qui y sont déposées.

Notaires certificateurs. MM.

Bouquillard, à Nevers; Cimetière, à Lucenay.

Rolland père, à *Id.*; Janbert jeune, à Cercy.

Laroche, à St.-Benin; Jarry, à St.-Pierre.

Donjean, à Decize; Usquin fils, à Pouques.

H. F. Michel, à Fours; Coquille, à St.-Saulge.

Nota. Il y a, dans chaque canton de l'arrondis-
sement, un ou plusieurs Notaires certificateurs
auxquels doivent s'adresser tous les Pensionnaires
civils, ecclésiastiques et militaires, ainsi que les
Rentiers viagers de l'Etat, domiciliés dans le
canton, pour faire constater leur existence. 3***

COMMISSAIRE-PRISEUR.

M. Guérault, rue des Merciers.

Les Commissaires-Priseurs sont établis depuis le 26 juin 1816.

Ils sont exclusivement, dans le lieu de leur résidence, toutes les prises et ventes publiques aux enchères, de meubles, effets, marchandises, bois, fruits, récoltes, et tous autres objets mobiliers; et concurremment avec les Notaires Greffiers et Huissiers de l'arrondissement.

COMMUNAUTÉ DES HUISSIERS

de l'Arrondissement de Nevers.

CHAMBRE DE DISCIPLINE.

Cette Chambre, instituée en vertu du décret du 14 juin 1813, connaît généralement de tout ce qui intéresse les Huissiers du ressort, sous le rapport de leurs fonctions et de leur conduite.

Elle a une bourse commune exclusivement destinée à subvenir aux dépenses de la communauté, et à distribuer des secours à ceux des Huissiers qui seraient indigens, âgés et hors d'état de travailler, ou retirés pour cause d'infirmité et de vieillesse, mais non déstitués, et aux veuves et orphelins.

Institution du 26 juin 1822.

MM. Archambault, Syndic.

Frébault, Rapporteur.

Guyon, Trésorier.

Moreau, Meudre.

Dechaux, Secrétaire.

Huissiers du Ressort de la Chambre

Canton de Nevers. MM.

Archambault, Dechaux, Guyon, Tixier, Archambault fils, Fonverne, Nivet, Perreault, Dupuis, à Nevers.

Canton de Decize. MM.

Galoppin, Achet, Dechéle, à Decize.

Canton de Dornes. M.

Auriol, à Dornes.

Canton de Fours. MM.

Digoy, Thirault, à Fours; Beizot, à Cercy.

Canton de Pouges. MM.

Barillet, à Pouges; Pillet, à Poiseux.

Canton de St.-Benin-d'Azy. MM.

Frébault fils, Etienne, Millien, à St.-Benin.

Canton de St.-Pierre-le-Métier. MM.

Sarriau, Millet, Poulin, à St.-Pierre.

Canton de St.-Saulge. MM.

Penot, Moreau, à St.-Saulge; Durand, à Rony.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs. MM.

Bonnot - Penault, pour l'Arrondissement de Nevers, rue des Merciers.

Derome, pour l'arrondissement de Cosne.

Boudard, horloger, pour l'arrond. de Clamecy.

Teste, pour l'arrondissement de Château-Culnon.

AVIS. Les mesures fabriquées en étain au titre de 82—100°, sont les seules en usage pour les liquides, celles en fer-blanc étant supprimées.

Ces mesures se trouvent chez le S^r Blanchet, rue Sabatier, à Nevers.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

M. JOURDAN [※], *Directeur de l'administration des
des Contributions directes*, à Paris.

DIRECTION DE LA NIÈVRE.

• MM.

LEGRAND, *Directeur*, rue de la Préfecture.

Messein [※], *Inspecteur*, à *Idem*.

Chauveau, *Contrôleur principal*, à *Idem*.

Piron, *Contrôleur de 2^e classe*, à *Decize*, en rési-
dence à *Nevers*.

Piette, *Idem de 2^e classe*, à *Château-Chinon*,
en résidence à *Moulins-Engilbert*.

Ricard (Armand), *Idem de 3^e classe*, à *Cosne*.

Coudère, *idem de 2^e classe*, à *Clamecy*.

Desfontaines-de-Lacroix, *id. de 3^e cl.*, à *Corbigny*.

Hurtrelle, *Contrôleur-Surnuméraire*, à *Nevers*.

TABLEAU présentant l'Étendue du Département, celle des Arrondissemens, et indiquant particulièrement la Contenance des Objets imposables et non imposables. (105)

Arrondissemens.	Contenance par Arrondis- sement.	Objets non imposables.			Contenance imposable.
		Chemins, Rivières, Bois des hospices etc.	Bois du Gouverne- ment.	TOTAL.	
Cosne.....	139,864 h.	4,748 h.	8,988 h.	13,736 h.	126,128 h.
Clamecy.....	147,251	3,966	2,129	6,095	141,15
Nevers.....	226,115	8,904	6,777	15,681	210,434
Château-Chinon.....	167,779	4,478	1236	5,901	161,878
TOTAL.....	681,009	22,096	19,317	41,413	639,596

Répartition des Contributions Foncière, des Portes et Fenêtres, Personnelle, Mobilière, et des Patentes de 1835, en principal et centimes additionnels, entre les quatre Arrondissements. (106)

Arrondissements.	Sommes supportées par chaque Arrond. en Contribut.				TOTAL par Arrondissement
	Foncière.	Portes et Fenêtres	Personnelle et Mobilière.	Patentes.	
Nevers.....	722,441	64,315	132,041	73,190	991,987
Cosne.....	445,688	35,974	109,967	44,452	636,081
Clamecy.....	576,223	34,196	102,325	36,653	749,397
Château-Chinon.	430,682	20,865	67,326	18,928	537,831
TOTAUX....	2,175,034	155,350	411,659	173,223	2,915,266

Organisation des Perceptions du Département
par Arrondissement de Perception. — Noms
des Perceptionnaires. — Montant en principal
et centimes additionnels des Contributions
foncière, portes et fenêtres, personnelle
et mobilière, et des patentées pour 1853.

Arrondissement, et Perceptionnaires	Communes	MONTANT des rôles par commune.
<i>Arrondissement de Cosne.</i>		
Donzy.	Alaigny. S-Amand Neuvy. Cosne.	
	—	
	<i>Girault.</i>	
	—	
	<i>Le Raset, Forest, f.</i>	
	—	
	<i>Rameau</i>	
	—	
	<i>Serizier.</i>	
	—	

Prémery.	Pouilly.	Chaulgnes.	Beaumont.	La Char.	Château.	Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
Michel.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Châteauneuf.....	17624
							Cessy-les-Bois.....	
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Nannay.....	
							St.-Malo.....	4034
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Colmery.....	7536
							La Charité.....	52369
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Raveau.....	5830
							Narcy.....	11051
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Varennes-les-Narcy.....	
							Beaumont-la-Ferr.....	8639
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Arbourses.....	
							Chasnay.....	3647
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	La Celle-sur-Nièvre.....	
							Dompierre-sur-Nièvre.....	6567
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Murlin.....	3860
							Chaulgnes.....	11200
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Champvoux.....	
							St.-Aubin.....	
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	La Marche.....	
							Tronsanges.....	5012
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Pouilly.....	
							Mesves.....	
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	St.-Andelin.....	7699
							Tracy.....	7410
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Vielmannay.....	5845
							Bulcy.....	
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Garchy.....	
							Prémery.....	17478
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Lurcy-le-Bourg.....	13065
							Siclamps.....	2200
Pouilly.	Touchaleau m.e.	Gallie.	Millien.	Grassat.	Naudin.	Arrond. et Percep.	Giry.....	9586
							Oulon.....	
Pouilly.							Moussy.....	5138

Druy.	Pillaud.	Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e				
Druy.	Pillaud.	Arrond. et Percep.	St-Laurent	19089				
			Champlemy.	4602				
Druy.	Pillaud.	Arrond. et Percep.	Arthel.	4728				
			Arzembourg.	6075				
Druy.	Pillaud.	Arrond. et Percep.	St.-Bonnot.	4810				
			Champlin.	8704				
Druy.	Pillaud.	Arrond. et Percep.	Montenoison.					
			St.-Laurent.....	1770				
Druy.	Pillaud.	Arrond. et Percep.	Suilly-la-Tour.....	00000				
			Pougny.....	5146				
Druy.	Pillaud.	Arrond. et Percep.	St.-Martin-du-Tr.....	0000				
			St.-Quentin.....	3712				
Arrondissement de Nevers.								
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Nevers.	151352				
			Devoages.					
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Ville-les-Anley					
			Nevers.					
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Anley.....	9919				
			Aubigny.....	8135				
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Cizely.....	6132				
			Crécy-sur-Canne.....	2942				
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Diennes.....	2071				
			Fleury-la-Tour.....	6598				
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Reugny.....	2344				
			Saint-Cy.....	3645				
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Druy.....	5337				
			Béard.....					
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Parigny-sur-Sard.....	2136				
			St.-Ouen.....	2653				
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.	Sougy.....	6908				
			Trois-Vêvres.....	8965				
Ville-les-Anley	Druy.	Arrond. et Percep.		1752				

Arrond et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm.
St-Lég-des-V.	Chaluy.	8132
—	Coulanges.	10622
Liesse.	Marzy.	10686
—	St.-Eloy.	6146
Liesse.	Sermoise.	9519
—	Varennes.	0000
St-Lég-des-V.	St.-Léger des-Vig.	7751
—	Champvert.	13380
Pointe.	Charrin.	7120
—	Devai.	3075
Pointe.	La Machine.	6344
—	Thianges.	4420
Four.	Verneuil.	8116
—	Fours.	9781
Gouret.	Cercy-la-Tour.	0000
—	La Nocle.	5443
Four.	Maulaix.	2886
—	Montembert-Tan-	
Gouret.	nay.	4064
—	St.-Hilaire.	5271
Gouret.	St.-Gratien.	2022
—	St.-Seine.	4499
Gouret.	Savigny-sur-Canne	4544
—	Ternant.	5773
Gouret.	Thaix.	4771
Chantenay. Pougues.	Pougues.	10049
Gourjon.	Garchizy.	13706
Dulac, fils. Demay.	Germigny.	7758
—	Parigny-les-Vaux.	0000
Chantenay. Pougues.	Chantenay.	0000
Gourjon.	Azy-le-Vif.	12655
Dulac, fils. Demay.	Neuville.	5556
—	Toury-sur-Jour.	4731
Gourjon.	Tresnay.	4099

Arrond et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm.
Decize.	Decize.	29052
—	Avril-sur Loire.	5841
Thibault.	Fleury-sur-Loire.	
—	Saint-Germain-en-Viry.	7973
St.-Saulges.	St.-Saulges.	15884
—	Bona.	9348
Bonheau.	Jailly.	4881
—	Montapas.	
Rangues.	St.-Benin-des-Bois.	7227
—	St.-Maurice.	3312
Poiseux.	Poiseux.	10953
—	Balleray.	4462
Rangues.	Guérigny.	
—	Nolay.	11073
St.-Martin-d'Heuil.	Ouropur.	7480
—	St.-Martin-d'Heuil.	5618
Urzy.	Urzy.	
—	Imphy.	10281
Juris.	Beaumont-sur-Sar.	5720
—	La Fermeté.	14444
Imphy.	Limon.	4337
—	Sardolles.	2217
Lucenay.	Sauvigny-les-Bois.	8713
—		
Prieur.	Lucenay-les-Aix.	
—	Cossaye.	10470
Godin.	Dornes.	
—	Lamenay.	2231
Prieur.	St.-Parise-en-Viry.	
—	Toury-Lurcy.	6038
Rouy.	Rouy.	12870
—	Billy.	8845
Godin.	Frasnay.	1665
—	Saxy-Bourdon.	6214

S-Ben-d'A.	S-Par-le-C	Magny.	S-P-le-M. S-Franc.	Arrond et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
—	—	—	—	—	St.-Franchy.....	5980
Mourelle.	Bourre.	Barat.	Lanoqué. Laborde.	—	Crux-la-Ville	17734
—	—	—	—	—	Ste-Marie.....	5059
—	—	—	—	—	St.-Pierre-le-Môut.	24129
—	—	—	—	—	Langeron.....	7236
—	—	—	—	—	Livry.....	13628
—	—	—	—	—	Magny et Cours...	14361
—	—	—	—	—	Chevenon.....	11407
—	—	—	—	—	Gimouille.....	4671
—	—	—	—	—	Saincaise-Meauce...	7218
—	—	—	—	—	St.-Parise-le-chât.	16862
—	—	—	—	—	Luthenay Uxeloup	8757
—	—	—	—	—	Mars.....	8338
—	—	—	—	—	St.-Benin-d'Azy...	9383
—	—	—	—	—	Montigny.....	4971
—	—	—	—	—	St.-Firmin.....	—
—	—	—	—	—	St.-Jean-St.-Péray.	—
—	—	—	—	—	St.-Sulpice	11961

Arrondissement de Clamecy.

Clamecy.	Dux.	Clamecy	Armes.....	Chevroches.....	Dornecy.....	Ouaigne	Rix.....	4447	2603	12414	5088	2040
----------	------	---------------	------------	-----------------	--------------	---------------	----------	------	------	-------	------	------

Brinon.	—	Cervon.	Billy.	Asnan.	Varzy.	Entrain.	—	Arrond et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
—	—	—	—	—	Varzy.....	Entrain.	—	—	Varzy.....	27814
—	—	—	—	—	Boula- Missaix.	Duvray.	—	—	Cuncy-les-Varzy	6674
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Marcy.....	7280
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Menou.....	5912
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Oudan.....	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Vitliers-le-Sec	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Asnan.....	5697
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Challement.....	8080
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Grenois.....	5713
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Hubans.....	4752
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Neuville.....	3408
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Fallon.....	2766
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Billy-sur-Oisy	12333
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Oizy.....	5521
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Pousseaux.....	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Surgy.....	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Villiers-sur-Yonne	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Cervon.....	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Epiry.....	5765
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Mhère.....	8646
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Mouron.....	2877
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Sardy.....	5815
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Vauclai.....	4553
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Brinon.....	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Beaulieu.....	2530
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Bussy-la-Pesle	2743
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Dompierre-sur-Hér.	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Héry	4076
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Michaungnes	3485
—	—	—	—	—	—	—	—	—	Moraches	10527

Corv. - l'Org.	Corv. d'Emb.	Tannay.	Monceaux.	Corbigny.	Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm.
—	—	—	—	—	—	—	—
Guérin.	N. Thomas.	Rousseau atiné.	Servolle fils.	Benoist.	—	Corbigny.	26555
						Chaumot.	2891
						Chitry-les-Mines..	4941
						Germenay.	
						La Collancelle..	9564
						Marigny-sur-Yonne	5772
						Pazy.....	8787
						Monceaux.	
						Dirol.	4147
						Fletz-Cuzy..	4433
						Moussy-Moulinot.	
						Neuffontaines..	4894
						Ruages.....	3242
						St.-Aubin..	4648
						Saizy.....	
						Tannay.....	19016
						Amazy.....	8140
						Asnois.....	3659
						Beuvron.....	3401
						Lys.....	6944
						St.-Didier.....	
						St.-Germain-des-B.	4556
						Corvol-d'Embern..	5575
						Authiou.....	4295
						Changy.....	2326
						Chazeuil.....	2863
						Ghevannes-Treigny	6340
						Parigny-la-Rose ..	4398
						Corvol-l'Orgueill..	25186
						Breugnon.....	
						Courcelles.....	5766
						La Chapelle-st-An.	
						St.-Pierre-du-Mont	11013
						Trucy-l'Orgueill...	6574

Arlef.	Amiot fils.	Metz-le-Com.	St.-Révér.	Lormes.	D'hun-les-Pl.	Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm.
—	—	—	—	—	—	—	D'hun-les-Places..	12018
Thibaudat	Thibaudat	—	Ragoin.	Carnouche.	—	Wilbert.	B assy.....	14390
							Chalaux.....	3125
							Marigny-l'Eglise..	11804
							St.-André.....	7849
							St.-Martin-du-P..	9541
							Lormes.....	26360
							Anthien.....	9184
							Bazoches.....	6539
							Empury.....	5442
							Gacogne.....	8037
							Magny-Lormes..	
							Pouques.....	6273
							St.-Révérien..	9839
							Champallement..	3354
							Guipy.....	9446
							Laché-Assars..	
							Neuilly.....	8662
							Metz-le-Comte ..	8084
							Brèves.....	
							La Maison-Dieu..	
							Nuars.....	3878
							Teigny.....	4585
							Vignol.....	4069

Arrondiss. de Château-Chinon.

			Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
Chatillon.	—	La R-Mil.	Château-Chinon.	Aunay. — Biches.	8382
Baravaut.	DumasFaur	—	Ragon.	Rebrugget/fils Grenot.	16044
Luzy.	—	Roy.	—	Biches. — Biches.	9665
Châtillon.	—	Luzy.	—	Brinay. — Montigny-sur-Can.	7094
Baravaut.	DumasFaur	—	—	Tintury. — Château-Chin. ville.	5243
—	—	—	—	Château-Ch. camp.	1853
—	—	—	—	Chatin. — Corancy.	4657
—	—	—	—	Dommartin. — St.-Hilaire.	19230
—	—	—	—	St.-Léger-du-Foug.	3407
—	—	—	—	St.-Péreuse. — Chiddes.	9476
—	—	—	—	La Roche-Milay. — Milay.	4054
—	—	—	—	Sémelay. — Avrée.	5849
—	—	—	—	— Luzy. — Rémill.	8315
—	—	—	—	Savigny-Poil-Fol. — Tazilly.	7968
—	—	—	—	Châtillon. — Alluy.	6460
—	—	—	—	Mingot. — Mont-Maré.	14873
—	—	—	—	Ougny. — Tamnay.	2507
—	—	—	—	—	1830
—	—	—	—	—	12388
—	—	—	—	—	3332
—	—	—	—	—	11578

			Arrond. et Percep.	Communes.	MONTANT des rôles par comm. ^e
Vandenesse	Montsauche	Moul-Eng.	Montigny.	Chaumard. — D'Hun-sur-Grandri.	7419
—	Thirault.	Montigny.	Marais *	Montigny-en-Mory. — Montreuilhon.	4498
—	—	Montigny.	—	Ouroux. — Poussignol-Blisme.	7947
—	—	—	—	Moulins-Engilbert. — Limanton.	10860
—	—	—	—	Maux. — Onlay.	14700
—	—	—	—	Villapourçon. — Montsauche.	8436
—	—	—	—	Alligny. — Gouloux.	29583
—	—	—	—	Moux. — St.-Agnan.	16714
—	—	—	—	St.-Brisson. — St.-Honore.	7907
—	—	—	—	Vandenesse. — Isenay.	4781
—	—	—	—	Montaron. — Préporché.	10551
—	—	—	—	—	14079
—	—	—	—	—	5945
—	—	—	—	—	9950
—	—	—	—	—	9218
—	—	—	—	—	12266
—	—	—	—	—	8749
—	—	—	—	—	7337
—	—	—	—	—	8611
—	—	—	—	—	5201

CADASTRE PARCELLAIRE.

- M. Poissonnier, *Géomètre en chef*, rue st.-Genès.
 M. Poissonnier fils, *Adjoint du Géomètre en ch.*
 M. Soulages, *Calculateur des plans*.
 M. Baptiste, *Dessinateur*.

Géomètres-Titulaires.

- MM. Bee (Frédéric), *Délimitateur*, Nevers.
 — Suard (Antoine), *Triangulateur*, à Corbigny.

Géomètres de première Classe.

- MM. Grandveaux, à Nevers.
 — Fontannier, à *Idem*.
 — Bec (Hippolyte), à *Idem*.
 — Wedel (Charles) à *Idem*.
 — Savignac (Antoine) à *Idem*.
 — Arcis, à *Idem*.
 — Tinet, à *Idem*.
 — Turpin, à *Idem*.
 — Henon-Dubois,
 — Regnard (Xavier), à Châteauneuf.
 — Garsonnin (Léon).

Géomètres secondaires.

- MM. Lahaussois, François Roy, au Ouagne,
 Bernard.

Nota. M. Poissonnier, Géomètre en chef, tient les Archives des Plans du Cadastre, et est seul autorisé à la délivrance des Extraits de Plans aux Propriétaires

BEAUX-ARTS. — ARCHITECTURE.

- MM. Souchon, architecte.
 Villars, archit., conducteur princip. des ch. vicin.
 — Paillart, archit. du dép.^t, Voyer municipal.
 — Penauille, architecte-géomètre.

SCULPTURE.

- M. Tolini, sculpteur.

RECETTE GÉNÉRALE DES FINANCES
DU DÉPARTEMENT.

- MM. De LATINGY, *Recev. génér. ruest*. — Martin.
 — Roy, *Fondé de pouvoirs*.
 — St.-Vigore, *Receveur particulier*, Cosne.
 — Saugle-F. rières, *idem* à Camecy.
 — Duchâteau, *idem* à Château-Chinon.

Paiement du Trésor Royal, pour le Département.

M. DU LIÈGE, à Nevers, rue de la Cathédrale.

Les bureaux sont ouverts au public, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 2

Agent Judiciaire du Trésor royal.

M. Frebault, *Avoué à Nevers, rue d'Orléans.*

ADMINISTRATION
DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES,
Rue de Rivoli, Hôtel des Finances, à Paris.

M. BOURSY, *Directeur, Président du Conseil d'Administration.*

M. BROCHOT,
 M. LEROY-DUFOUGERAY, { *Sous-Direct., Memb.*
 M. DESTOUCHES, { *du Cons. d'Admin.*

Pour le Dép.^t de la Nièvre. MM.
 De Croismare, *Directeur du Départem.*, à Nevers.

Huet, *Contrôleur ambulant*, à *idem*.

Marcenot, 1^{er} *Commiss de Direction*, à *idem*.

Malassez fils, 2^{me} *idem*, à *idem*.

Le Bris, 3^{me} *Idem*, à *idem*.

Lavault, *Surnuméraire de la direction.*

M. Lefebvre, *Avoué de l'Administration.*

Pour l'Arrond.^t de Nevers. || MM.
 De Croismare, *Directeur d'Arrondiss.^t*, à Nevers.

Dagonnin, *R.^t principal, entreposeur*, à *id.*

Dumoulin, *Contrôleur de ville et de garantie*, à *id.*

Tresvaux de Berteux, receveur sédentaire et de Navigation, à Decize.

Bertrand, Receveur à cheval, à Decize.

Baudet-Varennes, *Idem*, à Nevers.

Ricard, *Idem*, à St.-Pierre.

Mativet, Receveur à cheval, à St.-Saulges.

Njod, Receveur de la navigation, à Nevers.

Pour l'Arrond.^t de Cosne. MM.

Gerbier, Directeur d'Arrondissement, à Cosne.

Allais, R.^r principal, entreposeur, à *idem*.

Lebreton, Contrôleur de ville, à La Charité.

Baune, Receveur particulier sédentaire, à *idem*.

Gouat, Receveur à cheval, à Cosne.

Radet, Receveur à cheval, à Donzy.

Saget, *Idem*, à Prémery.

Dalbaret, Surnuméraire de la direction.

Pour l'Arrond.^t de Clamecy. MM.

Famechon, Direct.^r d'Arrondissement, à Clamecy.

Pitou, Receveur-principal Entreposeur, à *idem*.

Bonnin, Receveur à cheval, à Corbigny.

Berger, *Idem*, à Lormes.

Moreau, *Idem*, à Tannay.

Thomeret, *Idem*, à Varzy.

Marcellot, Surnuméraire de la direction.

Pour l'Arrond.^t de Chât.-Chinon. MM.

Lus-Lusson, D.^r d'Arrond.^t, à Château-Chin.

Durandin, R.^r-principal, entreposeur, à *idem*.

Madelrieu, Contr. Rec.^r à chev., à Moulins-Eng.

Pigall, Receveur à cheval, à Châtillon.

Chauvenet, *Idem*, à Ouroux.

Baudet, Surnuméraire de la direction.

Bureau de Garantie des Matières d'Or et d'Argent, établi à Nevers.

MM. Dumoulin, Contrôleur; Dagonnin, Receveur; N...., Essayeur.

ADMINISTRATION DES TABACS.

MM. Pasquier, Directeur.

— Le Beschu de la Bastays, Sous-Directeur.

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

Hotel Rivali, à Paris.

M. CALMON ✽, Conseiller d'Etat, Directeur général de l'Enregistrement et des Domaines, Membre de la Chambre des Députés.

Sous-Directeurs.

M. JACQUINOT ✽, 1^{re} d. | M. GAUDIN ✽ (3^e d.).

M. GUÉDÉ. ✽ (2^e d.). | M. MAGNAN ✽ (4^e div.).

Pour le Département.

MM.

Boucaumont, Directeur, à Nevers, rue des 4 Vents.

Brotier, Lapouyade, Inspecteurs.

Colin, Giat-Lagarenne, } Vérificateurs.

Ginoux fils, premier Commis de la Direction.

Robin, Garde-magasin, Contrôleur du timbre.

Barrot, Chef de bureau, chargé de la comptabil.

Première Division.

Receveurs. MM.

Pillion, hypothèq., place de l'Év.

Sallonyer, enregistrement, rue des Merciers.

Lousset, domaines, amendes et le timbre à l'ext.

Grenot, à Decize.

Hue, à Fours.

MM.

Pernaud, à Saint-Benin-d'Azy.
Jayet, à Saint-Pierre-le-Moutier.
Dangé, à Saint-Saulge.
Vidalc, domaines et hyp., à Château-Chinon.
Boi-set, enregistrement, à *Idem*.
Conquis, à Châtillon.
Goyon, à Luzy.
Desribes, à Montsauchie.
Gleize, à Moulins-Engilbert.

Deuxième Division.

Receveurs. MM.

Ply, domaines et hypothèques, à Cosne.
Letors, enregistrement, à *Idem*.
Drouhot, à Donzy.
Bouquin, à La Charité.
Roy, à Pouilly.
Devillenaut, à Prémery.
Héraud, à Saint-Amand.
Petit, hypothèques, à Clamecy.
Perrot, domaines et enregistrement, à *Idem*.
Mantin, à Brinon.
Cramaille, à Corbigny.
Camusat, à Lormes.
Brugalières, à Tannay.
Chapuzet, à Varzy.

Surnuméraires. MM.

Laden, à Cosne.
Barrau, à Château-Chinon.
Brisson, à Nevers.
Bulit, à Nevers.
Roblin, à Clamecy.

ADMINISTRATION

DES EAUX ET FORÊTS.

M. MARCOTTE *, Directeur, faubourg Poissonnière, 89.

M. MARTIN, } Sus-bi re cœurs et
M. LORENTZ, } Membres du conseil
M. DE TAINS, } d'administration.

22^{me} Conservation forestière.

Composé des Départemens de la Nièvre et du Cher.
M. MONNOT-ARBILLEUR, Conservateur, à Bourges.

POUR LE DÉPARTEMENT.

Inspection de Nevers

Composée des Arrondissemens de Nevers
et Château-Chinon.

M. OUTHIER, Inspecteur, rue du Petit-Cloître st-Cyr
M. De Sartiges, Garde général, à Nevers.
M. Bernard, Garde général, à Château-Chinon.
M. Chaput, garde à cheval, à Decize.
M. Droit, Arpenteur forestier, à Nevers.
M. Belin, *Idem*, à Châtillon.

Inspection de Cosne

Composée des Arrondissemens de Cosne
et Clamecy.

M. ROBEQUIN, Inspecteur, à Cosne.
M. Crépy, sous-inspecteur à Clamecy.
M. Pastour, *Idem* à La Charité.
M. Mousnier, Garde général, à Châteauneuf.
M. Theurier, *Idem*, à Varzy.
M. Marin, *Idem*, à Lormes.
M. Millet, *Idem*, à Prémery.
M. Thoulet, *idem*, à Ravaud.
M. Mony, *idem*, à Clamecy.

Arpenteurs forestiers.

MM. Faiseau l'ainé, résidant à Donzy.
— Demonferrand, à Clamecy.

(24)
Service Forestier de la Marine Royale. —
Direction. — Bassin de la Loire.

M. MAILLOT ✽ O ✽, directeur de la surveillance de la fourniture des bois de marine, rue du faubourg St.-Honoré, 84, à Paris.

M. Bideaux, contre-maître de la marine, à Nevers.

M. Turbat, contre maître de la marine, à Bourges.

M. Brunet, *Idem*, à Moulins.

M. L. Brillantais, fournisseur des bois de marin dans les départemens de la Nièvre, du Cher, de l'Allier, de la Loire et de Saône-et-Loire, rue de Bellefond, 35, à Paris.

M. Ed. Canel, son fondé de pouvoirs, place de l'horloge, à Moulins.

ADMINISTRATION

DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES.

M. LEGRAND, Conseiller d'État, directeur-général des Ponts et Chaussées et des Mines, rue des Ss Pères, 24, Paris.

Service Ordinaire du Département.

M. MOSSÉ, Ingénieur en chef du Département.

M. Boucaumont, Ingénieur ordinaire de l'Arrond. du Nord, chargé des travaux du Pont de Nevers.

M. Duparc, *Idem* de l'Arr. du Sud.

Conducteurs des Travaux.

MM. Bezulier, conducteur embriagadé pour l'Arrondissement du Nord.

— Ruby, *Idem*.

— Martignon, conduct. non embriagadé, *Idem* et navigation.

— Gallois, pour l'Arrondissement du Sud.

— Meilheurat, *Idem* et navigation.

— Thorant, chef du Bureau de l'Ingén. en chef

(125)

MINES.

M. GABÉ, Ingénieur en chef pour les Départemens de la Nièvre, de l'Allier, du Cher et de Saône-et-Loire, résidant à Moulins.

M. LECOQ, Ingénieur ordinaire, à Nevers.

1^{re} Division du Canal latéral à la Loire.

M. DEVILLIERS, Inspecteur divisionnaire de la 5^e division.

M. VIGOUREUX, Ingénieur en chef, à Nevers.

M. Vauret, Dessinateur.

Pont de Digoin.

M. JULLIEN ✽, Ingénieur

MM. Fournier, Vinot, Blédon jeune, Conduct.

MM. Douheret, Bonnet, Piqueurs,

1^{er} Arrond. M. REYNARD, Ingén. ordin., à Diou.

Conducteurs, MM.

Fouché, Cambier, Poubeau, Bilhaud, François, Dargaud.

MM. Ducerf, Henry, gardes cantonniers

2^e Arrond. M. Lebasteur, Ingén. ordin., à Décize.

Conducteurs, MM.

Delagreverie, Fousset, Mouton jeune, Mouton ainé, Robelin.

MM. Chabassier, Minier, Piqueurs.

Gardes cantonniers.

MM. Vicq, Piault, Gaudras, Thibaudat.

Pont-Aqueduc sur l'Allier.

M. JULLIEN ✽, Ingénieur.

Conducteurs, MM. Butin, Couppery jeune. 4*

CANAL DU NIVERNAIS.

- M. Poirée ~~**~~, Ingénieur en chef, rue des Moulins, à Decize.
 M. Job, Ingénieur ordinaire, à Decize.
 M. Charié, Ingénieur ord. à Corbigny.
 M. Chanoine, Ingén. ordinaire, à Clamecy.
 M. N..., Dessinateur du bureau de l'ing. en chef.
 M. Perrot, Géomètre expert.

Conducteurs. MM.

- Tanchon, Chéronnet, Louis, Dauguet, Gouffar, Laribe, Vachier, Truffot, Duvoye, Houdal, Dubaux, Baudot, Lamaison, Fotriot, Veral, Leduc, Leroy, Gouré, Giraud, Dausse, Moreau, Lauverney.

CHEMINS COMMUNAUX.

- M. Léonard Villais à Nevers, architecte Coudoux principal.

Conducteurs-voyers.

- Charles, géomètre, Conducteur-voyer pour l'arrondissement de Nevers.

Musnier, pour l'Arrondissement de Cosne.

Lariche, pour l'Arrond. de Château-Chinon.

MM. Masson-Caritat, pour l'Arrond. de Clamecy.

15^{me} DIVISION MILITAIRE.

Quartier-général, à Bourges.

Cette Division est composée des Départemens du Cher, de la Nièvre, de l'Indre, de la Creuse, et de la Haute-Vienne.

Etat-major de la Division.

- M. le baron PETIT C ~~**~~, Lieutenant-général, commandant la Division et la Subdivision du Cher à Bourges.

- M. DELROYAT ~~**~~, Capitaine, Aide-de-Camp.
 M. TUSSAC ~~**~~, Colonel, Chef de l'Etat-major.
 M. CHUPIET, Chef d'escadron, Sous-chef.
 M. BRAQUEHAIE ~~**~~, Capitaine, Adjoint.
 M. FERRIS ~~**~~, idem idem.
 M. VERBIGIER DE ST-PAUL ~~**~~, Maréch.-de-camp. Commandant la Subdivision de l'Indre.
 M. le C. er MATIS C ~~**~~, Mar.-de-camp. commandant la Subdivision de la Nièvre, à Nevers.
 M. LOUVOT ~~**~~, Capitaine, son Aide-de-Camp.
 M. BOUDIN-DE-ROVILLE, Commandant la Subdivision de la Haute-Vienne.
 M. TRAPIE ~~**~~, Maréchal-de-camp, commandant la la Subdivision de la Creuse.
 M. BRUEL ~~**~~, Capitaine, commandant le Recrutement de la Nièvre, à Nevers.

Intendance militaire.

- M. Leroy ~~**~~, 8^e-Intendant militaire de 1^{re} classe, à Bourges, faisant fonction d'Intendant.
 M. Delatouche, idem à Bourges.
 M. Doni, 8^e-Intendant, à Nevers.

Administration militaire.

- M. Bernard, Directeur intérimaire des subsistances militaires de la 15^e Division militaire, à Bourges.
 M. Dieudonné, Entr. dir. des convois mil., à Nevers.
 M. Dechamps, Agent comptable des Subsistances militaires, à Nevers.

Service militaire-administratif.

- M. Hylaire Gréle, *Préposé des convois.*
 M. Rapin, *entrepr. du service des fourrages.*
 M. Monnot, *Entrepreneur du cha ffage.*
 M.^{me} V.^e Lavault, *Préposé des lits militaires et de
effets de petit équipement.*

Gîtes d'Étape du Département.

- Nevers, Saint-Pierre-le-Moûtier, La Charité
 Cosne, Decize, Luzy, Varzy, Tannay, Fours
 Châtillon et Château-Chinon.

GENDARMERIE ROYALE.

La Compagnie de Gendarmerie de la Nièvre
 fait partie de la huitième Légion ; sa force est
 de 111 hommes.

MM.

- DE GASCQ O. *, *Colonel*, résidant à Moulins.
 N. *, *Cap.-Command.*, à Nevers.
 Springinsfeld *, *Lieutenant-Tresorier* à Nevers.
 Saulnier *, *Lieutenant*, à *Idem*.
 Guérin, *Idem* à Cosne.
 Bussière, *Idem* à Clamecy.
 Prudot, *, *Lieutenant*, à Château-Chinon.

Vingt Brigades, à cheval et une à pied, sont
 le service du département. Elles sont réparties
 ainsi qu'il suit :

Brigades à cheval. MM.

- Lemaître, *Maréchal-des-logis* à Nevers.
 Guay, *Brigadier* à Nevers.
 Colas, *Brigadier* à St.-Pierre-le-Moûtier.
 Gauthier, *Maréchal-des-logis* à Decize.

- Tamisier, *brigadier*, à Fours.
 Maitraye, *idem*, à St.-Saulges
 Vauwormhout, *maréchal des logis* à Clamecy.
 Blandiniaires, *brigadier* à Varzy
 Deveneau, *idem* à Lormes.
 Gauché, *idem* à Corbigny.
 Morache, *maréchal-des-logis* à Cosne.
 Gautehron, *brigadier* à Donzy.
 Tarterat, *maréchal des logis* à La Charité.
 Hannequin, *brigadier* à Pouilly.
 Chappe, *idem* à Neuvy.
 Mouflet, *idem* à Prémery.
 Philippon, *maréchal-des-logis* à Château-Chin.
 Lecompte, *brigadier* à Moulins-Engilbert.
 Bouché, *idem* à Luzy.
 Gagnard, *brigadier* à Châtillon.

Brigade à pied.

M. Taupin, *Brigadier* à Montsauche.

*Correspondance de la Gendarmerie de Nevers avec
les Brigades du Département.*

DÉPARTEMENT DE NEVERS,

Pour Pougues, La Charité, Pouilly, Cosne,
 Neuvy et Donzy,
 Les 1^{er}, 5, 8, 14, 19, 23 et 28 de chaque mois.

Pour St.-Pierre-le-Moûtier,

Les 6, 10, 16, 20, 26 et 30 *Idem*.

Pour St.-Ouën, Decize, Fours et Luzy,

Les 6, 9, 14, 19, 24 et 29 *Idem*.

Pour la Maison-Rouge, St.-Saulges, Moulins-
 Engilbert, Château-Chinon et Montsauche,

Les 2, 6, 12, 16, 22 et 26 *Idem*.

Pour Guérigny, Prémery, Varzy, Corbigny,
 Lormes et Clamecy,
 Les 2, 12, et 22 *Idem*.

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

SERVICE DES FORGES.

Le service des Forges de l'Artillerie est chargé de passer les marchés avec les Maîtres de Forge, relatifs à la fourniture des Fers forgés et des projectiles de toute espèce, nécessaires à l'approvisionnement des Arsenaux et des Paries; de diriger l'exécution des commandes, et de faire les réceptions. — L'Arrondissement du Cher comprend le Département du Cher, de la Nièvre, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne, de l'Allier et de la Loire. — Le chef-lieu est à **NEVERS**.

M. BOUSSAROQUE ✽, O. ✽, Colonel d'Artill., *Inspecteur du Service*, à Paris, place St.-Thomas-d'Aquin.

Sous-Inspection des Forges de l'arrondissement du Cher, chef-lieu à Nevers.

M. CAFFORT ✽, Chef d'Escadron d'Artillerie, *Sous-Inspecteur du dit Arrondissement.*

M. Vivier de Lachaise ✽, Cap. en 1^{er}, *S.-I.-A. d'Art.*
M. D'Herbelot, Cap. en 2^e au 8^e Rég. d'Art.

M. De Monard, Capit. en 2.^e au 3.^e Rég. d'Art.
M. Renaud, capitaine d'artillerie.

M. Bouchon, *idem.*

M. Juliard, contrôleur des forges.

Simon, contrôleur-adjoint.

Dormois, sergent d'ouvriers d'artillerie.

Corps royal du Génie militaire.

M. Lemoine, *Cap. du Génie en chef*, à Bourges.

M. Edme, dit Maurice, *G. du G.*, 2^e cl., à Nevers.

MARINE ROYALE.

Le territoire maritime de la France est divisé en *cinq arrondissements et six sous-arrondissements*.

Arrondissements.

Cherbourg.

Brest.

Lorient.

Rochefort.

Toulon.

Sous-Arrondissements.

Dunkerque.

Le Havre.

Saint-Servan.

Nantes.

Bordeaux.

Bayonne.

FORGES ROYALES

De la Chaussade, à Guérigny.

L'unique destination des Forges royales de La Chaussade est de fournir au Gouvernement des pièces de fer corroyé, desquelles dépend essentiellement la sûreté des Bâtimens du Roi: telles que les ancras, les cables-claines des plus fortes dimensions, les chaînes et lattes de l'aubans, les crocs de poulies et de sabords, les ferremens des mâts, les courbes et divers autres objets pour lesquels il importe d'employer toujours les meilleurs matériaux, et de donner des soins particuliers à leur fabrication.

Administration.

M. LAIMANT ✽, Ingénieur de la Marine, *Directeur des forges de La Chaussade*, à Guérigny.

M. BASLÉ ✽, Commissaire de la Marine, *Commissaire des Forges*, à Guérigny.

M. ZÉNI, officier du génie maritime, chargé du service de la 5^e section des Forges, à Cosne.

M. VANÉECHOOUT, officier du génie maritime, détaché à Guérigny.

M. DANIEL, capitaine d'artillerie de la marine, détaché à Guérigny.

M. CHARPENTIER, chirurgien de 1^{re} classe, à id.

MM. Bornet (Etienne), chef de section de 1^{re} cl. à Guérigny.

Coqueval, *id* de 2^e classe, à *id*.

Bornet (Théophile), *id* de 2^e classe, à *id*.

M. Demé, *Garde-magasin*, à Nevers.

Valois, *id* à Frasnay.

Septans, *id* chargé des exploitations, à Guérigny.

Bouveault, chef mécanicien, à Guérigny.

Lhuissier, commis de 1^{re} classe, chargé des exploitations, à La Vache.

Bornet (Pierre), *id* à Guérigny.

Bornet (Louis), *id* à Chantemerle.

Engrand, *id* de 2^e classe à Guérigny.

Deiguillon, *id* à *id*.

Serveau, *id* à *id*.

Perdrizat, commis extraordinaire, à Cosne

Pernet, commis extraordinaire à Cosne.

Martin, *id* à *id*.

Léveillé, *id* à *id*.

M. Baudot, aide-garde-magasin, à Nevers.

FONDERIE ROYALE

De Canons pour la Marine, à Nevers.

MM. MICHEL ✽, Chef de Bataillon au Corps royal d'Artillerie de la Marine, *Directeur*.

— Martin - d'Esperamonds ✽, Capitaine au Corps royal d'Artillerie de la Marine, *Adjudant*.

— Batut, Capitaine - commandant au Corps d'Artillerie de la Marine, détaché.

— Alexandre Clemot, *Chef de Comptabilité*,

— Thomas, *Médecin*.

— Petit (Jules), commis extraordinaire.

— De la Greverie (Lucien), commis extraordinaire, *Garde-magasin*.

— De la Greverie ✽, *Conducteur des Travaux*.

— Clachet, Sergent d'artillerie de Marine, détaché.

— Rappin (Ch.), Sergent d'Artillerie de marine, détaché.

GARDE NATIONALE DE NEVERS.

Elle se compose de deux Bataillons divisés en huit Compagnies, non compris les compagnies spéciales. Chaque Bataillon a son drapeau.

Effectif : 1586, service ord.; 1692, réserve.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Le général PÉLECIER O, colonel.
Manuel *, lieutenant-colonel.
Gaudinot **, majör.
Arloing, chirurgien-major.
Bouziat, capitaine d'armement.
De Latingy, officier payeur.
Feningre, chef de musique.

Etat-major du 1^{er} bataillon.

Poirée *, chef de bataillon.
N., capitaine-adjudant-major.
Sallongyer, porte-drapeau.
Thomas, chirurgien-aide-major.
Guinot, adjudant-sous-officier.
Legouation, tambour-major.

Artillerie.

Gonat, capitaine.
Bouillé, lieutenant en 1^{er}.
Boiral, lieutenant en second.

Sapeurs-pompiers.

Vigoureux *, capitaine.
Roubet, premier lieutenant.
N., second lieutenant.

Grenadiers (bonnets à poil.)

Riffé (Marcel), capitaine.

1^{er} comp.—Grenadiers, Berry *, cap.
2^e comp.—Grenadiers, Cuyot *, cap.
3^e comp.—Voltigeurs, Boyer ainé, cap.
4^e comp.—Voltigeurs, Rigondet, cap.

Conseil de discipline.

Pannechet, lieutenant-rapporteur.
Bertin, sous-lieutenant-secrétaires.

Etat-major du 2^e bataillon. .

Avril, **, commandant.
N., adjudant-major-capitaine.
Dieudonné, porte-drapeau.
Frebault, (Jules), chirurgien-aide-major.
Bourdault, adjudant-sous-officier.
Moreau, tambour-maître.

1^{er} comp.—Grenadiers, Bigourat *, cap.
2^e comp.—Grenadiers, Carimantrand, cap.
3^e comp.—Voltigeurs, Manueljeune, cap.
4^e comp.—Voltigeurs, De Moncorps, cap.

Cavalerie, N., lieutenant.

Conseil de discipline.

Bruandet, lieutenant-rapporteur.
Dénéboude ainé, sous-lieutenant-secrétaires.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

La Loire est divisée en trois Arrondissemens.
Le 1.^{er} depuis le haut de la Loire, jusques et y compris *Imphy*.

Le 2.^{me} depuis *Imphy* jusqu'à *Briare*.

Le 3.^{me} depuis *Briare* jusqu'à *Nantes*.

M. Malivoire ~~**~~, *Inspect. de la navigat.*, à *Never*.

Organisation des Ports.

Noms des Ports.

Never et St.-Eloi.....
Thareau.....
Les Cornats.....
Decize et Pont-d'Aron.....
Masille.....
Cercy-la-Tour.....
Champvert, Rôutard et La Raye.....
La Charbonnière.....
Tinte.....
Béard et Appilly.....
Avril, Champ-Mouton.....
Uxeloup.....
Port des Bois et Imphy.....
La Charité.....
Pouilly.....
Cosne.....
Neuvy

Noms des Gardes.

Imbert-Fonrouge.
Regnier.
Clostre.
Giraud.
Millet.
Ménard-Clément.
Pillavoine.
Machecourt.
Rochet.
Nicolas Grellier.
Dauphin.
Comeille.
Cornu.
Usquin (neveu.)
Bonin.
Belleau.
Chevaleau.

Nota. Les Charbons sont vendus en observant l'ordre des listes de chaque rivière, formées à Paris, par le Commissaire général de la navigation, en présence des marchands de charbon de la Loire.

COLLÉGE DE NEVERS.

M. THOMASSIN, *Principal*; *Licencié-ès-Lettres*, officier de l'Université.

Professeurs. MM.

Delarache, *Philosophie*.

Boyral, *Mathématiques et Sciences physiques*.

Malherbe, *Rhétorique*

Compagnon-Lepin, *Seconde*.

Fabre, *Troisième*.

Pinet, *Quatrième*.

Billon, *Cinquième*.

Grémaud, *Sixième*.

Sarriau et Duchier, *Maitres d'Études*.

Varin, *Professeur d'Anglais*.

Raymond, *Professeur de Dessin*.

Tarriot, *idem*, pour la Danse et les Armes.

Massé, *Idem de musique*.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

MM. le Préfet, *Président*.

— le Maire de Nevers, *Vice-Président*.

— Sauvageot ainé, *Conseiller de Préfecture*.

— Lyons (Auguste), *Conseiller Municipal*.

— Comoy, *phar.*

— Bort. — Girerd. — Trochereau fils,

ÉCOLE GRATUITE POUR LES ARTS.

Les Élèves, pour être reçus, doivent savoir lire, écrire et les quatre premières règles de l'Arithmétique; ils doivent avoir de 14 à 30 ans, et prouver qu'ils apprennent un Art mécanique quelconque.

COMMISSION CHARGÉE DE L'ADMINISTRATION.

MM. Le Maire, *Président*.

— Sauvageot, *Secrétaire gén. de la Préfecture*.

— Bonvallet ~~**~~, *Conseiller de Préfecture. 4****

- MM. Vigoureux ~~est~~, Ingén. en chef des P. et Ch
— Montaignac, Manufacturier.
— Flamen-D'Assigny (Frédér.) ~~est~~, Propri.
— Neppel, Manufacturier.
— Riondel, Maître de forges.
— Comoy, Pharmacien.
— Dufaud ~~est~~, Maître de forges.

Professeurs. MM.

- Boynal, Professeur de Mathématiq., Direct- temp.
Boucaumont, idem de Mécaniques.
Bompois, idem de Chimie et Physique.
N. Charles, Géomètre, idem d'Arithmétique.
Paillard, Architecte, idem de Dessin linéaire.
Remond, idem de Dessin d'ornement, Figure.

ENSEIGNEMENT MUTUEL A NEVERS

Cet Enseignement a été ouvert le 15 novembre 1830, sous les auspices du Maire et de son Conseil

M. MILLERET, Directeur.

ECOLE CHRÉTIENNE A NEVERS ,

Par la méthode d'enseignement simultané.

La conservation de ce précieux Etablissement n'est due qu'à la bienveillance de quelques habitants de la ville. Il se compose de 8 Frères, dont un Directeur.

Ecole gratuite à Nevers , pour l'éducation des Jeunes Filles pauvres.

Mesdames les sœurs de la charité et instruction chrétienne , rue st.. Martin.

Les sœurs de la ste-Famille, rue Traversière.

Maisons particulières d'Éducation à Nevers.

INSTITUTIONS LATINES.

- M. Pittié, Bachelier ès-Lettres , rue Creuse.
M. Bernay, rue de Nemours.
M. Paulard, *Idem*, rue Fomorigny.

Pour la Langue française.

- MM. Sadet , rue de La Barre.
— Ravissat , rue des Merciers.
— Lefebvre-Frélat , place des Récollets.

PENSIONS DE DEMOISELLES.

- Les sœurs de la Charité et Instruction chrétienne.
Les Ursulines, rue des Fangeats.
Mlle. Raussin , rue Creuse.
Mme. Rué-Müller , rue Cloître st.-Cyr.
Melles. Fion , rue Cloître st.-Cyr.
Mlle Louise GUYON , place de l'Evêché , n° 1.
Mlle Bouchy , rue Mirangron.

COLLÉGE DE COSNE.

L'Institution communale de Cosne a été érigée en Collège le 25 octobre 1825, par arrêté du Conseil royal de l'Instruction publique.

Professeurs, MM.

- Lefebvre , Principal et Régent de 6^e. et 7^e.
Vendol, Régent de 2^e. et 3^e.
Delorme, Régent de 4^e. , 5^e. et mathématiques.

INSTITUTION DE LA CHARITÉ.

M. BIDAULT , Chef.

Cet Établissement , dont la prospérité est toujours croissante , se fait remarquer par la bonne tenue des Elèves , et leurs progrès rapides dans toutes les facultés.

COLLÉGE DE CLAMECY.

BUREAU D'ADMINISTRATION.

- MM. le Maire, *Président*
 — Faulquier père.
 — Anginiot notaire.
 — Bureau de Varenne, présid. du trib. civil.
 — Parent, pharmacien.

On y enseigne les langues grecque, latine, française et anglaise ; la physique, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'écriture, la tenue des livres, le dessin, la musique et la danse.

- MM. DURAND, officier de l'Université, *Principai*, *Régent de 2^e et 3^e*.
 — Le docteur Heulbard-Darcy, *cours de phys*.
 — Chrétien, *Régent de Mathématiques, cours gratuit et public de dessin linéaire et de géométrie appliquée aux arts et de tenue de livres.*

- Fosseyeux, *Régent de 4^e. et 5^e et cours gratuit d'anglais.*
 — Massé, *idem de 6^e, et 7^e.*
 — Charlon, *classes élémentaires.*
 — Rodier, *Classe spéciale de français*
 — Ingall, *maître de Dessin.*
 — N...., *Maître de Musique.*
 — Capeline, *maître de danse.*

Des Maîtres d'agrément sont attachés à ce Collège, mais à la charge des Parents.

Instituteurs Primaires. MM. Tillier et Bonnet.

COLLÉGE DE VARZY.

Le pensionnat de Varzy a été érigé en collège communal par ordonnance royale du 7 juin 1834.

Bureau d'Administration.

- MM. Frotier.
 — Givry.
 — Guttron.
 — Gaulon.

- MM. l'abbé Bercier, officier d'académie, principal, régent de 6^e et 7^e.

- Simonin, régent de 2^e et de 3^e.
 — Frézot, régent de 4^e et 5^e et mathématiques.
 — Tourneris, maître d'études et de français.
 Prix de la pension, pour l'année scolaire, 420 fr.

Instituteurs, MM. Gaulon, Forest.

Leclerc (Henri), maître d'écriture.

Maîtres de Pension dans le Département.

MM.

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| Pittié, à Nevers. | Duvivier, à Varzy. |
| Bernay, à <i>idem</i> . | Charollais, à Chât.-Ch. |
| Paulard, à <i>idem</i> . | Gullaud, à Luzy. |
| Perret, à Decize. | Buteau, à Moul.-Eng. |
| Balligand, à Donzy. | Dessiaux, à Corbigny. |
| N..., à Saint-Saulge. | |
| Desportes, à Lormes. | |

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

M. COMTE, *Président du Conseil des Postes, à Paris.*

POUR LE DÉPARTEMENT.

M. GRANGER, *Inspecteur pour le département de la Nièvre, résidant à Nevers, rue st.-Martin.*

Direction de Nevers.

MM. FILLEUL, *Directeur-Comptable du dép.^t*

— Civel, ^{1^{er}} Commis.
 — Villermin, ^{2^e} Commis.
 — Filleul, ^{3^e} Commis.
 — Senlis, ^{1^{er}} Facteur.
 — Bourdiaux, ^{2^e} Facteur.

— Adé, résidant à Prémery, *Entrepreneur du service des dépêches de Nevers à Prémery.*
 — Rapin, Place St.-Arigle, *Entrepreneur du service des dépêches de Nevers à Luzy.*

Le bureau est ouvert, en été, depuis 7 h. du matin, jusqu'à 8 du soir.

En hiver, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 7 heures du soir.

Arrivée des Courriers à Nevers.

PARIS, par Briare et Route.

Tous les jours, le soir.

La Bourgogne et Route, par Clamecy et Prém.

Tous les jours, le matin.

LYON, par Moulins et Route

Tous les jours, le matin.

Route de Decize.

Tous les jours, la nuit.

Départ des Courriers de Nevers.

PARIS, par La Charité et Route de Briare.

Tous les jours, la nuit.

Affranchissement des lettres, jusqu'à 8 h. du soir.
 Dernière levée de la boîte, à 9 h. du soir.La Bourgogne, par la Route de Prémery,
 Clamecy.

Tous les jours, à une heure et demie.

Affranchissement des lettres jusqu'à midi.
 Dernière levée de la boîte, à 1 h. après midi.

LYON et Route, par Moulins.

Tous les jours.

Affranchissement des lettres jusqu'à midi.
 Dernière levée de la boîte, à 1 h. après midi.

Decize et Luzy.

Tous les jours.

Affranchissement des lettres jusqu'à midi.
 Dernière levée de la boîte, à 1 h. après midi.

Les Dépôts d'Argent sont reçus tous les jours, de 8 h. du matin jusqu'à 3 h. de l'après-midi.

Les Dimanches et Fêtes,

Affranchissement des lettres, jusqu'à 5 h. du soir.
 Dépôts d'argent, jusqu'à 1 h. seulement.
 Dernière levée de la boîte, à 9 h. du soir.

Le Bureau ferme à six heures du soir.

LISTE alphabétique des Communes, avec la désignation des bureaux de Poste et des Relais.

(144)

NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.	NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.
ARRONDISSEMENT DE COSNE.			
<i>Canton de St-Amand-en-Puisaye.</i>		<i>Canton de Donzy.</i>	
Arquian.....	Neuvy.	Cours.....	Cosne.
Bitry.....	id.	Lacelle-sur-Loire.....	id.
Bouhy.....	id.	Miennes.....	id.
Dampierre-sur-Bouhy..	id.	Neuvy.....	Bureau-relai.
Saint-Amand.....	id.	Pougy.....	Cosne.
Saint-Verain.....	id.	Saint-Loup.....	id.
<i>Canton de La Charité.</i>		Saint-Père.....	id.
Beaumont-la-Ferrière ..	La Charité.	<i>Canton de Pouilly.</i>	
Champroux.....	La Charité.	Baley.....	Pouilly.
Chasnay	Châteauneuf.	Garechy.....	id.
Chaulgnes.....	La Charité.	Mèves.....	Bureau.
Lacelle-sur-Nièvre.....	id.	Pouilly.....	Donzy.
<i>La Charité.</i>	Bureau-relai.	Saint-Audelin.....	id.
La Marche.....	La Charité.	Saint-Laurent.....	id.
Murlin.....	id.	St-Martin-du-Tronçais.	id.
Nancy.....	id.	Saint-Quentin.....	Pouilly.
Nançay.....	Châteauneuf.	Sully-Latour.....	id.
Raveau.....	La Charité.		
Saint-Aubin.....	id.		
Tronsaiges.....	id.		
Varennes-lès-Nancy.....	id.		
<i>Canton de Cosne.</i>			
Annay.....	Neuvy.		
Alligny.....	Cosne.		
Cosne.....	Bureau-rel.		

NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.	NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui desservent.
Tracy.	Pouilly.	Dompierre-sur-Hery. . .	Corbigny.
Vielmannay.	id.	Germenay.	id.
<i>Canton de Prémery.</i>			
Arbourses.	Châteauneuf.	Grenois.	Tannay.
Arthel.	Prémery.	Goipy.	St-Révérierien.
Arzembouhy.	id.	Héry-sous-Dompierres.	Corbigny.
Champlemy.	Varzy.	Hubans.	Tannay.
Champlin.	Prémery.	Laché-Assars.	St-Révérierien.
Dompierre-sur-Nièvre. . .	Châteauneuf.	Michaughnes.	id.
Giry.	Prémery.	Moraches.	id.
Lurcy-le-Bourg.	id.	Neuilly-sur-Beuvron. .	id.
Montenoison.	id.	Neuville.	Varzy.
Moussy.	id.	Saint-Révérierien. . . .	Bur.-Distrib.
<i>Canton de Clamecy.</i>			
Armes.			
Clamecy.			

Oulon.	Prémery.	Billy.	Clamecy.
Prémery.	Bureau.	Brèves.	id.
Saint-Bonnot.	Prémery.	Breugnon.	id.
Sichamp.	id.	Chevroches.	id.
<i>Canton de Brinon-les-Allemands.</i>			
Asnan.	Tannay.	Clamecy.	Bureau-rel.
Authiou.	Varzy.	Dornecy.	Clamecy.
Beaulieu.	St-Révérierien.	Ouagnes.	id.
Beuvron.	Varzy.	Oizy.	id.
Brinon-les-Allemands. . .	id.	Pousseaux.	id.
Bussy-la-Pesle.	id.	Rix.	id.
Challement.	Tanuay.	Surgy.	id.
Champallement.	St-Révérierien.	Trucy-l'Orgueilleux. .	id.
Changy.	Varzy.	Villiers-sur-Yonne. .	id.
Chazeuil.	id.	<i>Canton de Corbigny.</i>	
Chevannes-sur-Monten. .	id.	Anthien.	Corbigny.
Corvol-d'Emberard. . .	id.	Gervon.	id.
Chaumot.			

NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.	NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.
Chitry-les-Mines.....	Corbigny.	Montceaux.....	Bur.-Distrib.
Corbigny.....	Bureau.	Moulinot.....	Montceaux.
Epiry.....	Corbigny.	Nuars.....	Tannay.
Gâcogne.....	Lormes.	Neuffontaines.....	Montceaux.
La Colancelle.....	Corbigny.	Ruages.....	id.
Magny.....	id.	Saint-Aubin.....	id.
Marigny-sur-Yonne.....	id.	Saint-Didier.....	Tannay.
Mhère.....	Lormes.	St-Germain-des-Bois.....	Clamecy.
Mouron.....	Corbigny.	Saizy.....	Tannay.
Pazy.....	id.	Talon.....	id.
Sardy.....	id.	Tannay.....	Bureau.
Vauclaix.....	Lormes.	Teigny.....	Tannay.
<i>Canton de Lormes.</i>			
Bazoches.....	Lormes.	<i>Canton de Varzy.</i>	

Brassy.....	Lormes.	Corvol-l'Orgueilleux ..	Clamecy.
Chalaux.....	id.	Courcelles.....	Varzy.
D'Hun-les-Places.....	id.	Cuney-les-Varzy.....	id.
Empury.....	id.	Entrains.....	Bur.-Distrib.
Lormes.....	Bureau.	La Chapelle-St-André ..	Varzy.
Marigny-l'Eglise.....	Lormes.	Marey.....	id.
Pouques.....	id.	Menou.....	id.
Saint-André.....	id.	Oudan.....	id.
Saint-Martin-du-Puits ..	id.	Parigny-la-Rose.....	id.
<i>Canton de Tannay.</i>			
Amazy.....	Tannay.	St-Pierre-Dumont.....	id.
Asnois.....	id.	Varzy.....	Bureau-rel.
Dirol.....	id.	Villiers-le-Sec.....	Varzy.
Flez-Cuzy.....	id.	<i>Canton de Saint-Benin-d'Azy.</i>	
La Maison-Dieu.....	id.	Anlezy.....	S-Benin-d'A.
Lys.....	id.	Beaumont-sur-Sardolle ..	id.
Metz-le-Comte.....	id.	Billy-Chevanne.....	id.
		Cizely.....	id.

NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.	NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.
Crecy-sur-Canne	S-Benin-d'A.	Tbianges	Decize.
Dienne	id.	Verneuil	Fours.
Fleury-la-Tour	id.	<i>Canton de Dornes.</i>	
Frasnay	id.	Cossaye	Decize.
La Fermeté	id.	Dornes	Bur.-Distribut.
Limon	id.	Lamenay	Decize.
Montigny-aux-Amognes	id.	Lucenay-les-Aix	id.
Rengny	id.	Neuville-les-Decize	Dornes.
<i>Saint-Benin-d'Azy.</i>	Bur.-Distrib.	Saint-Parize-en-Viry	id.
Saint-Cy	S-Benin-d'A.	Toury-Lurcy	Decize.
Saint-Firmin	id.	Toury-sur-Jour	Dornes.
St-Jean-aux-Amognes	id.	Trainay	S-Pierre-l-M.
Saint-Sulpice	id.	<i>Canton de Fours.</i>	
Sardolles	id.		

Trois-Vèvres	St-Benin-d'A.	Cercy-la-Tour	Fours.
Ville-l-Anlezy, Langy	id.	Charrin	Decize
<i>Canton de Decize.</i>			
Aubigny-le-Chetif	Fours.	Fours	Bur.-Distrib.
Avril-sur-Loire	Decize.	La Nocle	Fours.
Béard	id.	Maulaix	idem.
Champvert	id.	Montambert-Tannay	
Decize	Bureau.	Saint-Gratien	
Devay et Brain	Decize.	Si-Hilaire et Fontaine	
Droy		Saint-Seine	
Fleury-sur-Loire		Savigny-sur-Canne	
La Machine		Thaix	
Parigny-sur-Sardolles	idem.	Ternant et Hiry	
St-Germain-Chassenay		<i>Canton de Nevers.</i>	
St-Léger-des-Vignes		Challuy	Nevers.
Saint-Ouen		Chevenon	Magny-Cours.
Sougy		Coulanges-les-Nevers	Nevers.
		Gimouille	id.

NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.	CANTONS	
		NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.
Imphy	Never.	Canton de Saint-Saulges.	
Jaugenay	Magny-Cours.	Bona	St-Saulges.
Magney-Coûrs	Bur.-rel. dist.	Crux-la-Ville	
Marzy	Never.	Jailly	
Never	Bureau-rel.	Montapais	
Saincaise-Meauce	Magny-Cours.	Rouy	
Saint-Éloy	Never.	St-Benin-des-Bois	
Sauvigny-les-Bois	id.	Sainte-Marie	
Seruise	id.	Saint-Franchy	
Canton de Saint-Pierre-le-Moûtier.		Saint-Maurice	
Azy-le-Vif	S-Pierre-le-M	Saint-Saulges	Bureau.
Chantenay	id.	Saxy-Bourdon	St-Saulges.
Langeron	S-Pierre-le-M	Canton de Château-Chinon.	
Livry	id.	Arleuf	Chât.-Chin.
Luthenay-Uzeloup	Magny-Cours.	Château-Chinon (ville).	Bureau.
Mars	S-Pierre-le-M	Chât.-Chinon (camp.).	Chât.-Chin.
St-Parise-le-Châtel	Magny-Cours.	Chatin	
Saint-Pierre-le-Mout	Bureau-rel.	Corancy	
Canton de Pouges.		Dommartin	
Balleray	Guérigny.	Frétoy	
Garchizy	Pouges.	Glux	
Germigny-sur-Loire	id.	Montigoy-en-Morv.	
Guérigny	Bur.-Distrib.	Montreuil	
Nolay	Prémery.	Poussignol-Blismes	
Ourouër	Guérigny.	Saint-Hilaire	
Parigny-les-Vaux	Pouges.	Saint-Léger-de-Fouger.	
Poisieux	Prémery.	Sainte-Pérouse	
Pouges	Bureau-rel.	Canton de Châtillon-en-Bazois.	
St-Martin-d'Heuille	Guérigny.	Achun	Châtillon.
Urzy	Never.	Alloy	id.
Varennes-les-Nevers	Pouges.		

NOMS DES COMMUNES.	BUREAUX de poste qui les desservent.	NOMS DES COMMUNES	BUREAUX de poste qui les desservent.
Aunay.	Châtillon.	<i>Canton de Montsauche.</i>	
Bazolles.	id.	Aligny.	Saulieu, rel.
Biches.	id.	Chaumard.	Chât.-Chin.
Brinay.	Moulins-Eng.	Gien-sur-Cure.	id.
Châtillon.	Bur.-Distribut.	Gouloux.	Saulieu.
Chougny.	Châtillon.	Montsauche.	id.
Dun-sur-Grandery	Chât.-Chin.	Moux.	id.
Limanton.	Moul.-Eng.	Oouroux.	Chât.-Chin.
Mingot.	Châtillon.	Pianchez.	id.
Mont- <i>et</i> -Marré.	id.	Saint-Agnan.	Saulieu.
Montigny-sur-Canne	Moul.-Eng.	Saint-Brisson.	id.
Ouguy.	Châtillon.	<i>Canton de Moulins-Engilbert.</i>	
Tamnay.	id.	Isenay et Sauzay.	Moul.-Eng.
Tintury.	id.		

Canton de Luzy.

Avrée.	Luzy.
Chiddes.	id.
Larochemillay	id.
<i>Luzy.</i>	Bur.-rel.
Millay.	Luzy.
Rémillay et Lanty.	Decize.
Savigny-Poil-Fol	Luzy.
Semelay.	id.
Tazilly et Fléty	id.

Maux.	id.
Montaron	id.
<i>Moulins-Engilbert.</i>	Bureau.
Onlay.	Moul.-Eng.
Préporché.	id.
Saint-Honoré.	id.
Vandenesse.	id.
Villapourçon.	id.

Bureaux dans le Département.

Bureaux.	Directeurs.
<i>Arrondissement de Nevers.</i>	
Nevers.....	M. Filleul.
Decize.....	M. Roche.
St.-Pierre.....	M. ete Millet.
St.-Saulge.....	M ^{me} Charlot.
Pougues.....	M ^{me} Morlanc.
Azy.....	M. Nourry.
Guérigny.....	Mlle. Charpentier.
Magny.....	M. Bussaut.
<i>Arrondissement de Clamecy.</i>	
Clamecy.....	M ^{me} De Cappe.
Corbigny.....	M ^{me} Gudin-Coppin.
Lormes.....	M. Joly.
Tannay.....	M. Godard.
Varzy.....	M. Sellier-Loiseau.
<i>Arrondissement de Cosne.</i>	
Cosne.....	M. ete Saillant.
Donzy.....	M. Raffaut.
La Charité.....	M. ete Grasset.
Neuvy.....	Mlle. Cotelle.
Pouilly.....	M. Guilleraut.
Prémery.....	M. ete Maréchal.
<i>Arrondissement de Château-Chinon.</i>	
Château-Chinon.....	M. Buteau.
Luzy.....	Mlle Dumonceau.
Moulins-Engilbert.....	M. ete Godard.

POSTE AUX CHEVAUX.

M. Bourget, *Maitre de Poste*, rue de la Tartere.*Relais des Routes de Nevers à Paris, et de Nevers à Lyon.*

Route de Nevers à Paris.	Route de Nevers à Lyon.
<i>De NEVERS à</i>	
Pougues..... 3 lieues	Magny..... 3 lieues
La Charité..... 6	St.-Pierre..... 6
Pouilly..... 9	St.-Lambert..... 8 1/2
Cosne..... 12 1/2	Villeneuve..... 11 1/2
Neuvy..... 16	Moulin..... 14 1/2
Briare..... 20	Bessay..... 18 1/2
La Bussière..... 23	Varennes..... 22 1/2
Nogent..... 26	St.-Gérand..... 25 1/2
La Comodité.. 28	La Palisse..... 28 1/2
Montargis..... 30 1/2	Droiturier..... 30 1/2
Fontenay..... 34 1/2	St.-Martin..... 32 1/2
La Croisière.... 36 1/2	La Pacaudière..... 34 1/2
Nemours..... 39 1/2	St.-Germain.... 37 1/2
Fontainebleau.. 43 1/2	Roanne..... 40 1/2
Chailly..... 46	St.-Symphorien. 44 1/2
Ponthierry..... 48	Pain-Bouchain. 47 1/2
Essonne..... 50 1/2	Tarare..... 50 1/2
Fromenteau.... 53 1/2	Les Arnas..... 53 1/2
Villejuif..... 56	Salvagny..... 57 1/2
PARIS. 58 p ^r 60	LYON... 60 p ^r 61

Nota. Une Poste est de deux lieues.

VOITURES PUBLIQUES.

Messageries Royales de la Rue Notre-Dame des Victoires, à Paris.

M^{me} MAHIEU, Directrice, place St.-Sébastien.

Les Voitures sont neuves, légères, solides et commodes.

Il y a tous les jours deux départs pour Paris, un pour Lyon et un pour Clermont.

Outre les Voyageurs, on effectue le transport des Marchandises et des Fonds, à des conditions très-avantageuses au Commerce.

Le Bureau est continuellement ouvert au Public. On y assure des Places pour Paris.

Messageries générales de France.

Entreprise de MM. Lafitte, Caillard et C^e.

Bureaux :

A Nevers, chez M. HENRIOT-BONNOT \circ , place St.-Sébastien.

A Paris, rue St.-Honoré, n° 130;

A Lyon, rue du Théâtre;

A Clermont, place de Jaude, hôtel de la Poste;

Les Voitures sont neuves, d'une construction élégante, commode et légère; elles passent tous les jours à Nevers, pour Paris, Lyon, Clermont; outre les Voyageurs, elles se chargent du transport des Marchandises et des Fonds, à des prix très-avantageux au Commerce.

On y assure tous les jours des places pour Paris.

Voiture de Nevers à Autun, par Châtillon, partant tous les jours.

Les Bureaux sont :

A Nevers, chez M. HENRIOT-BONNOT \circ , Place St.-Sébastien.

A Châtillon, chez M. Théodore ANCEAUX;

A Château-Chin., chez M. CLÉMENT, aubergiste.

A Autun, chez M^{me} BAZIN, à la Ville de Lyon.

SOUS-PRÉFECTURE DE COSNE.

COSNE, chef-lieu, sur la rive droite de la Saône, au confluent du Nohain, à 13 lieues de Nevers, vers le N. N.-O., sur la route de Paris, enferme environ 5,987 habitans. — Tribunal de première instance, bureau de poste. — Pont suspendu sur la Loire.

Cet arrondissement est divisé en 6 cantons, et composé de 65 communes. — Sa superficie est de 39,864 hectares, qui donnent 92 lieues carrées.

Sa population est de 66,875 habitans : par lieu carrée, 697 habitans.

M. EM. DECHAMPS, Sous-Présent.

M. Dojardin, Secrétaire.

Audience tous les jours, depuis midi jusqu'à 2 h.

Conseil d'arrondissement.

MM. Guillerault (Claude-Guillaume).

Auboué (Jean-Jacques).

Paultre.

Roy (François).

Dechamps (Paul).

Lemoine (Pierre-Augustin).

Billetou (Pélérin-Alexandre).

Lalande, maire de Boley.

N.....

TRIBUNAL DE 1.^{re} INSTANCE

SÉANT A COSNE.

MM.

GUILLERAULT-BACONIS, Président.

Terre, Juge d'Instruction.

Aurent, Juge.

Sochet, *Suppléant*.

Viarnoux, *Suppléant*.

MARLOT, *Procureur du Roi*.

Buchet des Forges, *Substitut*.

Perre-Maisons, *Greffier*.

Gehel, *Commissaire-greffier*.

Huissiers audienciers, MM.

Lebastard. | Proust. | Liévin. | Saujou

Avoués en Titre. MM.

Moilin.	Dardennes.
Thomas.	Lebœuf.
Rougeot ainé.	Rougeot jeune.
Mathé.	

Les audiences tiennent les *lundis* et *mardis* pour les affaires civiles et de commerce ; *mercredis* pour celles de police correctionnelle.

CHAMBRE DES AVOUÉS

MM. Thomas, *Président*.

— Rougeot ainé, *Syndic-Trésorier*.

— Moilin, *Rapporteur*.

— Rougeot jeune, *Sécrétaire*.

M. Sarriau, *Commissaire-privé-eur*.

JUSTICES DE PAIX

De l'Arrondissement de Cosne.

Cosne. MM. Dasvin, *Juge*; Planchard, Moilin, *suppléants*; Achet, *greffier*; Proust, Liévin, Saujou et Lebastard, *huissiers*.

A dans son ressort : Alligny, Annay, Cosne Cours, La Celle-sur-Loire, Miennes, Neuvième Pougny, St.-Loup, St.-Père.

Les audiences tiennent le *samedi* pour le civil et le *vendredi* pour la conciliation.

Donzy. MM. Loiseau fils, *Juge*; Bonnet, Rameau, *suppléants*; Sautumier, *greffier*; Mouteau, Renduel fils, à Donzy; Blain, Châteauneuf, *huissiers*.

A dans son ressort : Cessi, Châteauneuf, Ciez, Colmeri, Couloutré, Donzi, Menestreau, Perroi, Le-Colombe, St.-Malo.

Jours d'audiences : *lundi* pour la conciliation, *vendredi* pour la police et le contentieux.

La Charité. MM. Lerasle fils, *Juge*; Binet-Châteaupont, Gournot, *suppléants*; Joubert, *greffier*; Tellier, Guillien, Clément, *huissiers*.

A dans son ressort : Beaumont-la-Ferrière, Champvoux, Chasnay, Chaulignes, La Celle-sur-Nièvre, La Charité, La Marche, Murlin, Narcy, Nannay, Raveau, Saint-Aubin, Tronsanges, Varennes-les-Narcy.

L'audience tient le *lundi*, à 10 heures en été, à 11 heures en hiver.

Pouilly. MM. Guillerault des Ballans, *Juge*, Millet, Montsaint, *suppléants*; Petit, *greffier*, Poirier, N..., *huissiers*.

A dans son ressort : Buléi, Garchi, Mèves, Pouilli, st.-Andelain, st.-Laurent, st.-Martin, saint-Quentin, Sulli-la-Tour, Traî-sur-Loire, Vielmanay.

Audiences : *lundi* et *vendredi* i.

Prémery. MM. Tronquet, *Juge*; Gondoux, Thibault, *suppléants*; Tardy, *greffier*; Poirier jeune, Fiot, *huissiers* à Prémery; Frossard, *idem* à Champleni.

A dans son ressort : Arboise, Arthel, Arzembou, Champleni, Champlin, Dompierre-sur-N..., Giri, Lurey-le-Bourg, Montenaison, Moussi, Oulon, Prémery, saint-Bonnot, Sichamps.

L'audience tient le *lundi*.

Saint-Amand. MM. Gillois, *Juge*; Deth Morot, *suppléans*; Millereau, *greffier*; Del Bourguignon, *huissiers*.

A dans son ressort : Arquian, Bitri, Bour Dampierre, saint-Amand, saint-Véran.
L'audience tient le samedi.

NOTAIRES ROYAUX

Dans l'Arrondissement de Cosne.

N.B. Les Notaires certificateurs sont désignés par cet astérisque *

Canton de Cosne. MM.

Charlot *, Ortion, Goubereau, à Cosne; Dupuis à Neuvié.

Canton de Donzy. MM.

Silvestre, Billette *, à Donzy; Luzy fils, Châteauneuf; Auclair, à Colmery.

Canton de La Charité. MM.

Martignon, Buffault, Boige, Lizé *, à La Charité; Cléret, à Beaumont.

Canton de Prémery. MM.

Saget, Desaut *, à Prémery; Thibaut, à Champlemy; Martin, à Moussy.

Canton de Pouilly. MM.

Montsaint, Garilland *, à Pouilly.

Canton de Saint-Amand. MM.

Dethou *, à saint Amand; Paultre, à saint Véran; Morot, à Bouhy.

Chambre des Notaires. MM.

Morot, *président*; N...., *syndic*; Montsaint, *rapp.*; Goubereau, *secrétaire*; Buffault, *trésorier*; Dupuis, N...., *membres*.

Chambre de Discipline des Huissiers. MM.

Proust, *syndic*; Bourguignon, *rapp*; Liéven, *trésorier*; Saujot, *secrétaire*; Grillon, N...., *membres*.

MAIRIE DE COSNE.

MM. J. J. AUBOUÉ, *maire*; Goubereau, Lebrun, *adjoints*. Beau, *secrétaire*. Gueneau, *commissaire de police*.

GONSEIL MUNICIPAL.

Sayet.	Frossard-des-Rivières.
Marmottant.	Moineau (Jules).
Sochet.	Laurent, <i>juge</i> .
Maillet père.	Auboué (J.-J.)
Zéni.	Marlot.
Aujard.	Augère (Simon.)
Goubereau.	Lebœuf.
Saujot (Pierre-Nicolas.)	Dugué.
Judon-Roux.	Prevost (Mathurin-Jér.)
Guillerault, avocat.	Lebrun (Jean-Pierre).
Legrand-Gaudré.	Clément (Agnan), <i>père</i>
Dasyin (François).	

HOSPICE DE COSNE.

Bureau d'Administration.

MM. le Maire, <i>Président</i> .	{	Administrateurs.
— Simon Augère,		
— Guillerault,		
— Maillet,		
— Frossard-Desrivières,		
— Moilin,		

Agence intérieure.

Sœur Thérèse RISPAL, *Supérieure-directrice*.
Quatre Sœurs de la Congrégation des Sœurs de la Charité chrétienne de Nevers, dont deux chargées des classes d'enseignement élémentaire.

Service de Santé.

MM. Noël et Moreau, <i>Médecins</i> .	{	Médecins.
— Baudouin, <i>Chirurgien</i> .		
— Sayet, <i>Pharmacien</i> .		

*Bureau de Bienfaisance.*M. le Maire, *Président.**Administrateurs.*

MM. Thomas, Laurent, Frottier.

MAIRIE DE LA CHARITÉ.

MM. PILLIEN, *Maire,*

— Gournot,
— Choumery, } *Adjoints.*
— Riberjeune, *Secrétaire.*
— Dutrait, *Commissaire de police.*

CONSEIL MUNICIPAL.

1^{re} Section. MM. Duminy père, Dupont, Rbert jeune, Rameau, Michau, Lerasle, Billard

2^e Section. MM. Tilloux, De Champs (Paul), Fauveau, Guillerault, Paichereau, Pinot.

3^e Section. MM. Guillard, Magny, Normand, Raillard, Cassiot, Charron-Vallière, Moutou

HOSPICE DE LA CHARITÉ.

*Bureau d'Administration.*M. le Maire, *Président.*

MM. Martignon,

— Le Rasle fils,
— Binet-Châteaufort, } *Administrateurs.*
— Buffaut,
— De la Porte,

Agence intérieure de l'Hospice.

Quatre Sœurs sous la Règle de Saint-Augustin.

*Service de Santé de l'Hospice.*M. Mathieu *Médecin-Chirurgien.*

Nombre de Lits.....14

*MAISON DE REFUGE, A LA CHARITÉ.**Commission administrative.*MM. le Préfet, *Président.*— Pillien, *Maire, Vice-Président.*

— Grasset père.

— Charron-Vallière.

— Auger ✽, (Lieutenant-colonel).

— N..... N.....

Cinq Sœurs de La Charité de Nevers, chargées du service intérieur.

Sœur Henriette DEGOY, *Supérieure.*— le Capitaine Gavignet, *Agent administratif.*— Bonnet, *Méd., chargé du Service de santé.*— Duché, *Aumônier.*

On reçoit dans ce Etablissement, pour un prix modique et d'après convention, les fous, les idiots, les épileptiques et syphilitiques, des deux sexes, qui ont les moyens de le faire.

*SOUS-PRÉFECTURE
DE CLAMECY.*

CLAMECY, chef-lieu, au confluent de Beuvron et de l'Yonne, à 15 lieues N. N.-E. de Nevers, renferme 5,539 habitans.

Cet arrondissement est divisé en 6 cantons, et composé de 95 communes. — Sa superficie est de 147,401 hectares, qui donnent 104 lieues carrées. — Sa population est de 70,381 h. : par lieue carrée 714 habitans.

M. Petit-Delafosse, *Sous-Préfet.*M. Cornu, *Secrétaire.*

Les bureaux sont ouverts depuis 9 h. jusqu'à 2.

Conseil d'Arrondissement.

MM. Charbonneau, banquier. — Néé, avocat. — Gudin. — Martin de Chanteloup. — Baudot. — Baumier. — Le vicomte de Pont-Carré. — Frottier, maire. — Langellé, notaire.

TRIBUNAL DE 1.^{re} INSTANCE**SÉANT À CLAMECY.**

MM.

Bureau-de-Varennes, *Président.*
Faulquier fils, *Juge d'Instruction.*
Née-Devaux, *Juge.*

Métairie-Vallée, *Procureur du Roi.*
De Person, *Substitut.*

Geoffroy,
Ravaux,
Julien,
Achet, *Greffier.*

Fron, *Commissaire-greffier.*

Huissiers audienciers. MM.

Balivet.	Joffron.	Prungneaud.
Labot.	Masson.	N.....

Avocats plaidans. MM.

Née-Devaux, fils.	Gaudé.
Ravault (Pierre-Phil.)	Malbosq.

Avoués en Titre. MM.

Geoffroy, <i>Licencie.</i>	Coquard.
Brisson.	Gandinot.
Sonnier-Moret.	Legeai.

Jours d'audience : lundi et mardi pour les affaires civiles, jeudi pour les ventes et pour

les référés. — Les affaires correctionnelles à la requête du ministère public, se jugent tous les mercredis de chaque mois. Celles à la requête des particuliers et de l'administration forestière se jugent les mercredis.

CHAMBRE DES AVOUÉS. MM.

Geoffroy, *Président.* | Coquard, *Rapporteur.*
Raveneau, *Syndic.* | Sonnier-Moret, *Secrétaire.*

TRIBUNAL DE COMMERCE**SÉANT À CLAMECY.**MM. TARTRAT, *Président.*

Brivot,	} <i>Juges.</i>
Ladrée,	
Garnier,	} <i>Suppléans.</i>
Moreau-Ravary,	
Julien, <i>Greffier.</i>	
Lecomte et Joffron, <i>Huissiers audienciers.</i>	

Les audiences tiennent le vendredi.

Ce Tribunal n'a point de vacances; il juge sans appel jusqu'à 1000 francs

LISTE des Notables commerçans de l'Arrondissement de Clamecy.**MESSIEURS,**

Adam, marchand de bois, à Chevannes.

Audebul, *idem*, à Guipy.

Ballivet, Pierre, *idem* à Lormes.

Ballivet, Philippe, *idem* à *idem*.

Barrat, marchand d'étoffes, à Clamecy.

Bardet-Desjones, marchand de bois à Corvol-l'Or.

Bayeul, *idem* à Dornecy.

Brivot, banquier à Clamecy.

Charbonneau, banquier, à *idem*.

Chavance, marchand épicier à *idem*.

Chevalier, pharmacien, à Clamecy.
 Coquille Guillier, marchand épicier à *idem*.
 Courot-Bigé, maître de forges, à La Chapelle.
 Dalbanne, marchand d'étoffes, à Corbigny.
 Declous, Ignace-Henri, md. en gros, à Tannay.
 Dupré, marchand tanneur à Tannay.
 Falcoz, marchand de draps à Lormes.
 Fauleau-Caristie, Michel, md. d'étoffes, à Clamecy.
 Fouilleron, *idem* à *idem*.
 Frossard, banchier, à Clamecy.
 Gabuet fils, marchand de bois, à Clamecy.
 Garnier, marchand tanneur à *idem*.
 Gaudinot François, tanneur, à *idem*.
 Goulard, marchand de bois à Corvol-l'Orgueil.
 Gouré-Laplante, marchand tanneur à Clamecy.
 Crégoire, marchand d'étoffes à *idem*.
 Guillemin-Surugues, marchand tanneur à *idem*.
 Guillien-Bazin, *idem* à *idem*.
 Guillier père, marchand d'étoffes, à *idem*.
 Guillier, Michel, marchand épicier à Lormes.
 Ladrée, md. d'étoffes, à Clamecy.
 Ledoux-Noyon, marchant tailleur à *idem*.
 Ledoux ainé, md. de bois, à *idem*.
 Letoux Ravault, *idem* à *idem*.
 Lemoyne, marchand épicier à Lormes.
 Ligé, marchand de bois à Corvol-l'Orgueilieux.
 Marcellot, marchand tanneur à Clamecy.
 Micallef, marchand d'étoffes à Varzy.
 Michel, *idem* à Tannay.
 Millard, marchand de bois, à Varzy.
 Marié-Ravault, Edme, md. de bois, à Clamecy.
 Marié, Pierre, *idem*, à *idem*.
 Mocquot, marchand tanneur à Tannay.
 Moreau-Rayary, quincailler, à Clamecy.
 Morillon, marchand de bois, à *idem*.
 Morizot ainé, marchand tanneur, à *idem*.
 Morizot-Gasté, orfèvre à *idem*.
 Neaudot, marchand de bois à Varzy.

Pannetrat, marchand de vin, à Lormes.
 Parent, pharmacien, à Clamecy.
 Perot, marchand de bestiaux à Tannay.
 Raquin, pharmacien à Clamecy.
 Rolineau, marchand de draps à Clamecy.
 Rollin ainé, marchand de bestiaux, à *idem*.
 Rollin-Lacour, *idem* à *idem*.
 Rousseau-Saint-Léger, march. de bois, à *idem*.
 Save, *idem* à Varzy.
 Surugues François, md. de bois, à Clamecy.
 Surugues Gabuet, *idem* à *idem*.
 Tartrat, marchand de bois, à Surgy.
 Tenaille-Vaulebelle-Selon, *idem* à Dornecy.
 Tenaille-Vaulbelle, *idem* à *idem*.
 Tiller, marchand de coton à Clamecy.

JUSTICES DE PAIX

De l'Arrondissement de Clamecy

Clamecy. MM. Paillet, juge ; Villiers, Auginot père, suppléans ; Labot, greffier ; Baliv, Labot, Joffron. Masson, Prunnaud, huissier ; Lecomte, syndic.

A dans son ressort : Armes, Billi, Breugnon, Brèves, Clamecy, Chevrotches, Dornecy, Oizi, Ouaigne, Pousseaux, Rix, Surgi, Truci-l'Orgueilieux, Villiers-sur-Yonne.

Audiences : les mercredi et samedi ; le jeudi pour la police. — Tous les mercredis et samedis, M. le Juge de paix donne audience, en sa maison, sur avertissement sans frais, à l'heure de midi.

Brinon. MM. Quizot, juge ; N., Cointe fils, suppléans ; Crest, greffier ; Dubois, à Brinon ; Langlois, à Asnan ; Tramesson, à St.-Révérier, huissiers.

A dans son ressort : Asnan , Authiou Beaulieu , Beau ron , Brinon , Bussi-la-Pesle Chalement , Champalement , Changi , Chaizeui Chevannes , Corvol-d'Embernard , Dompierre Germe nai , Grenois , Guipi , Héri , Huban Laché-Assas Michaugne , Moraches , Neuilli , Neuville , St.-Réverien — Audience : le mardi.

Corbigny. MM. Guilleain d'Echon , juge ; Guenot-Guillemain , Gudin (Louis-François) suppléans ; Basset , greffier ; Ramponneau , Le noir , à Corbigny , chouard à Cervon , huissiers.

A dans son ressort : Anthien , Cervon , Chaumot , Chitri-les-Mines , Corbigny , Epiri , Gascogne , La Colancelle , Magni , Marigny-sur-Yonne , Mhère , Mouron , Pazi , Sardi , Vauclaix .

Audiences : le vendredi , pour le contentieux et la police ; le dimanche , pour les comparution volontaire , sur avertissement sans frais.

Lormes. MM. Desmolins , juge : Houdaille , Charneau , suppléans ; Quirat , greffier ; Chapuis . Chambois , Ro clore , à Lormes ; Bergeron , à St-Martin-du-Puits ; Desperte , à Marigny , huissierss

A dans son ressort : Bazoches , Brassi , Chalaux , D'hun-les-Places , Empuri , Lormes , Marigny , l'Eglise , Pouques , St-André , St-Martin-du-Puits ,

Audiences : les vendredis et samedis .

Tannay. MM. Bezou , juge ; Lagrange , notaire , de Celons , suppléans ; Maria , greffier ; Theurier , Soupé , huissiers audienciers .

A dans son ressort : Amazi , Asnois , Dirol , Flez-Cuzi , La Maison-Dieu , Lys , Metz-le-comte , Monceaux , Moissi-Moulinot , Nuars , Neufontaines , Ruages , Saizi , St-Aubin , St.-Didier , St.-Germain , Tallon , Tannai , Teigni , Varzi .

Audiences : le lundi pour les conciliations , le vendredi pour les affaires civiles et de police . Tous les dimanches M. le Juge de paix donne audience , en son hôtel , sur avertissement sans frais , à l'heure de midi .

Varzy. MM. Frotier , juge ; Guthiron , Piétresson , suppléans : Ravary , greffier ; Maguan , Pissault , huissiers à Varzy ; Lambert , idem à Corvol .

A dans son ressort : Corvol-l'Orgueilleux , Courcelles , Cunci-les-Varzi , Entrains , La Chappelle-St.-André , Marci , Menou , Oudan , Parigny-la-Rose , St.-Pierre-du-Mont , Varzi , Villiers-le-Sec .

Audience : le jeudi .

NOTAIRES ROYAUX.

De l'Arrondissement de Clamecy .

Canton de Clamecy. MM.

Anginot fils , Villiers , Bouquerot , à Clamecy , Rolland , à Brèves ; Billaudel , à Billy .

Canton de Brinon. MM.

Duprilot , Guy , à Brinon ; Dubois , à Champalement ; Davous , à Asnan ; Bussières , à Saint-Réverien .

Canton de Corbigny. MM.

Copin , Ragon , Choix , Debèze , à Corbigny .

Canton de Lormes. MM.

Houdaille , Morio fils , Balivet , à Lormes ; Leuthreau , aux Bourdeaux , commune de D'hun-les-Places ; Leuthreau fils , à Marigny-l'Eglise .

Canton de Tannay. MM.

Bezon , Delagrange , à Tannay ; Se volle (Jean-Léger) , à Monceaux ; Desjeux , à Neufontaines ; Morlé , à Metz-le-Comte .

Canton de Varzy. MM.

Lallemand , Guitron , Langellé , à Varzy ; Jaluzot , à Corvol-l'Orgueilleux ; Tenaille , à Entrains .

Chambre des Notaires. MM.

N..... Président.

Duprilot, de Brinon, *Syndic.*Balivet, de Lormes, *Rapporteur.*Desjeux, d' Neuffont, } *Membres.*

Rolland, de Brèves, }

Debèze, de Corbigny, *Trésorier.*Auginiot, de Clamecy, *Secrétaire.*

Notaires certificateurs. MM.

Villiers, à Clamecy. Lallemand, à Varzy.

Duprilot fils, à Brinon. Tenaille, à Entrains.

Copin, à Corbigny. Bouquerot, Clamecy.

Houdaille, à Lormes.

M. Decourt, *Commissaire-priseur.*

Chambre de Discipline

des Huissiers de l'Arrondissement de Clamecy.

Cette Chambre, instituée en vertu du décret du 14 juin 1813, connaît généralement de tout ce qui intéresse les Huissiers du Ressort, sous le rapport de leurs fonctions et de leur conduite.

MM. Prugneaud, *Syndic.*— Balivet, *Rapporteur.*— Lecomte, *Trésorier.*— Lenoir, Fissault, *Membres.*

MAIRIE DE CLAMECY.

MM. LEMOYNE, *Maire.*— Marié jeune, } *Adjoints.*

— N.....

— Parent-Dupl's, *Secrétaire.*Dusquet (Maurice), *Commissaire de police.*N..., *Arch.-Foyer municipal.*Sanglé-Ferrières, *Receveur particulier.*

CONSEIL MUNICIPAL.

MM.

1^{re} Section.

Marquet.	Moreau-Ravary.
Née-Devaux, fils.	Geoffroy.
Chavame.	Parent, pharmacien.
Ladrée.	Pellault.
Charbonneau.	3 ^{re} Section.
Surugues.	Paillet, juge de paix.

2^e Section.

Morizot.	Ravault-Giraudat.
Briov père.	Julien, avoué.
Sanglé-Ferrière.	Garnier.
	Beaumier fils.
	Lenoir.

HOSPICE DE CLAMECY.

Guillaume II, fils de Renault et d'Agnès de Beaugency, était Comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre; il fut le Fondateur de l'Hôpital de Bethléem, à Clamecy, en 1117.

Sœur N....., Supérieure-Directrice.
MM. Seguin, Heulhard-d'Arcy, Médecins Administrateurs. MM.

Le Maire de Clamecy.
Faulquier père, Ordonnateur.
Ravault, avocat.
Auginiot fils,
Sanglé-Ferrière.
Duviquet (Maurice.)

Nombre de Lits..... 25
Comité consultatif des Hospices de l'Arrondissement de Clamecy. MM.

Ravault. } Jurisconsultes à Clamecy.
Auginiot fils, 5***

COMMERCE DE BOIS DE LA HAUTE-YONNE.

Approvisionnement de Paris.

MM. MERCERET, *Inspecteur de la Navigation et l'Approvisionnement de Paris*, à la résidence de Clamecy, sur les rivières d'Yonne, Cure, ruisseaux affluent, jusqu'aux portes d'Auxerre.

— Crochet, *Agent général du commerce de l'Yonne*, à Clamecy.

— Tarrat fils, *Agent général du Commerce des petites Rivières*, à Clamecy.

— N., *Juré-compteur*, à Clamecy.

— Charbonneau, *Syndic du commerce sur la rivière d'Yonne*, à Clamecy.

— Save, *id. m.*, sur les petites rivières, à Varzy.

Pensions de Demoiselles.

M. é.les Perrot, à Clamecy.

École à Tannay, dirigée par trois Sœurs de la Congrégation de St.-Charles.

Sœur Sapin, Supérieure.

École à Corvol-l'Orgueilleux, canton de Varzy, dirigée par trois Sœurs de la congrégation de St.-Charles, chargées aussi du soin des malades indigens, à domicile.

Sœur PARELLE, Supérieure.

Les Sœurs de la Charité, à Château-Chinon.

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigé par Mlles SUARD, de Paris,
A CORBIGNY.

SOUS-PRÉFECTURE DE CHATEAU-CHINON.

CHATEAU-CHINON, *chef-lieu*, près de la rive gauche de l'Yonne, vers ses sources, à 15 lieues de Nevers, vers l'E. N. E., renferme environ 2,466 habitans. — Tribunal de première instance, un Bureau de poste, un Hôpital.

Son commerce consiste en bestiaux, chevaux, cochons, grains, avoine, vins provenants de la Bourgogne. Le bois de chauffage pour l'approvisionnement de Paris, est le principal objet de son industrie.

Il se tient en cette ville un gros marché de bêtes à laine, le *Lundi* de chaque semaine, depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 24 juin, et 7 foires par an.

Cet Arrondissement est divisé en 5 Cantons composés de 58 Communes. Sa superficie est de 167,779 hectares, qui donnent 110 lieues carrées. — Sa population est de 58,443 habitans: par lieue carrée 497 habitans.

M. GAUTHERIN ✎, *Sous-Préfet*.

M. Maleuvre, *Secrétaire*.

Conseil d'Arrondissement.

MM. Vialay. — Petitier. — Pelletier. — Balandreau. — Collenot. — Perreau. — Bertrand de Rivière. — Dubois-Dufresne. — Dubois.

TRIBUNAL DE 1^{re}. INSTANCE

SÉANT A CHATEAU-CHINON.

MM.

PETITIER **, *Président.*Richou, *Juge d'Instruction.*Ravary, *Juge.*C.-L. Buteau, Thevenet, { *Suppléans.*
N....Meure, *Procureur du Roi.*L. Moreau, *Substitut.*Thollé, *Greffier en chef.*Goby, *Commis-greffier.*

Huissiers audienziens. MM.

Colombier.

Philippon.

Renault.

Duvernoy.

Avocats. MM.

C.-L. Buteau.

De Montrouant.

Lacomme.

Guillot.

Louis Gui t.

Alex. Baron.

Avoués en Titre. MM.

Hottet de Laplace.

Thevenet.

Coquard ainé.

Gautrelet.

Hiligsberg.

Colon.

Ph. Gautherin, fils.

Le Tribunal tient trois audiences par semaine : les *Jeudi*, *Vendredi* et *Samedi*. Les affaires ordinaires sont portées à l'audience du *Jeudi* ; les affaires sommaires à celle du *Vendredi* ; les affaires correctionnelles et celles de commerce à l'audience du *Samedi*.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

M. Thevenet, *Président.*Coquard ainé, *Syndic.*Hiligsberg, *Rapporteur.*Colou, *Tésorier-Sectrétaire.*

JUSTICES DE PAIX

De l'Arrondissement de Château-Chinon

Château-Chin. MM. Comte-Rochambeau, *juge* ; Desmolins, N., *suppléans* ; Petitier-Brassiot, *greffier* ; Berthault-Sœure, *Sœure, huissiers.*

A dans son ressort : Arleuf, Château-chinon, Chatin, Coranci, Dommartin, Fretoi, Glux, Montigny-en-Morvan, Montréuillon, Poussignol, Hilaire, St-Léger-de-Fougeret, St-Péreuse.

Audiences : le *mardi*, à 9 heures.

Châtillon. MM. De Juvigny (Ch.), *juge* ; Charles (Mathurin), Brechard de Chamoneau, *suppléans* ; Boizot, *greffier* ; Cros, Lebas, Baudard, *huissiers.*

A dans son ressort : Achun, Allui, Annai, Bézolles, Biebes, Brinai, Châtillon, Chougni, Dun-sur-Grandri, Limanton, Mingot, Mont-Maré, Montigny-sur-Canne, Ougny, Tamnai, Tinturi.

Audiences : le *samedis*, à dix heures. — Le dimanche bureau de conciliation en l'hôtel de M. le Juge de paix, sur avertissement sans frais.

Luzy. MM. Turbat, *juge* ; Perrin, Coujard-de-la-Véchère, *suppléans* ; Berthault-Sœure, fils *greffier* ; Belin, Berthier, *huissiers.*

A dans son ressort : Avrée, Chiddes, La Roquin, Perrin, Jacquand, à Luzy; Bertrand, Milai, Luzy, Milai, Remilli, Savigny-Poitiers, Roche-Milay.

Audiences : les *lundis*, *vendredis*, à dix heures.

Conciliation les *lundis*, *vendredis*, à dix heures.

Montsauche. De Ruffey **, O **, juge ; MM. Pelletier-Grandpré, Collenot, suppléant, Desportes, greffier ; Roux, Defosse, huissier.

A dans son ressort : Alligny, Chaumard, Goulioux, Montsauche, Moux, Ouroux, sur-Cure. Chambre des Notaires. MM.

Planchez, St.-Agnan, St.-Brisson. Chambre des Notaires. MM.

Audiences : les *lundis*, pour le contentieux, les conciliations, à dix heures.

Les *mardis*, pour les affaires de police, à dix heures.

Les *dimanches*, conciliations sur avertissement, sans frais, à dix heures.

Moulins-Engilbert. MM. Dubois-Dufresne, juge ; Pougault, suppléant ; Cantonnet, greffier ; Lucet, Goby, huissiers.

A dans son ressort : Isenai, Maux, Montard, Moulins-Engilbert, Onlai, Préporché, Saumur, Honoré, Vaudenesse, Villapourçon.

Audiences : les *mardis*, *vendredis*, à dix heures.

Conciliation les *mardis*, *vendredis*, à dix heures.

Canton de Luzy. MM.

Canton de Moulins-Engilbert. MM.

Conciliation les *lundis*, *vendredis*, à dix heures.

Montsauche. De Ruffey **, O **, juge ; MM. Pelletier-Grandpré, Collenot, suppléant, Desportes, greffier ; Roux, Defosse, huissier.

A dans son ressort : Alligny, Chaumard, Goulioux, Montsauche, Moux, Ouroux, sur-Cure. Chambre des Notaires. MM.

Planchez, St.-Agnan, St.-Brisson. Chambre des Notaires. MM.

Chambre des Notaires. MM.

Molins, à Château-Chinon, Président.

tin, à Luzy, Syndic.

à Moulins-Engilbert, Rapporteur.

à Moulins-Engilbert, Trésorier.

quand, de Planchez, } Membres.

elin, à Châtillon, } Membres.

llerault, à Château-Ch., Secrétaire.

Audiences : les *mardis*, *vendredis*, à dix heures.

Conciliation les *mardis*, *vendredis*, à dix heures.

Notaires certificateurs. MM.

Cottin, à Ouroux.

Charpin, à Moulins-Engilbert.

Engilbert.

Commissaire-priseur.

HUISSIERS

De l'Arrondissement de Château-Chinon.

Canton de Château-Chinon.

M. Berthault-Sœure, Tixier, Lemercier,

Sœure, Clemandot, Trinquet, Colombier,

Renault, Philippon, Duvernoy, à Château-Chinon.

NOTAIRES ROYAUX.

De l'Arrondissement de Château-Chinon.

Canton de Château-Chinon. MM.

Desmolins, Comte-Rochambeau fils, Boillerat,

Delalogue, à Château-C.; Cahouet, à Montreuil,

Canton de Châtillon. MM.

Hedelin, Dumaret, à Châtillon, Alloury à Aut

Canton de Châtillon. MM.
Dauffard, Cros fils, Lebas, à Châtillon.
Canton de Luzy. MM.
Belin, Panné, Berthier, à Luzy.

Canton de Montsauche. MM.

Roux, à Montsauche; Defosse, à Ouroux.
Canton de Moulins-Engilbert. MM.
Goby, Michot, à Moulins-Engilbert; N., à Vandenesse; Defosse, à Villapourçon.

Chambre des Huissiers. MM.

Renault, *Président-Syndic.*

N., à Moulins-Engilbert, *Rapporteur.*

Souvre, à Château-Chinon, *Trésorier.*

Berthier, à Luzy, *Membre.*

Colombier, à Château-Chinon, *Secrétaire.*

Cette Chambre est instituée pour connaître généralement de tout ce qui intéresse les Huissiers du Ressort, sous le rapport de leurs fonctions de leur conduite.

MAIRIE DE CHATEAU-CHINON

MM. VIALAY, *Maire.*
— Lemoine père, *Adjoint.* } *Administrateur.*
— Marot fils, *Secrétaire.*
— Bazot, *Agent de Police.*

CONSEIL MUNICIPAL. MM.

Richou	Pigeon ainé.
Pettier ✕.	C.-L. Buteau.
Berthault-Cordillot,	Hottet-Delaplace.
S. Petit.	Boulleno.
Thévenet.	Boillerault.
Coquard, ainé.	Berthelot.
Theodore Perrier, fils.	Teste, Claude.

HOSPICE DE CHATEAU-CHINON.

Cet Etablissement est confié à sept Sœurs de la congrégation de la Charité chrétienne de Nevers.

Administrateurs,

M. le Maire, *Président né.*
— Comte-Rochambault père, *Juge de paix.*
— Pettier ✕, *Président du Tribunal.*
— Richou, *Juge d'instruction.*
— C.-L. Buteau.
— Vidalenc.

Médecins à Château-Chinon. MM.

echamps-Salorge. | Boulleno. | Lemoine fils.

Pharmacien. MM.

Bazot | Baron.

Sage-Femmes. M.^{me}

ourré. | V.^e Remond.

HOSPICE CIVIL ET MILITAIRE DE LUZY.

IM. le Maire de Luzy, *Président né.*

le Coré de Luzy,	} <i>Administrateurs.</i>
Perrin,	
Dupuis (François).	
Coujard,	
Gamille Florin.	

— Andriot, *Secrétaire.*

— Faure, *Receveur.*

M. Digoy, *Chirurgien titulaire.*

L'intérieur de cet Etablissement est dirigé par trois Sœurs de l'Ordre de St.-Paul.

Sœur Hélène, *Supérieure-Directrice.*

Les Assurés sont actuellement au nombre d'environ *trois mille huit cent*, parmi lesquels on compte plusieurs Pairs de France, Députés, beaucoup de Maires, et les principaux propriétaires du département.

Le Directeur fait assurer par la Compagnie d'Union les valeurs mobilières que la Société mutuelle s'est interdit d'assurer, en sorte que l'on peut traiter pour le tout avec les Agens.

Cantons.

Decize,
Fours,
St.-Saulge,
St.-Benin-d'Ayy,
St.-Pierre-le-Moutier,
Dornes,
Cosne,
St.-Amand,
Neuvy,
Donzy,
La charité,
Pouilly,
Prémery,
Clamecy,
Varzy,
Brinon,
Corbigny,
Lormes,
Château-chinon,
Châtillon,
Moulins-engilbert,
Luzy,
Montsauche

Agens.

mm. Thibault, percepteur
Gounot, *idem*.
Bramard.
Mourette, percepteur
Robin, Secrétaire de Mair
Meilleurat, greffier.
Achet, greffier.
Lerasle, percepteur.
Bedu, ancien notaire.
Serizier, percepteur.
Boige, notaire.
Gallois, pharmacien.
Basset, chirurgien.
Moret, négociant.
Boulu, percepteur.
Duprilot, notaire.
Coppin, fils.
Quirot, greffier.
Petitier-Brassiot, *idem*.
Baraveau, percepteur.
Jaubert, notaire.
Compin, notaire.
Chassagne, propriét

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

Assurances générales contre l'Incendie.

Cette compagnie, qui existe depuis 15 ans, est établie à Paris, rue Neuve-st.-Augustin, n.^o 18. Elle assure toutes les valeurs périssables par l'incendie : telles que bâtimens de toute espèce, mobilier en général, consistant en meubles meublans, mobilier d'art, métiers ou industrie quelconque, bestiaux, récoltes et marchandises avec désignation ou sans désignation. Ses primes d'assurances sont très-modérées et peuvent rivaliser, pour beaucoup d'objets, avec celles portées au tarif de la compagnie mutuelle.

Au 31 décembre 1832, elle avait deux milliards quatre cent soixante-dix-sept millions, cinq cent quatre-vingt-douze mil'e neuf cent trente-trois francs d'assurances.

S'adresser, à Nevers, à M. JACQUINOT fils, agent de cette compagnie.

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES,

Rue de Ménars, n^o 3, à Paris.

ADMINISTRATEURS : MM.

Le baron Darvillier, pair de France, président du conseil;

Odier, manufacturier, député du département de la Seine, censeur de la banque de France, membre du conseil-général du département, de la chambre de commerce, et du conseil-général du commerce;

Lefebvre (Jacques), banquier, député du département de la Seine, membre du conseil général du département, et de la chambre de com.

S'adresser, pour prendre connaissance des Statuts et s'assurer, à Nevers, à M. ROBIN, ancien Notaire, Directeur de la Société; et dans les Cantons, à MM. les Agens.

Cottier (de la maison André et Cottier). banquier, régent de la banque de France, membre du conseil-général du commerce ;

Pillet Will, banquier, régent de la banque de France, membre du conseil-général du commerce ;

Hottinger (H.), banquier, régent de la banque de France ;

Le baron de Rothschild, banquier ;

Caccia, banquier, régent de la banque de France ;

Reiset, receveur-général de la Seine-Inferieure, régent de la banque de France ;

Lainé, directeur de la loterie royale ;

Moreau (Martin-Ferdinand), négociant censeur de la banque de France, membre du conseil-général du commerce ;

Le comte de Lapanouse ;

Lafond fils, négociant, député, régent de la Banque de France, membre du conseil-général du département de la Seine et de la chambre de commerce ;

Périé (Joseph), député, régent de la banque de France, membre du conseil-général du département de la Seine, et du conseil-général du commerce ;

Lechat, conseiller d'état.

Jacques Laffitte, ex-administrateur, président honoraire.

Censeurs, Barthololy et Dascier banquiers ; Beaudon, receveur-général du Nord, régent de la banque de France.

Directeur. — Fleury ^{2^e} de Chaboulon, conseiller d'état en service extraordinaire.

La Compagnie royale assure contre l'incendie et contre le feu du ciel, les maisons les mobiliers, les manufactures, les fermes, les grains, les meules, les pailles, les foins, les bestiaux, les moulins, les forêts, les vins, les eaux-de-vie, les marchandises de toutes espèces; en un mot (sauf quelques exceptions) tous les objets susceptibles d'être détruits par le feu.

Les garanties que la Compagnie Royale offre aux assurés consistent dans son fonds social, dans ses diverses réserves et dans les primes de ses assurances courantes s'élevant ensemble à plus de dix-sept millions de fr.

Aucune compagnie française ne présente des garanties aussi considérables,

Les primes d'assurances sont fixées à des prix tellement modérés, que la Compagnie Royale a toujours réuni le double avantage d'offrir aux Assurés les garanties les plus fortes et les primes les moins chères.

Les polices d'Assurances, basées sur les lois, sont claires et précises. La Compagnie Royale s'est fait un devoir de les étendre, afin de bien faire connaître aux Assurés leurs obligations et leurs droits. Elle s'est appliquée, surtout, à éviter les conditions capables de susciter aux Assurés des embarras et des procès.

Lorsque les bâtimens assurés sont endommagés ou détruits par ordre de l'autorité pour arrêter les progrès de l'incendie, la Compagnie Royale rembourse le dommag comme s'il y avait un incendie.

Si le feu se communique de bâtimens assurés par la Compagnie Royale à d'autre bâtimens également assurés par elle, la Compagnie renonce à son recours contre le propriétaires des bâtimens qui ont communiqué l'incendie.

Les paiemens des dommages s'opèrent comptant et sans retenue.

Aussi, la Compagnie Royale a-t-elle souscrit depuis trois ans seulement plus de deux milliards de nouvelles assurances, et compte-t-elle aujourd'hui plus de trois cent mill assurés.

S'adresser à Paris, à l'hôtel de la Compagnie, rue de Ménars, n. 3; et, dans l'arrondissement de Nevers, à M. Jarrige, Nevers, rue Saint-Martin.

La Compagnie Royale d'Assurances constitue également des Rentes viagères et de Assurances sur la Vie; cette nature d'opérations présente, principalement aux père de familles, aux employés, aux industriels aux créanciers, de grands avantages.

S'adresser à la Compagnie ou à l'Agence ci-dessus nommée.

PONT SUSPENDU

SUR LA LOIRE, A FOURCHAMBAULT.

Depuis long-temps le besoin d'une communication facile et directe entre la ville de Nevers et celle de Bourges, se faisait sentir.

Par suite de ce défaut de communication avec le département du Cher, les marchés de Nevers se trouvent presque toujours dans la dépendance de ceux de La Charité-sur-Loire:

Depuis deux ans divers projets avaient été formés; mais ils furent malheureusement traversés par de nombreuses susceptibilités; et l'intérêt public fut indignement sacrifié. Sans toutes ces tracasseries, le pays jouirait dans ce moment d'un pont et d'une route directe de Nevers à Bourges.

Heureusement que le projet d'un pont suspendu sur la Loire, à Fourchambault, a été repris. Une compagnie, composée de propriétaires et d'industriels, s'en est rendue adjudicataire. La concession d'un péage de quatre vingts ans loi a été accordée, et elle a fait commencer la construction, qu'elle a entreprise, moyennant 400,000 fr. à M. Ferdinand Ruiz, sous la direction de M. Vauquelin, ingénieur distingué des ponts et chaussées.

Le débouché de ce pont est de 300 mètres divisés en cinq travées de 60 mètres chacune.

Le cahier des charges de l'adjudication n'obligeait la compagnie qu'à la construction d'un pont à simple voie; mais ayant compris que la localité exigeait, à cause de la fréquence du passage des voitures, un pont à double voie, elle s'est déterminée à un sacrifice pécuniaire assez important, et a fait alors construire un pont à double voie, dont la largeur entre les gardes-corps sera de 5 m. 50 centimètres.

On espère que, le premier novembre 1835, ce pont pourra être livré à la circulation.

La Compagnie a créée 672 actions de 500 fr. chacune qui, avec une subvention de 80,000 fr. accordée par le gouvernement, forment un capital de 416,000 fr. nécessaire à cette construction.

Le conseil-général du département du Cher a voté les fonds nécessaires à trois routes qui doivent aboutir à ce pont. M. Aguado, propriétaire de la belle terre de Grossouvre, ayant offert d'avancer les fonds nécessaires à leur confection, tout porte à croire que dans deux ans au plus tard l'une d'elles au moins, et c'est la principale, la route de Bourges par Baugé, Villequier, Jouai et Cours-les-Barres, sera entièrement terminée.

Le pont de Fourchambault a un bel avenir, et on estime avec raison que, de tous les ponts à péage sur la Loire, il sera le plus productif.

Le conseil d'administration de la compagnie se compose de neuf membres:

MM.

Dufaut père *	présid.	Cacadier aîné.
F. Flamen-d'Assiguy *		Picourt.
Breton-Lyons.		Pissonnier 1 ^{ère} ,
Paultre-Servois.		
Paul de Roland.		Avril * . caissier.
Victor Servois		Le Rasle, notaire.

Il reste à placer un certain nombre d'actions; les personnes qui en désireraient, peuvent s'adresser à M. Avril, caissier de la compagnie.

BITUME, OU MASTIC MINÉRAL,

Pour toitures, terrasses, enduits, etc.

Le Bitume ou mastic minéral est un produit inaltérable, qui, résistant au choc des corps solides aussi bien qu'à l'action de l'air et des corps humides, s'emploie avec le plus grand succès:

- 1^o Pour la couverture des bâtiments;
- 2^o Pour la construction des terrasses;
- 3^o Pour l'enduit des bassins, des aqueducs, des murs salpêtrés ou humides; et, en général, pour tous les travaux d'art contre l'humidité.

Les avantages d'une couverture en bitume sont nombreux et incontestables: sa surface horizontale est plus élégante, elle forme une terrasse agréable et commode; comme elle n'a besoin ni de pente ni de charpente, ce

qui se perd sous les couvertures ordinaires, en greniers ou en combles inhabitables, offre sous celle-ci des logemens réguliers; autre cette économie d'une charpente lourde, écrasante et coûteuse, la position horizontale d'un toit en bitume, réduit d'un tiers la surface à couvrir; enfin, sous le rapport de la durée, le bitume, sans exiger aucune réparation, renferme dans sa composition même les élémens d'une solidité à laquelle toute l'ardoise, avec leurs réparations continues, ne pourront jamais atteindre.

L'expérience a jugé ce procédé qui n'est déjà plus nouveau en France. Les constructions de Paris offrent l'exemple de son fréquent emploi. A Douai, le gouvernement a voulu qu'il fût appliqué à la couverture d'un arsenal de 700 mètres de longueur sur 17 mètres de longueur.

MM. les propriétaires, architectes et entrepreneurs de la Nièvre, qui douteraient encore de la réalité des avantages qu'on leur signale, peuvent en acquérir l'assurance en visitant les travaux exécutés à Nevers, à l'évêché; chez MM. Vivier et Frebault, rue d'Orléans; Bompôis pharmacien, rue de l'Oratoire; Garde et Petit-Pré, rue de la Tarte; Dieudonné, rue S'-Genest, et Bouziat, rue de la Passière; à la Charité, chez M. Normand; à Decize, au canal du Nivernais, sous la direction de MM. les ingé-

ieurs; à St-Franchy, chez MM. Laborde, etc., etc., etc.

Le dépôt du bitume, pour le département de la Nièvre, est à Nevers, chez MM. Artigaud et Manigot, (place St Sébastien), qui traitent aux conditions les plus accommodantes, et se chargent de l'exécution des travaux.

Maisons de Roulage et d'Entrepôt.

MM. MÉVOLHON-DAUCHEL et C^e, rue de Nièvre, à Nevers, préviennent MM. les Commerçans qu'ils font la Commission pour toute espèce de marchandises, et expédie pour tous les Pays.

Roulage accéléré pour Paris, en 3 jours.

M. Dieudonné, *Commissionnaire*, rue de Loire.

MM. GILLOT et LEROUSSAUX, *Commissionnaires de Roulage et Aubergistes*, tenant l'Hôtel de France.

M. Bux, *Marchand de Vins en gros, fabricant de Vinaigre et Commissionnaire*, à La Charité.

On trouve chez M. Tavernier, au Poids-de-la-Ville, à Nevers, des voitures pour Château-Chinon, partant tous les jours de Nevers, à 6 h. de matin; et de Château-Chinon, tous les jours à 4 h. du matin. On trouvera également des voitures pour Decize, Luzy, et des voitures à volonté.

Les bureaux sont établis: à Nevers, chez M. Tavernier; à Châtillon, chez M^e veuve Thierry; à Château-Chinon, chez M. Arnot; à Luzy, chez M. Guérin; à Decize, chez M. Alloury.

AVIS IMPORTANT.

Le travail relatif à la nomination de MM. les Maires, Adjoints et Conseillers municipaux des communes du département, n'étant point achevé; pressé par le public qui désire la prompte publication de notre Almanach, nous prévenons les personnes quise le seraient procuré, qu' aussitôt que ce travail nous aura été transmis par la Préfecture, nous nous empresserons d'enfaire un état qui sera délivré gratis, soit à notre magasin de librairie, place St-Sébastien, soit chez les dépositaires de notre Almanach.

AVIS DIVERS.

Au bureau des messageries Laffitte, Caillard et compagnie, chez M^{me} Henriot-Bonnot, dépôt du chocolat de Boutron-Roussel.

— Pâte pectorale de Regnault ainé. — Pastilles de Vichy.

— M. LÉVÉQUE, Libraire et Relieur, rue du Commerce, à Nevers, tient fabrique de registres à dos élastique, cartons de bureau et cartons pour chapeaux de dames; magasin de papiers de tenture unis, satinés et veloutés, et toute espèce de fournitures de bureau. Il fait la commission en librairie, pour Paris et autres villes. Les ouvrages qui

lui seront demandés, ne coûteront pas plus à Nevers qu'à Paris. Il abonne à tous les journaux et ouvrages nouveaux. Son cabinet littéraire est toujours assorti de tous les ouvrages nouveaux qui paraissent. Il tient un dépôt des chocolats de MM. Debauve et Gallais, fabricans du roi, ex-pharmacien, à Paris: il a de ces fabricans des Chocolats à 2 fr. la livre.

— Mademois. BRAUN, libraire, rue des Orfèvres, à Nevers, à l'honneur de prévenir qu'elle vient de recevoir un grand nombre de livres d'éducation, de piété, d'histoire, etc., élégamment reliés, propres à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse. On trouvera également les cartonnages les plus ingénieux et les plus nouveaux.

BILLARDON jeune, successeur de M. Crosnier-Groslard, rue du Commerce, n. 20, à Nevers, tient épicerie, mercerie, bonneterie, soierie, parfumerie et brosserie; chaussures, cotons en pelotes, à tricoter, laines en tout genre, à tricoter et à broder; cannevats et dessins; articles de Paris; articles ecclésiastiques; continue le dépôt de la pomade anti-ophtalmique pour les yeux, de la veuve Farnier, de Bordeaux, et la véritable eau de Cologne de Jean Marie Farinà, etc., etc. Le tout au plus juste prix.

Agence générale d'affaires à Château-Chinon.

M. Albert RENAUT, agent d'affaires. — Placement de fonds, commission pour l'escrocompte, recouvrement de créances. Vente d'immeubles.

— M. Gaudin, arpenteur géomètre, à Alloy, offre au public ses services pour la

lecture des anciens titres, de quelle date qu'ils soient, pourvu que l'encre ne soit pas trop altérée.

— M. Thibaudin, géomètre - arpenteur à Moulins-Engilbert, se charge de toute espèce d'opérations géométriques tant accessibles qu'inaccessibles.

— M. Moisy , ancien géomètre de première classe , et délimiteur du cadastre de la Nièvre , demeurant à Nevers , rue du Fer , prévient MM. les propriétaires que , depuis l'entreprise du cadastre , il se livre entièrement aux affaires des particuliers , en ce qui a rapport aux levés de plans , aménagemens des forêts , division des bois communaux , estimation des propriétés , partages , expertises , levé de plan des canaux , chemins de fer et communaux , indemnités des terrains , etc.

Il fait connaître aux propriétaires les avantages qu'on peut tirer des propriétés susceptibles de détail , par suite d'une longue expérience acquise dans cette partie ; il se charge même d'en réaliser la vente à des conditions très-raisonnables.

— M. Charles , Géomètre-Arpenteur , demeurant à Nevers , place Ducal , fait comme par le passé , tout ce qui concerne sa partie.

— Le sieur Ch. Lutz , domicilié à Nevers , porte de Paris , avertit MM. les propriétaires , fermiers , etc. , qu'il lève les plans de parterres et d'élévation , divise les bois en coupes , borne les héritages , fait les nivellemens , dessine la topographie et le paysage.

TABLEAU MÉTÉOROLOGIQUE depuis le Mois de Décemb. 1833, jusques et (197
y compris le mois de Novembre 1834.

MOIS.	JOURS de		THERMOMÈTRE		BAROMÈTRE.		VENTS DOMINANS.
	la plus grande chaleur	la moindre chaleur	plus grande chaleur.	moindre chaleur.	plus grande élevation	moindre élevation.	
Décembre	23, 24, 30, 31	1	9 $\frac{1}{2}$ + 0	1° — 0	27 ^p 6 $\frac{1}{2}$	27 ^p 4 ^r	S.-O. O. N.-O.
Janvier...	24, 27	31	10 $\frac{1}{2}$ + 0	2 — 0	27 6	27 1 $\frac{1}{3}$	S.-O. O. S.
Février...	28	11	12 + 0	5 — 0	27 9	27 4 $\frac{1}{2}$	S.-E. N. N. E.
Mars.....	10	19	13 + 0	2 $\frac{1}{2}$ — 0	27 9	27 4 $\frac{1}{2}$	N. O. N.-E. N.-O
Avril.....	27	14	17 $\frac{1}{2}$ + 0	1 $\frac{1}{2}$ — 0	27 9	27 5	N. N.-E.
Mai.....	25	29	23 $\frac{1}{2}$ + 0	6 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ 0	27 9	27 4 $\frac{1}{2}$	N.-E. N. S.-E.
Juin.....	21	29	25 + 0	8 $\frac{1}{4}$ + 0	27 9	27 4 $\frac{1}{2}$	S.-O. S. E. N.-I
Juillet....	17, 18 10, 24, 28	25 + 0	12 + 0	27 9	27 4 $\frac{1}{2}$	S.S.-O. O.	
Août.....	13, 15, 16, 17	28	25 + 0	8 $\frac{1}{2}$ + 0	27 9	27 3	O. S.-O. S.
Septembre	5, 6, 20	25	21 $\frac{1}{2}$ + 0	6 $\frac{1}{2}$ + 0	27 9	27 5 $\frac{1}{2}$	N.-E. S. -E.
Octobre..	5	27, 51	17 + 0	1 + 0	27 9	27 5 $\frac{1}{2}$	S.-E. S.-O. N.-O
Novembre	7	15, 19	12 $\frac{1}{2}$ + 0	1 $\frac{1}{2}$ + 0	27 8	27 5	S.-E. N.-E.

TEMPS DE CHAQUE MOIS ET OBSERVATIONS.

Décembre. — Beau 6 jours; brum., nuag., couv., pluv., gresill. 25; 3 gelées, 3 crues de la Loire : la 1^{re}, du 12 au 15; la 2^e, du 24 au 27, et la 3^e, du 30 jusqu'au 7 de janvier suivant. Eclipse totale de lune le 26, qui a eu lieu par un très-beau ciel; ce qui a permis de la voir depuis son immersion, à 8 heures, jusqu'à son émersion, à 10 heures et demie.

Janvier. — Beau 13 jours; nuag., couv. 18, dont 17 avec pluie, et 3 gresils; quelques brins de neige, 1 orage, 9 gelées, 3 crues de la Loire, dont la 1^{re} depuis le 30 du mois précédent jusqu'au 7 de ce mois; la 2^e, du 10 au 12, et la 3^e du 19 au 21.

Février. — Beau 18 j.; brum., nuag., couv. 10, dont 7 avec pluie et 2 gresils; 21 gelées.

Mars. — Beau 21 j.; brum., nuag., couv. 10, dont 7 avec pluie; 2 giboulées, 16 gelées.

Avril. — Beau 23 j.; nuag., couv. 7 avec pluie, neige, giboulées et un orage; 9 gel.

Mai. — Beau 20 j.; dont 2 avec brouill. remarquable dans le milieu de la soirée du 25 et du 26; nuag., couv. 11 avec pluie et 2 orages; une gelée blanche.

Juin. — Beau 12 j.; nuag., couv. 18, dont 15 avec pluie, et 5 orages dont 1 avec grêle. Légère crue de la Loire du 10 au 12,

Juillet. — Beau 11 j.; nuag., couv. 20, dont 18 avec pluie, 2 brouillards et 12 orages, dont un avec grêle. Légère crue de la Loire le 31.

Août. — Beau 17 j.; nuag., couv. 14, dont 13 avec pluie; 1 brouillard et 5 orages; 2 crues de la Loire, dont une légère du 31 du mois précédent au 2 de ce mois, et l'autre (forte pour la saison) du 28 au 30, marquant à l'échelle 2 mètres.

Septembre. — Beau 26 j.; brum., nuag., couv. 4 avec pluie et 2 orages. La crue, qui avait baissé un peu le 30 du mois précédent, a augmenté de nouveau du 1^{er} au 5, et a marqué à l'échelle 2 mètres 4 décimètres. La température, constamment élevée pendant ce mois, a donné lieu à des floraisons et fructifications doubles.

Octobre. — Beau 15 jours; brum., nuag., couv. 16, dont 14 avec pluie, 3 orages et 1 gresil; 4 gelées.

Novembre. — Beau 14 j.; brum., nuag., couv. 16, dont 13 avec pluie, et un orage, 1 avec gresil et 1 avec neige; 2 crues de la Loire: l'une du 11 au 14, et l'autre du 23 au 26.

Villes où l'on bat Monnaie.

PARIS.....	A.	Marseille. <small>WM entrel.</small>
Bayonne.....	L.	Nantes..... <small>T.</small>
Bordeaux.....	K.	Perpignan..... <small>Q.</small>
La Rochelle.....	H.	Rouen..... <small>B.</small>
Lille.....	W.	Strasbourg..... <small>BB.</small>
Limoges.....	I.	Toulouse..... <small>M.</small>
Lyon.....	D.	

Orfèvres-Changeurs à Nevers

M. Beaudot.
M. Thomas.

M. Vailleu.
M. Page.

TABLE.

ARRONDISSEMENT DE NEVERS.

AVIS IMPORTANT.....	194
Académie de Bourgés.....	55
Académie Française (les 40).....	54
Administration des Contributions Dir.	104
Administration des Contrib. Indirectes.....	119
Administration des Eaux et Forêts.....	125
Administration de l'Enregistrement.....	121
Administrat. des Ponts-et-Chaussées, ..	124
Administration des Postes.....	142
Artistes Vétérinaires.....	88
Avocats et Avoués.....	92 et 93
Avis divers.....	194
Beaux-Arts.....	118
Bibliothèque.....	85
Bitume au mortier minéral.....	191
Bourse de Commerce.....	97
Bureau de bienfaisance.....	87
Bureaux de postes du département.....	156
Cadastré.....	118
Canal du Nivernais.....	126
Canal latéral à la Loire.....	125
Comète et Calendrier avec les Foires. 2 ^e et suiv.	
Chambre des Pairs et des Députés.....	52
Chambre Consultative, à Nevers.....	85
Chemins Communaux.....	126
Clergé du Diocèse.....	73
Collège de Nevers.....	157
Collège de Clamecy.....	140
Collège de Cosne.....	159
Collège de Varzy.....	141

Commission des Prisons.....	85
Commissaire-Priseur.....	102
Compagnie Française du Phénix.....	185
Compagnie Royale d'Assurances.....	185
Commerce de bois de la Haute-Yonne.....	74
Conseil d'Amirauté.....	51
Conseil général du département.....	64
Cour de Cassation et des Comptes.....	53
Corps Royal d'Artillerie.....	150
Cour Royale de Bourges.....	55
Cour d'Assises de la Nièvre.....	59
Culte Catholique.....	69
Éclairage.....	85
Ecoles Chrétiennes et Gratuites.....	158
Ecole gratuite.....	157
Evêché de Nevers.....	72
Foires de l'Allier.....	51
Foires du Cher.....	35
Foires de l'Yonne.....	38
Foires de Saône-et-Loire.....	41
Forges Royales de la Chaussade.....	151
Fonderie Royale.....	153
France.—Branche d'Orléans.....	48
Garde Nationale.....	154
Gendarmerie.....	128
Huissiers.....	102
Hospice de Nevers.....	86
Idée générale du département.....	60
Intendance militaire.....	127
Institution de La Charité.....	159
Jurés de paix.....	97
Jury médical.....	87
Liste des Notables.....	95

Liste alphabétique des comm., avec la désignation des bur. de poste et relais	144	Tribunal de 1 ^{re} instance	91
Mairie de Nevers	84	Tableaux des objets imposables , etc..	105
Maison du Roi	49	Villes où l on bat monnaie.	199
Maison de la Reine	49	Voitures publiques	158
Maison de S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans	50	COSNE.	
Maison de S. A. R. M ^{me} Adélaïde d'Orl.	50	Hospice de Cosne	165
Maisons d'Education	159	Hospice de La Charité.	164
Maisons de Roulage et d'Entrepôt	193	Hospice départemental.	165
Maitres de Pension dans le départ.	141	Justices de paix.	160
Marine	151	Mairie de Cosne	165
Militaire (15 ^e Division)	126	Mairie de La Charié.	164
Mines	125	Notaires de l'arrondissement.	162
Ministres	51	Sous-Préfecture , etc.	159
Navigation	156	Tribunal de 1 ^{re} instance	159
Notaires Royaux	100	CLAMECY.	
Organisation du jury	60	Hospice de Clamecy	175
Organisation des bureaux de la Préfect.	64	Justices de paix	169
Octroi de Nevers	89	Liste des Notables , etc	167
Préfecture	63	Mairie de Clamecy	172
Poids et Mesures	105	Notaires , etc	171
Perception du département	107	Pension de demoiselles	174
Poste aux Chevaux	157	Sous-Préfecture , etc.	165
Pont suspendu sur la Loire à Fourch. .	189	Tribunal de Commerce	167
Principaux Marchés du département . .	30	Tribunal de 1 ^{re} instance	166
Relais de Nevers , etc	157	CHATEAU-CHINON.	
Recette Générale	119	Hospice de Château-Chinon.	181
Répartition , etc	106	Hospice de Luzy	181
S.-Préfecture de l'arrondiss. de Nevers	83	Huissiers	179
Société d'Assurances , etc	182	Justices de paix	177
Service Forestier , etc	124	Mairie de Château-Chinon.	180
Tableau Météorologique	197	Notaires de l'arrondissement.	178
Temps de chaque mois , etc	193	Sous-Préfecture , etc.	175
Tribunal de Commerce	94	Tribunal de 1 ^{re} instance	176